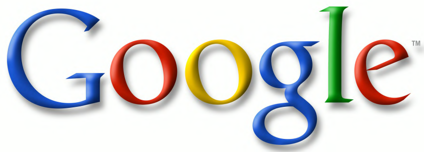


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

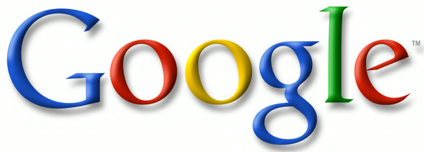
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



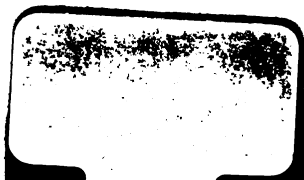
2.

OXFORD UNIVERSITY



ST. GILES', OXFORD OX1 3NA

Vet. Celt. III A. 10



GRAMMAIRE
FRANÇAISE-BRETONNE,

Contenant

TOUT CE QUI EST NECESSAIRE

POUR APPRENDRE LA LANGUE BRETONNE DE L'IDIOMÉ
DE VANNES;

Par J. GUILLOME, Vicaire de Séné.



A VANNES,
CHEZ J.-M. GALLES, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue de la Préfecture.

1836.

Propriété de l'Éditeur.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
1 4 MAY 1984
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE.

Quoique cette grammaire puisse être également utile aux Bretons jaloux de bien savoir leur langue, et aux Français curieux d'apprendre une langue aussi ancienne, néanmoins l'intention principale, en la composant, a été de fournir à ceux qui ne savent que le français, le moyen d'apprendre et de parler le breton. Il ne manque pas en français de livres qui expliquent les règles de cette langue moderne, qui n'est presque qu'une compilation du celtique, du latin et du grec, etc. Mais le breton, qui est une des plus anciennes langues de l'univers, n'a, dans notre idiome du moins, qu'un dictionnaire défectueux, qui parle souvent d'une grammaire qu'on ne trouve nulle part. C'est cette lacune que je me hasarde à remplir.

Mais, dira-t-on : « C'est s'y prendre un peu tard que de donner aujourd'hui les principes d'une langue mourante, et d'ailleurs à qui peut être utile une grammaire bretonne ?

A cela je réponds, en premier lieu, que ceux qui la disent mourante mourront long-temps avant elle, et qu'il s'écoulera plusieurs générations avant qu'on cesse de la parler. En effet, combien a-t-elle perdu de terrain depuis plusieurs siècles que la langue française est dominante ? très-peu. Elle recule, il est vrai, mais à petits pas, et l'on peut, à juger de l'avenir par le passé, dire hardiment qu'elle sera encore parlée dans quatre cents ans et au-delà.

Je réponds, en second lieu, que cette grammaire pourra être utile à beaucoup de personnes. Je ne parle pas des savants, qui aimeront mieux s'extasier devant une pierre brute des landes de Carnac, et s'écrier : « Salut, ô pierre antique! que d'étudier la langue que parlaient les vieux Celtes. A cela il n'y a rien à dire ; chacun à son goût. Si ces messieurs voulaient cependant apprendre le breton, ils pourraient savoir que leurs *Dolmen* chéris signifient tables de pierre, et s'écrier

tout aussi sensément : « quel pas dans les sciences! Mais à qui votre grammaire sera-t-elle utile? A tous ceux qui sont obligés d'avoir des relations avec les gens de la campagne, et même avec plusieurs personnes de la ville, aux prêtres, aux avocats, aux médecins, aux notaires, aux marchands. Tous ces hommes ont besoin de savoir le breton, parce que le breton est la langue d'une grande partie du peuple qui s'adresse à eux. Une grammaire bretonne est donc utile, pour ne pas dire nécessaire.

Nous avons, il est vrai, une grammaire bretonne de Grégoire de Rostrenen; mais elle devient presqu'inutile pour ceux qui veulent apprendre le breton, tant à cause du défaut de méthode qu'à cause de la différence des dialectes.

Celle que nous donnons sera plus courte, plus claire et plus méthodique. On ne prétend cependant pas dire qu'elle soit parfaite. Ceux qui pourraient y trouver des fautes sont priés de considérer que c'est la première qui paraît dans notre idiome, et qu'avec très-peu de secours, tirés de cahiers écrits à la main, il a fallu, pour ainsi dire, créer presque toutes les règles.

Dans le breton de notre diocèse, il y a quelques légères différences; j'en ai marqué quelques-unes. Je dois dire cependant que j'ai préféré généralement le breton de Vannes, tant parce qu'il est le plus répandu, que parce que presque tous nos livres bretons, et notamment le catéchisme, sont écrits dans cet idiome.

Je finirai cette préface en déclarant qu'il y a des bretons qui ne veulent pas admettre d'*e* muet dans notre langue. Je n'ai pas cru devoir suivre leur sentiment. En effet, comment écrire *face*, *douce*, *avantage*, sans parler de beaucoup d'autres mots, sans l'*e* muet final? Si on le retranche, on aura *fac*, *douc*, *avantag*, qui n'auront plus le même son. Je veux qu'on puisse mettre une cédille sous le *c*, mais sous le *g*, on ne met de cédille dans aucune langue que je sache. D'ailleurs l'usage d'employer l'*e* muet a prévalu, et sans cela, nous serions obligés de condamner nos plus beaux cantiques qui, presque tous, demandent l'*e* muet pour le chant.

GRAMMAIRE
FRANÇAISE-BRETONNE,

QUI CONTIENT

TOUT CE QUI EST NECESSAIRE POUR APPRENDRE LA LANGUE BRETONNE DE L'IDIOME DE VANNES.

INTRODUCTION.

La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire, on emploie des mots : les mots sont composés de lettres.

Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

Les voyelles sont *a*, *e*, *i*, *o*, *u* et *y*. On les appelle *voyelles*, parce que seules elles forment une voix, un son.

Les bretons prononcent les voyelles comme les français. Ils prononcent aussi comme eux *ai*, *au*, *eu*, *ou*, excepté quand il y a cet accent (\`) sur la première de ces lettres : ainsi dans ces mots *attàu*, *gùé*, etc., prononcez *attà-u*, *gù-é*, etc.

Il y a en breton quatre sortes d'*e*, *e* muet, *é* fermé, *è* ouvert, *e* obscur.

L'*e* muet, comme à la fin de ces mots, *face*, visage; *boyage*, voyage. On l'appelle muet, parce que le son en est sourd et peu sensible.

L'*é* fermé, comme à la fin de ces mots, *mané*, montagne ; *costé*, côté : cet *é* se prononce la

bouche presque fermée ; et, dans les environs de Vannes, il a presque le son de l'*i*.

L'*è* ouvert, comme à la fin de ces mots, *procès*, procès ; *moès*, femme : pour bien prononcer cet *è*, il faut appuyer dessus, desserrer les dents, un peu moins cependant que dans le français, et faire sonner l'*s*.

L'*e* obscur n'a pas d'accent et se trouve entre deux consonnes, comme *cåret*, aimé ; *dornet*, battu. Cet *e* se prononce d'une manière très-sourde.

Il y a dix-neuf consonnes, savoir : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. Ces lettres s'appellent consonnes, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles, comme *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu* ; *ca*, *ce*, *ci*, *co*, *cu* ; *da*, *de*, *di*, *do*, *du*, etc.

Parmi les consonnes, il y en a neuf qui sont sujettes à des changemens, selon les mots qui les précèdent ; ces consonnes sont *b*, *c*, *d*, *g*, *k*, *m*, *p*, *q*, *t* : on les appelle *muables*.

Ces lettres muables se divisent en lettres fortes et en lettres moyennes.

Les lettres fortes sont *c*, *k*, *p*, *q*, *t*.

Les moyennes sont *b*, *d*, *g*, *m*.

Les dix autres consonnes, quand elles sont les lettres radicales d'un mot, ne sont sujettes à aucun changement : on les appelle *immuables*.

Parmi les immuables, il y en a quatre qu'il faut bien remarquer, parce que les muables correspondantes se changent souvent en quelqu'une de ces lettres : elles s'appellent lettres *douces*.

Les neuf muables, avec les quatre lettres douces, se correspondent ainsi qu'il suit :

Lettres fortes.		Lettres moyennes.		Lettres douces.
c, *k*, *q*	correspondent à	*g*	qui correspond à	*h*.
p . . .	correspond à . .	*b*	qui correspond à	*f*, *v*.
t . . .	correspond à . .	*d*	qui correspond à	*s*.
		m	correspond à	*v*.

Toutes les consonnes se prononcent comme dans le latin, excepté l'*s* qui, au milieu des mots, se prononce comme *ch* : *er væstre,* les maîtres.

Des voyelles longues et brèves.

Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles on appuie plus long-temps que sur les autres en les prononçant.

Les voyelles *brèves* sont celles sur lesquelles on appuie moins long-temps.

Par exemple, *a* est long dans *cârein*, aimer, et bref dans *passein*, passer.

E est long dans *goêd*, sang, et bref dans *bed*, monde, etc.

Il y a dix sortes de mots qu'on appelle *les parties du discours ;* savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, la *préposition*, l'*adverbe*, la *conjonction* et l'*interjection*.

Dans la première partie, je traiterai des parties du discours ; dans la seconde, de la syntaxe, et dans la troisième, de l'euphonie, ou du jeu des lettres muables dans la langue bretonne.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Du Nom.

Le *Nom* est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose, comme *David,* David; *tocq,* chapeau.

Il y a deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

Le nom *commun* est celui qui convient à plusieurs personnes ou à plusieurs choses semblables: *dén,* homme; *ty,* maison, sont des noms communs : car le nom *dén* convient à *Henri,* à *Alexandre,* etc.

Le nom *propre* est celui qui ne convient qu'à une seule personne ou à une seule chose, comme *Adam,* Adam; *Güènèd,* Vannes.

Dans les noms, il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

Il y a en breton, comme en français, deux genres, le *masculin* et le *féminin*. Les noms de Dieu, d'Anges, de démons, de mâles sont du genre masculin, comme *deu zén,* deux hommes; *deu spered,* deux esprits; les noms de femmes ou de femelles sont du genre féminin, comme *düie vam,* deux mères; *düie vleyés,* deux louves.

Ensuite, par imitation, on a donné le genre

masculin ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles : ainsi *düie daul*, deux tables ; *düie gaduër*, deux chaises, sont du féminin. *Deu livre*, deux livres ; deu *vlanc*, deux sous, sont du masculin.

En français, on connaît qu'un nom est du genre masculin ; quand on peut mettre *le* devant ce nom ; on connaît qu'un nom est du genre féminin, quand on peut mettre *la*. En breton, on sait qu'un nom est masculin, quand on peut mettre *deu* devant ce nom, et féminin, quand on peut mettre *düie*.

Il y a deux nombres, le *singulier* et le *pluriel* : le singulier, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme *un dén*, un homme ; *un daul*, une table : le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses, comme *tud*, des hommes ; *tauleu*, des tables.

Comment se forme le pluriel dans les noms.

RÈGLE.

Ajoutez *eu* au singulier, en retranchant l'*e* muet final, s'il y en a un, et vous aurez le pluriel :

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Aval,	pomme.	*Avaleu*,	pommes.
Corol,	danse.	*Coroleu*,	danses.
Dirolemant,	désordre.	*Dirolemanteu*,	désordres.
Folèh,	folie.	*Folèheu*,	folies.
Gourén,	lutte.	*Gouréneu*,	luttes.
Hoari,	jeu.	*Hoarieu*,	jeux.
Imbad,	divertissement.	*Imbadeu*,	divertissemens.
Jottad,	soufflet.	*Jottadeu*,	soufflets.
Lam,	chute.	*Lameu*,	chutes.

Si vous étiez embarrassé pour savoir s'il faut terminer un nom singulier par un *t* ou par un *d*, vous n'auriez qu'à former le pluriel : ainsi il faut mettre un *t* à *hent* au singulier, parce qu'au pluriel il fait *henteu*; mais pour *tad*, *imbad*, *jottad*, il faut un *d* au singulier; car si vous mettiez un *t*, en y ajoutant *eu*, vous auriez *tateu*, *imbateu*, *jottateu*, ce qui ne se dit pas.

Première exception.

Les noms qui finissent par une voyelle autre que l'*i* et l'*e* muet, prennent un *i* avant *eu*, ainsi que ceux qui finissent par *r* ou par *el*, et qui ne seraient pas compris dans les exceptions suivantes.

EXEMPLES :

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Gulé,	lit.	*Guléieu*;	lits.
Golo,	couvercle.	*Goloieu*,	couvercles.
Tu,	côté.	*Tuieu*,	côtés.
Amzér,	temps.	*Amzérieu*,	temps.
Caduër,	chaise.	*Caduërieu*,	chaises.
Nicél,	drap.	*Nicélieu*,	draps.

Deuxième exception.

Les noms terminés en *ér*, et qui désignent une classe d'individus, forment leur pluriel en ajoutant *ion* au singulier.

EXEMPLES :

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Guyadér,	tisserand.	*Guyaderion*,	tisserands.
Labourér,	laboureur.	*Labourerion*,	laboureurs.
Quemenér,	tailleur.	*Quemenerion*,	tailleurs.

Il en est de même des noms en *ul* et des

noms en *our* qui, venant primitivement de *ér*, doivent reprendre leur ancienne prononciation pour la formation du pluriel.

EXEMPLES :

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Bugul,	berger.	*Bugulion*,	bergers.
Mevul,	domestique.	*Mevulion*,	domestiques.
Allumour,	qui allume.	*Allumerion*,	qui allument.
Botellour,	botteleur.	*Botellerion*,	botteleurs.
Dornour,	batteur.	*Dornerion*,	batteurs.
Mâlour,	qui moud.	*Mâlerion*,	qui moulent.
Predegour,	prédicateur.	*Predeguerion*,	prédicateurs.
Touéour,	jureur.	*Touéerion*,	jureurs.

Troisième exception.

Les noms féminins terminés en *ès* forment leur pluriel en ajoutant *èd* au singulier.

EXEMPLES :

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Bosserès,	bouchère.	*Bosserèsèd*,	bouchères.
Maguerès,	nourrice.	*Maguerèsèd*,	nourrices.
Nyès,	nièce.	*Nyèsèd*,	nièces.

Les noms masculins qui regardent l'état ou la condition, èt qui ne finissent pas en *ér*, en *ul* ou en *our*, forment aussi communément leur pluriel en ajoutant *èd* au singulier.

EXEMPLES :

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Avocad,	avocat.	*Avocadèd*,	avocats.
Ministre,	ministre.	*Ministrèd*,	ministres.
Person,	curé.	*Personèd*,	curés.
Pab,	pape.	*Pabèd*,	papes.
Soudard,	soldat.	*Soudardèd*,	soldats.

Les noms de bêtes, d'insectes, d'oiseaux,

de poissons forment encore assez communément leur pluriel en ajoutant *èd* au singulier.

Exemples de noms de bêtes.

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Aneval,	animal.	*Anevalèd*,	animaux.
Lon,	bête.	*Lonèd*,	bêtes.
Oën,	agneau.	*Oënèd*,	agneaux.
Boh,	bouc.	*Bokèd*,	boucs.
Coulin,	lapin.	*Coulinèd*,	lapins.
Tigre,	tigre.	*Tigrèd*,	tigres.

Exemples de noms d'insectes.

Amprehon,	ver de terre.	*Amprehonèd*,	vers de terre.
Prinhue,	ver.	*Prinhuèd*,	vers.
Chignan,	grenouille.	*Chignanèd*,	grenouilles.
Ran,	grenouille.	*Ranèd*,	grenouilles.
Serpand,	serpent.	*Serpandèd*,	serpents.
Tossègue,	crapaud.	*Tosséguèd*,	crapauds.

Exemples de noms d'oiseaux.

Coan,	chat-huant.	*Coanèd*,	chats-huants.
Coucou,	coucou.	*Coucouèd*,	coucous.
Clom,	pigeon.	*Clomèd*,	pigeons.
In;	oiseau.	*Inèd*,	oiseaux.
Golvan,	moineau.	*Golvanèd*,	moineaux.
Pechon,	petit d'un oiseau.	*Pechonèd*,	petits d'un oiseau.
Tarondelle,	hirondelle.	*Tarondellèd*,	hirondelles.
Quevelègue,	bécasse.	*Quevelèguèd*,	bécasses.
Melenègue,	verdier.	*Melenèguèd*,	verdiers.
Pigue,	pie.	*Piguèd*,	pies.
Serin,	serin.	*Serinèd*,	serins.
Squeul,	milan.	*Squeulèd*,	milans.
Truhunel,	tourterelle.	*Truhunèlèd*,	tourterelles.

Quatrième exception.

Tous les noms de fruits, de légumes, de grains et d'insectes, qui ont le singulier en *en*,

forment leur pluriel en retranchant cette dernière syllabe. EXEMPLES :

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Piren,	poire.	*Pir*,	poires.
Quirisen,	cerise.	*Quiris*,	cerises.
Quistènen,	châtaigne.	*Quistèn*,	châtaignes.
Queneuen,	noix.	*Queneu*,	noix.
Bleuen,	fleur.	*Bleu*.	fleurs.
Caulen,	chou.	*Caul*,	choux.
Pisen,	pois.	*Pis*,	pois.
Gùenehen,	grain de froment.	*Gùenèh*,	grains de froment
Segalen,	grain de seigle.	*Segal*.	grains de seigle.
Huenen,	puce.	*Huen*,	puces.
Leuen,	pou.	*Leu*,	pous.
Quelionen,	mouche.	*Quelion*,	mouches.
Gùérenen,	mouche à miel.	*Gùéren*,	mouches à miel.

Il y a quelques noms irréguliers qui forment leur pluriel tantôt par le retranchement, tantôt par l'addition, ou par le changement d'une ou de plusieurs lettres, dont je ne connais d'autres règles que l'usage. Comme il serait trop long de donner ici le pluriel de tous les noms irréguliers, il faudra se contenter de quelques exemples les plus ordinaires des exceptions.

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Asclœden,	éclat de bois.	*Asclœd*,	éclats de bois.
Asquorn,	os.	*Æsquern*,	os.
Eutru,	monsieur.	*Tudgentil*,	messieurs.
Bah,	bâton.	*Béhyér*,	bâtons.
Bis,	doigt.	*Bisyèd*,	doigts.
Biseu,	bague.	*Biseuyér*,	bagues.
Bleven,	cheveu.	*Blev*,	cheveux.
Bran,	corbeau.	*Brendi*,	corbeaux.
Brér,	frère.	*Bredér*,	frères.
Beuh,	vache.	*Seud*,	vaches.
Cloërec,	abbé.	*Cloër*,	abbés.
Cloh,	cloche.	*Clehyér*,	cloches.

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Cogussen,	nuage.	*Cogus*,	nuages.
Coutel,	couteau.	*Quentel*,	couteaux.
Crampoèhen,	crêpe.	*Crampoèh*,	crêpes.
Ky,	chien.	*Chas*,	chiens.
Creuen,	croûte.	*Creu*,	croûtes.
Corden,	corde.	*Credad*,	cordes.
Dant,	dent.	*Dénd*,	dents.
Avad, *avaden*,	brebis.	*Devend* ou *devèd*,	brebis.
Dén,	homme.	*Tud*,	hommes.
Ejon,	bœuf.	*Ehèn*,	bœufs.
Fagoden,	fagot.	*Fagod*,	fagots.
Falh,	faucille.	*Felhyér*,	faucilles.
Forh,	fourche.	*Ferhyér*,	fourches.
Galletten,	galette.	*Gallèd*,	galettes.
Gueu,	mensonge.	*Gueuyér*,	mensonges.
Gavre ou *gor*,	chèvre.	*Guævre*,	chèvres.
Garh,	haie.	*Garhyér*,	haies.
Gleuen,	charbon.	*Gleu*,	charbons.
Gloahen,	latte.	*Gloah*,	lattes.
Groëg,	femme.	*Groagué*,	femmes.
Gùerhed,	fuseau.	*Gùerhedi*,	fuseaux.
Gùéen,	arbre.	*Gùé*,	arbres.
Hoh,	cochon.	*Moh*,	cochons.
Isil,	membre décharné.	*Isili*,	membres décharnés.
Jau,	cheval.	*Quesèg* ou *roncéd*,	chevaux.
Kah,	chat.	*Kihyér*,	chats.
Kar,	parent.	*Kerend*,	parents.
Laër,	voleur.	*Laëron*,	voleurs.
Lestre,	vaisseau.	*Lestri*,	vaisseaux.
Mæstre,	maître.	*Mæstre*,	maîtres.
Monah,	moine.	*Menéh*,	moines.
Meud,	bélier.	*Meudi*,	béliers.
Meil,	mulet.	*Meilli*,	mulets.
Mein,	pierre.	*Mein*,	pierres.
Neden,	fil.	*Ned*,	fils.
Plousen,	paille.	*Plous*,	pailles.
Plusquen,	pelure.	*Plusq*,	pelures.
Quibrien,	chevron.	*Quibriad*,	chevrons.
Quernel,	cercle.	*Querlad*,	cercles.

SINGULIERS.		PLURIELS.	
Roh,	rocher.	*Rehyér*,	rochers.
Sah,	sac.	*Séhyér*,	sacs.
Sylien,	anguille.	*Syliėd*,	anguilles.
Saucissen,	saucisse.	*Saucis*,	saucisses.
Spillen,	épingle.	*Spilleu*,	épingles.
Stiren,	étoile.	*Stir* ou *stirėd*,	étoiles.
Terv,	taureau.	*Tervi*,	taureaux.
Ty,	maison.	*Tyér*,	maisons.
Trest,	poutre.	*Trestyér*,	poutres.

DES DIMINUTIFS.

Le *diminutif* est un mot qui marque la diminution du nom dont il est dérivé. Les diminutifs sont des termes de caresse, ou de compassion, ou de moquerie; ils sont aussi communs dans la langue bretonne que rares dans la langue française.

Règle pour former le singulier du diminutif.

Le diminutif forme son singulier en ajoutant *icg* au mot dont il est dérivé.

EXEMPLES :

Tad,	père.	*Tadicg*,	tendre père.
Tocq,	chapeau.	*Tocqicg*,	petit chapeau.
Ty,	maison.	*Tyicg*,	maisonnette.

Règle pour former le pluriel des diminutifs.

Les noms qui forment leur pluriel en ajoutant *eu* au singulier, forment leurs diminutifs pluriels du nom singulier, en y ajoutant *icgueu*; et tous ceux qui ne forment pas leur pluriel en ajoutant *eu* au singulier, forment leurs diminutifs pluriels du pluriel du nom entier, en y ajoutant *icgueu*.

EXEMPLES :

SING.	PLUR.			
Tad,	*tadeu,*	père.	*Tadicgueu,*	tendres pères.
Mam,	*mameu,*	mères.	*Mamicgueu,*	tendres mères.
Tocq,	*tocqueu,*	chapeau.	*Tocqicgueu,*	petits chapeaux.
Laër,	*laëron,*	voleur.	*Laëronicgueu,*	petits voleurs.
In,	*inèd,*	oiseau.	*Inedicgueu,*	petits oiseaux.

Quand les diminutifs sont des termes de grand mépris, on surajoute le mot ***bihan,*** petit. ***Ex.***

Dénic bihan, tout petit homme. *Tudicgueu vihan,* de tout petits hommes.

Tyicg bihan, toute petite maison. *Tyericgueu bihan,* petites maisonnettes.

Tamicg bihan, très-peu. *Tamicgueu bihan,* très-petits morceaux.

Quand les diminutifs sont des termes de grande caresse ou de grande compassion, on surajoute, au lieu de ***bihan, peur, quèh,*** qui en ce sens ne signifient que ***cher*** et ***très-cher.***

EXEMPLES :

Crouéduricg quèh, pauvre enfant. *Bugaléicgueu quèh,* pauvres enfants.

Mamicg peur, pauvre mère. *Mamicgueu peur,* pauvres mères.

CHAPITRE II.

SECONDE ESPÈCE DE MOTS.

L'Article.

L'Article est un petit mot que l'on met devant les noms communs, et qui sert à déterminer le sens plus ou moins restreint du substantif devant lequel il est placé.

Nous n'avons en breton qu'un article, mais

dont la dernière lettre varie selon la lettre initiale du mot qui le suit. Il est le même au singulier qu'au pluriel, et au masculin qu'au féminin. Cet article est *en, er, el;* il répond à l'article français *le, la, les.*

En se met devant *a, e, o, u, d, n, t: en ahuel*, le vent; *en éhuéh*, le souci; *en overen*, la messe; *en usulér*, l'usurier; *en dant*, la dent; *en nos*, la nuit; *en tad*, le père.

En se met aussi devant *i* quand cette voyelle est suivie d'une consonne; mais quand *i* est suivi d'une voyelle, il faut mettre *er*, comme on le verra dans les exemples suivants:

En inour,	l'honneur.	*Er iénion*,	le froid.
En imur,	l'humeur.	*Er iehèd*,	la santé.
En imbad,	la réjouissance.	*Er iar*,	la poule.

En se met encore devant *h*, quand cette lettre est la radicale du mot; mais quand cette lettre est mise, par euphonie, à la place d'une autre lettre, il faut mettre *er*.

EXEMPLES:

En had,	la semence.	*Er havel*,	le berceau.
En han,	l'été.	*Er han*,	le chant.
En hoh,	le cochon.	*Er hoh*,	le vieux.
En huénen,	la puce.	*Er hoéd*,	le bois.

Dans ces mots, l'*h* est la véritable lettre initiale: ainsi vous trouverez dans le dictionnaire breton *had, han, hoh, huénen.*

Dans ceux-ci la lettre *h* n'est employée que par euphonie, à la place du *c*: les mots au naturel sont *cavel, can, coh, coéd.*

El se met bien devant les mots qui commencent par un *l: el lonèd*, les bêtes; *el livreu*, les livres. On peut cependant mettre *en* même devant *l.*

Er se met devant toutes les autres lettres : *er bugul*, le berger ; *er fetén*, la fontaine ; *er gulé*, le lit ; *er jau*, le cheval ; *er marhadour*, le marchand ; *er péhèd*, le péché ; *er roh*, le rocher ; *er sul*, le dimanche ; *er vanité*, la vanité, etc.

L'adjectif numéral *un*, *ur*, *ul*, un, une, suit en tout les mêmes règles que l'article.

CHAPITRE III.

TROISIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adjectif.

L'Adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *tad mad*, bon père ; *mam vad*, bonne mère, etc.

Les adjectifs bretons n'ont proprement ni genre ni nombre ; ils ont seulement la propriété de se joindre aux substantifs de différents genres et de différents nombres.

EXEMPLES :

Un dén avar,	*ur voès avar.*	*Tud avar*,	*merhèd avar.*
Un homme,	une femme avare.	Des hommes,	des femmes avares.
Un tad tinér,	*ur vam tinér.*	*Tadeu tinér*,	*mameu tinér.*
Un père tendre,	une mère tendre.	Des pères tendres,	des mères tend.

Remarques sur quelques adjectifs.

Quelques adjectifs dont les initiales sont *b* ou *m*, changent ces lettres en *v* pour le féminin,

lorsque ces adjectifs suivent *immédiatement* leurs substantifs. EXEMPLES :

Un dén brahue, un joli homme. *Ur voès vrahue*, une jolie femme.
Un dén bras, un homme grand. *Ur voès vras*, une femme grande.

J'ai dit : lorsque les adjectifs suivent immédiatement leurs substantifs ; car si l'adjectif était séparé de son substantif, ne fût-ce que par la conjonction *ha*, et, il n'y aurait aucun changement à faire.

EXEMPLES :

Adjectifs immédiatement joints aux substantifs.

Ur voès vras, une grande femme.
Ur verh vihan, une petite fille.

Adjectifs séparés des substantifs.

Ur voès lard ha bras, une femme grasse et grande.
Merhèd vrahue, *mæs bihan*, filles jolies, mais petites.

Il n'y a guère que les adjectifs *brahue*, *bras*, *bihan*, *mad* qui suivent cette règle : car on ne dira pas *ur voès vossu*, une femme bossue ; *ur voès valhurus*, une femme malheureuse, quoique ces adjectifs commencent par *b*, *m* ; mais il faut dire : *ur voès bossu*, *ur voès malhurus*.

Pour le pluriel, ces mêmes adjectifs, quand ils sont joints immédiatement à des noms d'êtres animés, changent également l'*m* et le *b* en *v*, soit qu'ils se rapportent à un nom masculin ou à un nom féminin.

EXEMPLES :

Tud vrahue, de jolis hommes. *Merhèd vrahue*, de jolies femmes.
Ehén bras, de grands bœufs. *Beuhèd vras*, de grandes vaches.

Lorsque ces adjectifs sont joints à des choses inanimées, l'usage veut qu'on ne change aucune lettre pour le pluriel masculin ; mais le pluriel féminin veut l'adoucissement.

EXEMPLES MASCULINS :

Parqueu bras,	de grands champs.
Péhedeu bihan,	des péchés légers.
Tocqueu brahue,	de jolis chapeaux.
Guléieu mad,	de bons lits.

EXEMPLES FÉMININS :

Campreu vras,	de grandes chambres.
Pénigeneu vihan,	des pénitences légères.
Tauleu vrahue,	de jolies tables.
Nicélieu vad,	de bons draps.

Des Adjectifs pronominaux.

Les adjectifs *pronominaux* sont ainsi appelés à cause de l'espèce d'affinité qu'ils ont avec les pronoms. Ils se divisent en *possessifs*, *démonstratifs* et *indéfinis*.

Des Adjectifs pronominaux possessifs.

On appelle ainsi certains mots qui déterminent le nom auquel ils sont joints, en y ajoutant une idée de possession.

Ces adjectifs pronominaux possessifs sont :

me, men, mem,	mon, ma, mes.
te, ha,	ton, ta, tes.
é, hé,	son, sa, ses.
hun, hur, hul,	notre, nos.
hou,	votre, vos.
ou,	leur, leurs.

Men s'emploie devant un mot qui commence

par *d* ou par *g* : *men Doué,* mon Dieu ; *men dorn,* ma main.

Mem ne se met que devant *b* : *mem bis,* mon doigt ; *mem buhé,* ma vie.

Me se place devant toutes les autres lettres : *me salvedigueah,* mon salut ; *me honar,* ma rage ; *me volanté,* ma volonté.

Ha est en usage dans les environs de Vannes, et *te* dans les environs de Pontivy et de Lorient ; ainsi dans les environs de Vannes, on dira *ha dad,* et ailleurs *te dad,* ton père.

On se sert de *é* pour signifier *son, sa, ses,* quand la personne qui possède est du genre masculin, et de *hé,* si elle est du genre féminin.

EXEMPLES :

Me zad en dès collet é argand.	*Me mam en dès collet hé argand.*
Mon père a perdu son argent.	Ma mère a perdu son argent.
Mem brér en dès cavet é livreu.	*Me hoër en dès cavet hé livreu.*
Mon frère a trouvé ses livres.	Ma sœur a trouvé ses livres.

Hun, hur, hul, suit les règles données sur l'article.

Des Adjectifs pronominaux démonstratifs.

Les adjectifs pronominaux *démonstratifs* sont toujours joints à un nom dont ils restreignent la signification, et qu'ils modifient, en y ajoutant une idée d'indication. Ces adjectifs sont :

Ce, men, hond, ce, cet, cette, ces.

Men désigne une personne ou une chose plus proche ; *ce,* une personne ou une chose plus éloignée ; *hond,* une personne ou une chose encore plus éloignée ou absente, mais dont on vient de parler.

Par euphonie, on change quelquefois *ce* en *ze*.

Ces adjectifs se placent après leurs substantifs, et ils sont invariables.

Des Adjectifs pronominaux indéfinis.

Les adjectifs pronominaux *indéfinis* sont en français *chaque*, *quelconque*, *nul*, *aucun*, *pas un*, *même*, *plusieurs*, *tout*, *quel* et *quelque*. Voici comment il faut les rendre en breton :

Chaque, *peb* : chaque homme, *peb dén* ; chaque femme, *peb moès*.

Quelconque, employé avec une négation, *nul*, *aucun* s'expriment par *erbet* : il n'y a chose quelconque, nulle chose, aucune chose qui puisse le contenter, *nen dés tra erbet capable d'en houtantèin*.

Quelconque, employé sans négation, s'exprime par *ne verne péhani* : un homme quelconque vous demande, *un dén ne verne péhani hou coulène*.

Pas un se rend par *erbet* ou *pas un* : pas un homme n'est content de ce qu'il a, *dén erbet nen dé coutant ag er péh en dès*, ou *pas un dén nen dé coutant*.

Même s'exprime par *memb*, et il se met devant ou après le substantif, dans les mêmes cas que dans le français : le même homme, *er memb dén* ; l'homme même, *en dén memb*.

Plusieurs se rend par *calz*, *hilleih*, *paud* ; mais ces deux derniers mots ne sont pas employés partout. Ces mots signifient *beaucoup* et sont adverbes ; il faut mettre *a* devant le mot qui les suit : plusieurs maisons, *calz*, *hilleih*, *paud a dyér*.

Tout, signifiant une chose considérée en son entier, s'exprime par *tout* : le tout est plus grand que sa partie, *en tout e zou brassoh aveit ul loden* ; tout est possible à Dieu, *Doué e elle gobér tout er péh e gare.*

Tout, signifiant tout entier, se rend par *abéh, én antiér* : tout l'homme ne meurt pas, *mabdén ne varhue quet abéh, én antiér.*

Tout, signifiant chaque, se rend par *peb* : tout homme, en naissant, marche à la tombe, *peb dén, én ur zonnet ér bed, e guerhe d'er bé.*

Tout, signifiant une universalité collective, s'exprime par *ol* ou *rah* : tous les hommes mourront, *ol en dud*, ou *rah en dud e varhuou* ; il a mis toute sa force, *laqueit en dès ol é nerh*, ou *rah é nerh.*

Quel, quelle, *péh, pebéh*, quel homme vient là ? *péh dén e za aze ?* Quel malheur ! *pebéh malhur ! Péh* s'emploie dans l'interrogation et *pebéh* dans l'exclamation.

Quelque se rend par *benec* : mon père a eu quelque peine, *me zad en dès bet ur boén benec.*

Quelque... que se rend par *deustou de*, ou *ne verne péh* : quelque bien qu'on lui fasse, *deustou d'er vad e hrér aveit ou*, ou bien *ne verne péh vad e hrér aveit ou.*

Degrés de signification dans les Adjectifs.

On distingue dans les adjectifs trois degrés de signification : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif.*

Le positif n'est autre chose que l'adjectif même, comme *bras*, grand ; *brahue*, beau.

Le comparatif, c'est l'adjectif avec comparaison : quand on compare deux choses, on trouve que l'une est ou supérieure à l'autre, ou inférieure à l'autre, ou égale à l'autre ; ainsi il y a trois sortes de comparatifs : les comparatifs de *supériorité*, les comparatifs d'*infériorité* et les comparatifs d'*égalité*.

Pour former un comparatif de *supériorité*, il faut supprimer l'*e* muet final, s'il y en a un, doubler la dernière consonne, si c'est une immuable, la renforcer d'un degré, si c'est une muable ; et, si la dernière lettre est une voyelle autre que l'*e* muet, ajouter *h* à cette voyelle ; enfin surajouter *oh* au positif ainsi amendé.

EXEMPLES :

Amiable,	amical.	*Amiaploh*,	plus amical.
Cruel,	cruel.	*Cruelloh*,	plus cruel.
Mad,	bon.	*Matoh*,	meilleur.
Droug,	mauvais.	*Droucoh*,	plus mauvais.
Didruhé,	impitoyable.	*Didruhéhoh*,	plus impitoyable.

Les deux comparatifs *mad*, bon, *fal*, mauvais, ont un comparatif régulier et un comparatif irrégulier ; ainsi on dira *matoh* ou *gùel*, meilleur ; *falloh* ou *gouèh*, pire.

Pour exprimer un comparatif d'*infériorité*, il faut prendre une tournure ; ainsi pour bien rendre en breton ces phrases, et autres semblables, *je suis moins sage que vous ; je suis moins grand que mon frère*, il faut dire : Je ne suis pas si sage que vous ; je ne suis pas si grand que mon frère : *nen don quet quen aviset èl oh ; nen don quet quer bras èl mem brér.*

Pour marquer un comparatif d'égalité, on met *quen, quer, quel* devant l'adjectif;

EXEMPLES :

Pierre est aussi grand que Paul, *Pierre e zou quer bras èl Paul;* je suis aussi avancé que vous, *quen avancet-on èl oh.*

Quen, quer, quel suit en tout les règles touchant l'article.

Le mot *èl* sert à joindre les deux choses que l'on compare.

L'adjectif est au *superlatif* quand il exprime la qualité dans un très-haut degré, ou dans le plus haut degré.

Quand le superlatif exprime la qualité dans un très-haut degré, il s'appelle *absolu* et se forme en plaçant les adverbes *forh, goal* immédiatement avant l'adjectif, ou *bras* après l'adjectif. On se sert aussi de *meurbet,* qui signifie grandement, étonnamment ; mais il faut remarquer qu'i n'est pas d'un usage général;

EXEMPLES :

Forh clan, goal glan, clan bras, *très-malade.*

Forh sod, goal sod, sod bras, *très-sot.*

Forh dangerus, goal zangerus, dangerus bras, *fort dangereux.*

On peut remarquer, en passant, que *forh* demande la conservation de la lettre radicale; et que *goal* veut un degré d'adoucissement.

Il faut aussi remarquer que *goal* se met mieux quand l'adjectif exprime une mauvaise qualité.

On se sert encore de *mad* pour exprimer un superlatif absolu, quand l'adjectif exprime une bonne qualité; ainsi on dira : *coutant mad,* très-content; *lard mad,* très-gras, etc.

Quand l'adjectif exprime la qualité dans le plus haut degré, il s'appelle *relatif,* et il se forme de l'adjectif, en y ajoutant *an,* après avoir supprimé l'*e* muet final, s'il y en avait un; doublé la dernière consonne, si c'était une muable; renforcé, si c'était une immuable, et ajouté *h* à la dernière, si c'était une voyelle autre que l'*e* muet.

EXEMPLES :

Adorable,	adorable.	*Adoraplan,*	le plus adorable.
Bihan,	petit.	*Bihannan,*	le plus petit.
Didrous,	paisible.	*Didroussan,*	le plus paisible.
Didruhé,	impitoyable.	*Didruhéhan,*	le plus impitoyable.

Noms et Adjectifs de Nombre.

Les noms de nombre sont ceux dont on se sert pour compter. Il y en a de deux sortes: les noms de nombre *cardinaux* et les noms de nombre *ordinaux.*

Il faut remarquer 1.° qu'en breton 2, 3 et 4 ont leur masculin et leur féminin; 2.° qu'il n'y a de nombre simple que jusqu'à 10; après quoi on compte en surajoutant à 10 1, 2, 3, etc., jusqu'à 20. Depuis 20, on compte en y ajoutant les 9 premiers nombres, avec *ar,* sur, jusqu'à 30. Depuis 30 jusqu'à 100, en préposant les 9 premiers nombres à chaque vingtaine, avec la conjonction *ha* devant une consonne, et *hag* devant une voyelle, observant partout le genre masculin

ou le genre féminin pour les nombres 2, 3, 4, même dans les nombres ordinaux.

Les noms de nombre *cardinaux* sont :

1 unan.
2 deu, diüe. (m., f.)
3 tri, tair. (m., f.)
4 piar, pedair. (m., f.)
5 pémb.
6 huèh.
7 seih.
8 eih.
9 nàu.
10 dec.
11 unec.
12 deuzec.
13 trizec.
14 piarzec.
15 pembzec.
16 huèhzec.
17 seihtec.
18 trihuèh.
19 nandec.
20 uéguend.
21 unan ar-n'uéguend.
22 deu ar-n'uéguend.
23 tri ar-n'uéguend.
24 piar ar-n'uéguend.
25 pémb ar-n'uéguend.
26 huèh ar-n'uéguend.
27 seih ar-n'uéguend.
28 eih ar-n'uéguend.
29 nàu ar-n'uéguend.
30 tregond.
31 unan ha tregond.
32 deu ha tregond.
33 tri ha tregond.
34 piar ha tregond.
35 pémb ha tregond.
36 huèh ha tregond.
37 seih ha tregond.
38 eih ha tregond.
39 nàu ha tregond.
40 deu uéguend.
41 unan ha deu uéguend.
42 deu ha deu uéguend.
43 tri ha deu uéguend.
44 piar ha deu uéguend.
45 pémb ha deu uéguend.
46 huèh ha deu uéguend.
47 seih ha deu uéguend.
48 eih ha deu uéguend.
49 nàu ha deu uéguend.
50 hantér-hand.
51 unan ha hantér-hand.
52 deu ha hantér-hand.
53 tri ha hantér-hand.
54 piar ha hantér-hand.
55 pémb ha hantér-hand.
56 huèh ha hantér-hand.
57 seih ha hantér-hand.
58 eih ha hantér-hand.
59 nàu ha hantér-hand.
60 tri uéguend.
61 unan ha tri uéguend.
62 deu ha tri uéguend.
63 tri ha tri uéguend.
64 piar ha tri uéguend.
65 pémb ha tri uéguend.
66 huèh ha tri uéguend.
67 seih ha tri uéguend.
68 eih ha tri uéguend.

69 nàu ha tri uéguend.
70 dec ha tri uéguend.
71 unec ha tri uéguend.
72 deuzec ha tri uéguend.
73 trizec ha tri uéguend.
74 piarzec ha tri uéguend.
75 pémbzec ha tri uéguend
76 huèhzec ha tri uéguend.
77 seihtec ha tri uéguend.
78 trihuèh ha tri uéguend.
79 nandec ha tri uéguend.
80 piar uéguend.
81 unan ha piar uéguend.
82 deu ha piar uéguend.
90 déc ha piar uéguend.
91 unec ha piar uéguend.
92 deuzec ha piar uéguend
100 cand.
101 unan ha cand.
102 deu ha cand.
110 dec ha cand.
111 unec ha cand.
112 deuzec ha cand.
120 huèh uéguend.
121 unan ha huèh uéguend.
122 deu ha huèh uéguend.
130 dec ha huèh uéguend.
135 pembzec ha huèh uéguend.
140 seih uéguend.
141 unan ha seih uéguend.
150 dec ha seih uéguend.
151 unec ha seih uéguend.
160 eih uéguend.
161 unan hag eih uéguend.
170 dec hag eih uéguend.
171 unec hag eih uéguend.
172 deuzec hag eih uéguend.
180 nàu uéguend.
181 unan ha nàu uéguend
190 dec ha nàu uéguend.
191 unec ha nàu uéguend.
200 deu-gand.
201 unan ha deu-gand.
220 unec uéguend.
240 deuzec uéguend.
241 unan ha deuzec uéguend.
250 dec ha deuzec uéguend.
260 trizec uéguend.
270 dec ha trizec uéguend.
280 piarzec uéguend.
290 dec ha piarzec uéguend.
300 tri hand *ou* pembzec uéguend
400 piar hand.
500 pemb cand.
600 huèh cand.
700 seih cand.
800 eih cand.
900 nàu cand.
1000 mil.
10,000 dec mil.
100,000 cand mil.
1,000,000 milion, etc.

Des Nombres ordinaux.

Tous les noms de nombre *ordinaux*, les deux premiers exceptés, se forment des *cardinaux*, en y ajoutant *vèd*. Il faut bien remarquer que la terminaison *vèd* ne s'emploie à la fin de tout le nombre que jusqu'à 20 et dans les nombres ronds 30, 40, 50, etc. Dans les autres nombres, la terminaison *vèd* se met après le premier

nombre. Ainsi on dira *trivèd, piarvèd, pémbvèd, tregondvèd*; mais il faudra dire *pémbvèd ha tregond, huèhvèd ha tregond*, et non pas *pémb ha tregondvèd, huèh ha tregondvèd.*

Les noms de nombre *ordinaux* sont :

1.er quetan.	21e er hetan ar-n'uéguend.
Le 1.er er hetan.	22.e en eil ar-n'uéguend.
La 1.re er guetan.	23.e en drivèd ar-n'uéguend.
Le 2.e en eil.	30.e tregondvèd.
Le 3.e en drivèd.	31.e er hetan ha tregond.
La 3.e en dairvèd.	40.e deu uéguendvèd.
Le 4.e er biarvèd.	50.e hantér-handvèd.
La 4.e er bedairvèd.	60.e tri uéguendvèd.
Le 5.e er bémbvèd.	80.e piar uéguendvèd.
Le 6.e en huèhvèd.	90.e decvèd ha piar-uéguend.
Le 7.e er seihvèd.	100.e candvèd.
Le 8.e en eihvèd.	110.e decvèd ha cand.
Le 9.e en nàuvèd.	120.e huèh uéguendvèd.
Le 10.e en decvèd.	200.e deu gandvèd.
Le 11.e en unecvèd.	300.e tri handvèd.
Le 12.e en deuzecvèd.	400.e piar handvèd.
Le 13.e en trizecvèd.	500.e pémb candvèd.
14.e piarzecvèd.	600.e huèh candvèd.
15.e pémbzecvèd.	700.e seih candvèd.
16.e huèhzecvèd.	800.e eih candvèd.
17.e seihtecvèd.	900.e nàu candvèd.
18.e trihuèhvèd.	1000.e milvèd.
19.e nandecvèd.	100000.e cand milvèd, etc.
20.e uéguendvèd.	



CHAPITRE IV.

QUATRIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Pronom.

Le *Pronom* est un mot qui tient la place du nom.

On divise les pronoms en *personnels*, *possessifs*, *démonstratifs*, *relatifs* et *indéfinis*.

Pronoms personnels.

La fonction des pronoms *personnels* est de désigner les personnes.

Il y a trois personnes : la première est celle qui parle ; la seconde est celle à qui l'on parle ; la troisième est celle de qui l'on parle.

Pronoms de la première personne.

Ce pronom est des deux genres, masculin si c'est un homme qui parle, féminin si c'est une femme.

SINGULIER.	PLURIEL.
Je, moi, *me*, *mé*, *em*.	Nous, *ni*, *hun*.
De moi, *a-hân-an*, *a-han-on*.	De nous, *a-han-amb*, *a-han-omb*.
A moi, *d'eign*.	A nous, *d'emb* ou *d'omb*.

Me s'emploie quand le pronôm est simplement nominatif : *me gâre,* j'aime ; *me lare,* je dis.

Mais quand il y a répétition du pronom, ou quand la phrase contient quelque chose de vif, on se sert de *mé* pour remplacer le pronom français *moi* et pour exprimer la vivacité de l'opposition. EXEMPLES :

Vous ne voulez pas aller, eh bien, j'irai moi :

ne vennet quet monnet, ha ma, me iei mé. Que dis-je? *petra e laran*-mé? Tu travailles, toi, et moi je ne fais rien: *te labour, té, ha* mé *ne hran nitra.*

Quand le pronom *me*, moi, est régime d'un verbe à l'impératif, on se sert aussi de *mé: câret-mé*, aimez-moi; *punisset-mé*, punissez-moi.

Em s'emploie quand le pronom est régime d'un verbe qui n'est pas à l'impératif: *hui em douge*, vous me craignez; *hui em funisse*, vous me punissez; *hui em scoa*, vous me frappez.

Ni s'emploie toutes les fois que le pronom est sujet d'un verbe, et même lorsqu'il est complément d'un verbe à l'impératif: *ni e zorne*, nous battons (le blé); *ni e gousque*, nous dormons; *lausquet-ni*, laissez-nous; *salvet-ni*, sauvez-nous.

Hun se met quand le pronom est complément d'un verbe qui n'est pas à l'impératif, et se place devant le verbe: *hui hun zrompe*, vous nous trompez; *hui hun farie*, vous nous égarez.

A-han-an, a-han-amb, de nous, se disent dans les environs de Vannes, et ailleurs on dit *a-han-on, a-han-omb.*

Pronoms de la seconde personne.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Tu, toi, te,	*te, té, ha, hum.*	Vous,	*hui, hou, hum,* (*hu* après le verbe).
De toi,	*a-han-as.*	De vous,	*a-han-oh.*
A toi,	*d'id.*	A vous,	*d'oh.*

On se sert de *te* quand le pronom est nominatif simple: *te zouge*, tu crains; *te gonze*, tu parles.

J'ai dit quand le pronom est nominatif simple : car, lorsque le pronom se répète par emphase, ou qu'il y a quelque opposition, ou que le pronom est placé après le verbe, alors le pronom breton prend l'accent aigu : *te garehé, té, bihuein hemb labourat?* tu voudrais, toi, vivre sans travailler? *Te laboure, té, ha mé ne hran nitra;* tu travailles, toi, et moi je ne fais rien. *Petra e larès-té?* que dis-tu?

On se sert encore de *té* quand le pronom est régime par emphase; par exemple : je t'aime, toi, mais je n'aime pas ton frère ; *m'ha câre, té, mœs ne gâran quet ha vrér.* Je te punirai, toi, ou je ne le pourrai pas; *m'ha punissou, té, pé n'ellein quet er gobér.*

Lorsque *tu* ou *toi* est régime d'un verbe qui n'est pas à l'impératif, on se sert de *ha* qui se place devant le verbe : *m'ha câre*, je t'aime; *m'hâ cuéle*, je te vois.

Hum s'emploie quand le pronom est régime d'un verbe à l'impératif : *hum gâre,* aime-toi; *hum gâret,* aimez-vous; *hum bunisse,* punis-toi; *hum bunisset,* punissez-vous.

Hui se met quand le pronom est sujet et qu'il est placé avant le verbe : *hui e zaibre,* vous mangez; *hui e gonze,* vous parlez.

Hu se met bien quand le pronom nominatif est après le verbe : *petra e laret-hu?* que dites-vous? *Petra e hret-hu!* que faites-vous? On pourrait cependant dire : *petra e laret-hui? petra e hret-hui?*

Hou s'emploie quand le pronom est régime d'un verbe qui n'est pas à l'impératif, et se place devant le verbe : *m'hou scoei*, je vous frapperai ; *m'hou ç'hanàue*, je vous connais.

Pronoms de la troisième personne.

SINGULIER.	PLURIEL.
m. f.	
Il, elle, le, la ; *ean, hi, en, er, el.*	Eux, elles ; *ind, ou* (*i* après le verbe).
Se, soi.	*Hum*, pour les deux nombres.
m. f.	
De lui, d'elle ; *a-ne-hou, a-ne-hi.*	D'eux, d'elles, *a-ne-hai.*
m. f.	
A lui, à elle, *de-hou, de-hi.*	A eux, à elles, *de-hai.*

Ean, hi, ind s'emploient quand le pronom est nominatif, ou quand il est régime d'un verbe à l'impératif, et après le verbe avoir, *en dout*, dans tous ses temps et ses modes : *ean e gonze*, il parle ; *hi e gonze*, elle parle ; *ind e gonze*, ils ou elles parlent. — *Lahet-ean*, tuez-le ; *lahet-hi*, tuez-la ; *lahet-ind*, tuez-les. — *M'em bou-ean*, je l'aurai ; *m'em bou-hi*, je l'aurai (elle) ; *m'em bou-ind*, je les aurai.

Quand ce pronom est régime direct, il exprime le pronom français *le, la, les*, et il se rend en breton par *en, er, el* pour le singulier masculin ; par *hi* pour le singulier féminin, et par *ou* pour le pluriel des deux genres, et alors il se place devant le verbe : *hui er hâre*, vous l'aimez ; *hui hi menace*, vous la menacez ; *hui ou horrige*, vous les corrigez.

Hum se met toujours devant le verbe et reste invariable. Ce pronom s'emploie non-seulement pour *se, soi*, mais on s'en sert encore devant

les verbes réfléchis et réciproques pour signifier *moi, toi, soi, nous, vous;* ainsi on dira : *m'hum gène,* je me gène ; *te hum gène,* tu te gènes. — *Ni hum gâre,* nous nous aimons; *hui hum gâre,* vous vous aimez.

Pronoms possessifs.

Les pronoms *possessifs* sont ceux qui marquent la possession des personnes ou des choses qu'ils représentent.

SINGULIER.	PLURIEL.
Le mien, la mienne, *me hani.*	Les miens, les miennes, *me ré.*
Du mien, de la mienne, *a me hani.*	Des miens, des miennes, *a me ré.*
Au mien, à la mienne, *d'em hani.*	Aux miens, aux miennes, *d'em ré.*
Le tien, la tienne, *ha ç'hani.*	Les tiens, les tiennes, *ha ré* ou *te ré.*
Du tien, de la tienne, *ag ha ç'hani.*	Des tiens, des tiennes, *a te ré* ou *a ha ré.*
Au tien, à la tienne, *d'ha ç'hani.*	Aux tiens, aux tiennes, *d'ha ré.*
Le sien, la sienne, m. *é hani*, f. *hé hani.*	Les siens, les siennes, m. *é ré*, f. *hé ré.*
Du sien, de la sienne, m. *ag é hani*, f. *a hé hani.*	Des siens, des siennes, m. *ag é ré*, f. *a hé ré.*
Au sien, à la sienne, m. *d'é hani*, f. *d'hé hani.*	Aux siens, aux siennes, m. *d'é ré*, f. *d'hé ré.*
Le nôtre, la nôtre, *hun hani.*	Les nôtres, *hun ré.*
Du nôtre, de la nôtre, *a hun hani.*	Des nôtres, *a hun ré.*
Au nôtre, à la nôtre, *d'hun hani.*	Aux nôtres, *d'hun ré.*
Le vôtre, la vôtre, *hou ç'hani.*	Les vôtres, *hou ré.*
Du vôtre, de la vôtre, *a hou ç'hani.*	Des vôtres, *a hou ré.*
Au vôtre, à la vôtre, *d'hou ç'hani.*	Aux vôtres, *d'hou ré.*
Le leur, *ou hani.*	Les leurs, *ou ré.*
Du leur, *ag ou hani.*	Des leurs, *ag ou ré.*
Au leur, *d'ou hani.*	Aux leurs, *d'ou ré.*

Il faut remarquer que l'on met *é* pour exprimer *le sien, la sienne, les siens, les siennes,* quand l'antécédent est masculin, et *hé* quand l'antécédent est féminin.

EXEMPLES :

Mem brér en dès quemeret é hani.	*Me hoër en dès quemeret hé hani.*
Mon frère a pris le sien.	Ma sœur a pris le sien.
Me zad en dès collet é ré.	*Me mam en dès collet hé ré.*
Mon père a perdu les siens.	Ma mère a perdu les siens.

Pronoms démonstratifs.

Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui servent à montrer les personnes ou les choses dont on parle.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Celui, celle,	*en hani.*	Ceux, celles,	*er ré.*
De celui, de celle,	*ag en hani.*	De ceux, de celles,	*ag er ré.*
A celui, à celle,	*d'en hani.*	A ceux, à celles,	*d'er ré.*
Celui-ci,	*hanen.*	Ceux-ci, celles-ci,	*er ré-men.*
De celui-ci,	*a hanen.*	De ceux-ci, de celles-ci,	*ag er ré-men.*
A celui-ci,	*de hanen.*	A ceux-ci, à celles-ci,	*d'er ré-men.*
Celle-ci,	*honen.*	Ceux-là, celles-là,	*er ré-ze, er ré-hond.*
De celle-ci,	*a honen.*	De ceux-là, de celles-là,	*ag er ré-ze, ag er ré hond.*
A celle-ci,	*de honen.*	A ceux-là, à celles-là,	*d'er ré-ze, d'er ré-hond.*
Celui-là,	*hanèh.* / *hanond.*		
Celle-là,	*honèh.* / *honond.*		
Ce, ceci,	*en dra-men.*	Ces choses-ci,	*en treu-men.*
Ça, cela,	*endra-ze, en dra-hond.*	Ces choses-là,	*en treu-ze, en treu-hond.*

Hanen, honen, er ré-men, en dra-men, en treu-men s'emploient pour montrer des personnes ou des choses qui sont proches.

Hanèh, honèh, en dra-ze, en treu-ze sont mis pour montrer des personnes ou des choses éloignées.

Hanond, honond, en dra-hond, en treu-hond s'entendent de personnes ou de choses encore plus éloignées ou absentes.

Pronoms relatifs.

Les pronoms *relatifs* sont ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède et qu'on appelle *antécédent*, comme quand je dis : *Doué péhani en des crouéet er bed*, Dieu qui a créé le monde : *Doué* est l'antécédent du pronom relatif *péhani*.

SINGULIER.	PLURIEL.
Qui, lequel, laquelle, *péhani.*	Qui, lesquels, lesquelles, *péré.*
Dont, de qui, duquel, de laquelle, *a béhani.*	Dont, de qui, desquels, desquelles, *a béré.*
A qui, auquel, à laquelle, *de béhani.*	A qui, auxquels, auxquelles, *de béré.*

Que peut aussi se rendre par *péhani : en Doué péhani e gâran*, le Dieu que j'aime; *er verh péhani e ziméamb*, la fille que nous marions. Mais il vaut beaucoup mieux retrancher *péhani*, qui rend le discours languissant, et dire : *en Doué e gâramb, er verh e ziméamb.*

En se tourne par *de lui, d'elle, d'eux, d'elles :* j'en parle (de lui), *me gonze a-ne-hou ;* j'en parle (d'elle), *me gonze a-ne-hi;* j'en parle (d'eux, d'elles), *me gonze a-ne-hai.*

Y se tourne par *à cela, à lui, à elle, à eux, à elles, en lui, en elle, en eux, en elles*, selon

le sens de la phrase : ce n'est rien, j'y remédierai, *Nitra-é, me zougou remæd d'en draze* (à cela). J'ai reçu votre lettre, j'y répondrai, *receuet e mès hou lihér, me rescondou dehi* (à elle). C'est un honnête homme, fiez-vous-y, *un dén mad-é, hum fiet én ou* (en lui).

Pronoms interrogatifs.

Les pronoms *interrogatifs* sont ceux qui servent à interroger.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Qui?	*pihue?*	Qui?	*péré?*
De qui?	*a bihue?*	De qui?	*a béré?*
A qui?	*de bihue?*	A qui?	*de béré?*
Que? quoi?	*petra?*	De quoi?	*a betra?*
A quoi?	*de betra?*		
Lequel, laquelle?	*péhani?*	Lesquels, lesquelles?	*péré?*
Duquel, de laquelle?	*a béhani?*	Desquels, desquelles?	*a béré?*
Auquel, à laquelle?	*de béhani?*	Auxquels, auxquelles?	*de béré?*

On connaît que ces pronoms sont interrogatifs quand ils n'ont point d'antécédent, et qu'on peut les tourner par *quelle personne* ou *quelle chose?* Qui a fait cela? *pihue en dès groeit en dra-ze?* De qui parlez-vous? *a bihue é conzet-hu?* Que vous dirai-je? *petra e larein-mé d'oh?*

Pronoms indéfinis.

La fonction des pronoms *indéfinis* est de désigner les personnes ou les choses sans les particulariser; et c'est à cause de ce défaut de précision qui se trouve toujours dans leur manière de désigner, qu'on les nomme indéfinis.

Ces pronoms sont *on*, *quiconque*, *quelqu'un*, *chacun*, *autrui*, *personne*, *autre*, *l'un l'autre*, *l'un et l'autre*, *tel*, *tout*.

On. Comme le pronom indéfini *on* ne peut bien se rendre qu'en faisant éprouver un changement au verbe, il en sera parlé dans la syntaxe. Qu'il suffise ici de donner un exemple : on dit, *larèt e hrér*.

Quiconque s'exprime par *ne verne pihue* ou *pihue benec* : quiconque veut éviter le mal doit s'éloigner de l'occasion, *ne verne pihue e venne parrat doh en droug e zeli pêllat doh en occasion* ; quiconque dépense plus qu'il ne gagne deviendra certainement pauvre, *pihue benec e zispeigne mui eit ne houni, e zei a dra sur de vout peur*.

Quelqu'un, *quelqu'une* se rend par *unan benec*, quelques-uns par *ur ré benec* : quelqu'un a parlé, *unan benec en dès conzet* ; quelques-uns viendront tard, *ur ré benec e zei devéhad*.

Chacun, *chacune* s'exprime par *peb-unan* : chacun veut être maître, *peb-unan e venne bout mæstre* : chacune croit être jolie, *peb-unan e gred bout brahue*.

Autrui. Ce pronom se tourne en breton par *des autres*, *aux autres*, et s'exprime par *ag er réral*, *d'er réral* : il ne faut pas faire à autrui ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait, *ne faut quet gobér d'er réral er péh ne vennamb quet e vou groeit t'emb*.

Personne. Ce pronom s'exprime par *hanni*

ou par *dén erbet* : personne ne vient, *hanni ne za* ; y a-t-il personne d'assez hardi ? *a ean e zou hanni hardéh assès, a ean e zou dén erbet hardéh assès ?*

Un autre s'exprime par *un aral, d'autres* par *réral* : un autre m'aidera, *un aral em secourou* ; d'autres vous ont vu, *réral en dès hou cuélet.*

L'un l'autre, *unan en aral* ; les uns les autres, *en eil éguilé* : ils s'aiment l'un l'autre, *ind hum gâre unan en aral* ; ils s'aiment les uns les autres, *ind hum gâre en eil éguilé.*

L'un et l'autre, *unan hac en aral* ; les uns et les autres, *en eil hac éguilé* : l'un et l'autre viennent, *donnet e hrant unan hac en aral* ; ils viennent les uns et les autres, *donnet e hrant en eil hac éguilé.*

Tel, telle. -- *Tel*, employé comme pronom, se tourne par *il y a, bout zou* : tel paraît vous aimer qui vous hait, *bout zou hac e ziscoa hou cârein, hag en dès cas doh oh.* Tels rient aujourd'hui qui pleureront demain, *bout e zou hag e hoarhe hinihue hag e ouilou arhoah.*

Tout, pronom, se rend par *tout* ou *rah* : tout ce qui arrive, arrive par la permission de Dieu, *tout er péh e arrihue*, ou *rah en treu e arrihue, e arrihue dré bermission Doué. Rah* ne se met bien qu'avec un nom.

CHAPITRE V.

CINQUIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Verbe.

Le *verbe* est un mot dont on se sert pour exprimer que l'on est ou que l'on fait quelque chose.

On connaît un verbe en français quand on peut le faire précéder de ces pronoms : *je, tu, il* ou *elle, nous, vous, ils* ou *elles ;* comme *je lis, tu lis, il* ou *elle lit, nous lisons, vous lisez, ils* ou *elles lisent ;* et en breton, quand on peut le faire précéder par ceux-ci : *me, te, ean* ou *hi, ni, hui, ind,* comme *me gâre, te gâre, ean* ou *hi e gâre, ni e gâre, hui e gâre, ind e gâre.*

Il y a dans les verbes deux nombres : le *singulier,* quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, comme *cârein e hran,* j'aime; le *pluriel,* quand on parle de plusieurs personnes, comme *cârein e hramb,* nous aimons.

Il y a trois temps : le *présent* qui marque que la chose est ou se fait actuellement, comme *me léne,* je lis ; le *passé* ou *prétérit* qui marque que la chose a été faite, comme *me mès lénet,* j'ai lu ; le *futur* qui marque que la chose sera ou se fera, comme *me lénou,* je lirai.

On distingue plusieurs sortes de prétérits ou passés, savoir : un *imparfait, me léné,* je lisais;

deux *parfaits, me lénas,* je lus, *me mès lénet,* j'ai lu ; et un *plusque-parfait, mem boé lénet,* j'avais lu.

On distingue aussi deux futurs, le *futur simple, me lénou,* je lirai, et le *futur passé, mem bou lénet,* j'aurai lu.

Il y a cinq modes ou manières de signifier dans les verbes :

1.° L'*indicatif,* quand on affirme que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera.

2.° Le *conditionnel,* quand on dit qu'une chose serait ou qu'elle aurait été, moyennant une condition.

3.° L'*impératif,* quand on commande de la faire.

4.° Le *subjonctif,* quand on doute ou que l'on souhaite qu'elle se fasse.

5.° L'*infinitif,* qui exprime l'action ou l'état en général, sans nombres ni personnes, comme *bout,* être.

Ecrire ou réciter de suite les différents modes d'un verbe, avec tous les temps, les nombres et les personnes, cela s'appelle *conjuguer.*

Il y a en breton quatre conjugaisons différentes, que l'on distingue par le participe.

La première conjugaison a le participe terminé en *et,* comme *câret,* aimé.

La seconde a le participe terminé en *éet,* comme *badéet,* baptisé.

La troisième a le participe terminé en *eit,* comme *covesseit,* confessé.

La quatrième a le participe terminé en *iet,* comme *communiet,* communié.

Il y a différentes sortes de verbes, les verbes *auxiliaires*, les verbes *actifs*, les verbes *passifs*, les verbes *neutres*, les verbes *pronominaux*, les verbes *impersonnels* et les verbes *irréguliers*.

Des Verbes auxiliaires.

Ces verbes sont ainsi appelés parce qu'ils aident, ainsi que dans le français, à conjuguer tous les autres. Nous avons trois verbes auxiliaires qui sont *bout*, être; *en dout*, avoir; *gobér*, faire.

Bout (Être).

Avant de conjuguer ce verbe, il faut remarquer qu'il se conjugue de plusieurs manières, non pas cependant selon tous les modes et les temps, non plus que les deux verbes suivants.

1.re Manière. — *Simplement*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

S. *Me zou*, je suis.
Te zou, tu es.
Ean ou *hi e zou*, il *ou* elle est.
P. *Ni e zou*, nous sommes.
Hui e zou, vous êtes.
Ind e zou, ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

Me oé, j'étais.
Te oé, tu étais.
Ean e oé, il était.
Ni e oé, nous étions.
Hui e oé, vous étiez.
Ind e oé, ils étaient.

PARFAIT INDÉFINI (*).

Me zou bet, j'ai été.
Te zou bet, tu as été.
Ean e zou bet, il a été.
Ni e zou bet, n. avons été.
Hui e zou bet, v. avez été.
Ind e zou bet, ils ont été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Me oé bet, j'avais été.
Te oé bet, tu avais été.
Ean e oé bet, il avait été.
Ni e oé bet, nous avions été.
Hui e oé bet, v. aviez été.
Ind e oé bet, ils avaient été.

FUTUR.

Me vou, je serai.
Te vou, tu seras.

(*) Ce verbe n'a pas de parfait défini.

Ean e vou, il sera.
Ni e vou, nous serons.
Hui e vou, vous serez.
Ind e vou, ils seront.

FUTUR PASSÉ.

Me vou bet, j'aurai été.
Te vou bet, tu auras été.
Ean e vou bet, il aura été.
Ni e vou bet, nous aurons été.
Hui e vou bet, vous aurez été.
Ind e vou bet, ils auront été.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Me vèhé, je serais.
Te vèhé, tu serais.
Ean e vèhé, il serait.
Ni e vèhé, nous serions.
Hui e vèhé, vous seriez.
Ind e vèhé, ils seraient.

PASSÉ.

Me vèhé bet, j'aurais été.
Te vèhé bet, tu aurais été.
Ean e vèhé bet, il aurait été.
Ni e vèhé bet, nous aurions été.
Hui e vèhé bet, vous auriez été.
Ind e vèhé bet, ils auraient été.

On dit aussi en français : J'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Point de 1.re personne.

Béès, sois.
Béet, qu'il soit.
Béemb, soyons.
Béèh, soyez.
Béent, qu'ils soient.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Bout, être.

PARFAIT.

Bout bet, avoir été.

PARTICIPE.

Bet, été.

GÉRONDIFS.

En di, *de vout*, d'être.
En do, *é vout*, à être.
En dum, *eit bout*, pour être.

Le subjonctif en ce verbe, comme en tout autre, suppose toujours un *que* ou une conjonction, et se conjugue comme la seconde manière, en observant, 1.° que l'on met *ma* au lieu de *é :* il faut que je sois bien malheureux pour perdre avec ce jeu ! *ret-é ma on malhurus a ioh eit col guet en hoari-men !*

2.° Que le présent, l'imparfait, le parfait et le plusque-parfait du subjonctif en français, quand ils peuvent se tourner par les mêmes temps de l'indicatif, se rendent en breton par le présent, l'imparfait, le parfait et le plusque-

parfait après *que ;* mais que si ces quatre temps ne peuvent pas se tourner ainsi, ils se rendent en breton, le présent du subjonctif français par le futur, l'imparfait par le conditionnel présent, le parfait par le futur passé, et le plusque-parfait par le conditionnel passé ; *exemples :* il faut que je sois bien malade, puisque je ne puis rien manger ; *ret é ma on goal glan, pe n'ellan daibrein nitra.* — Il fallait que je fusse bien patient, puisque je ne disais rien ; *ret é ma oen patiant a ioh, a pe ne laren nitra.* — Il faut que j'aie été bien bon de l'avoir écouté ; *ret é ma on bet mad bras em bout ean cheleuet.* - Il fallait que j'eusse été en danger, puisqu'on avait appelé un médecin ; *ret oé ma oen bet én danger, a pe oé bet galhuet ur médecinour.* — Croyez-vous que mon père vienne bientôt ? *a credein e hret-hui é tei me zad touchant?* — Il faudrait que je fusse là demain ; *ret véhé ma véhen inou arhoah.* — Il faudra que j'aie été bien interrogé, avant que je lui dise cela ; *ret vou ma vein bet interroget mad, quent ma larein en dra-ze de-hou.* — Il aurait convenu que j'eusse été présent, avant qu'on m'eût condamné ; *jaugeable e véhé bet ma véhen bet ar el léh, quent bout bet condannet.*

(Ceci regarde toutes les conjugaisons.)

2.e MANIÈRE. — Après un *que*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

S. *É on*, que je suis.
E ous, que tu es.
E ma, qu'il est.
P. *E omb*, que n. sommes.
E oh, que vous êtes.
E mant, qu'ils sont.

IMPARFAIT.

É oen, que j'étais.
E oès, que tu étais.
E oé, qu'il était.
E oemb, que nous étions.
E oèh, que vous étiez.
E oent, qu'ils étaient.

PARFAIT.

É on bet, que j'ai été.
E ous bet, que tu as été.
E ma bet, qu'il a été.
E omb bet, que n. avons été.
E oh bet, que v. avez été.
E mant bet, qu'ils ont été.

PLUSQUE-PARFAIT.

E oen bet, que j'avais été.
E oès bet, que tu avais été.
E oé bet, qu'il avait été.
E oemb bet, que nous avions été.
E oèh bet, que vous aviez été.
E oent bet, qu'ils avaient été.

FUTUR.

É vein, que je serai.
E vei, que tu seras.
E vou, qu'il sera.
E véemb, que nous serons.
E véèh, que vous serez.
E veint, qu'ils seront.

FUTUR PASSÉ.

E vein bet, que j'aurai été.
E vei bet, que tu auras été.
E vou bet, qu'il aura été.
E véemb bet, que nous aurons été
E véèh bet, que vous aurez été.
E veint bet, qu'ils auront été.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

É véhen, que je serais.
E véhès, que tu serais.
E véhé, qu'il serait.
E véhemb, que n. serions.
E véhèh, que vous seriez.
E véhent, qu'ils seraient.

PASSÉ.

E véhen bet, que j'aurais été.
E véhès bet, que tu aurais été.
E véhé bet, qu'il aurait été.
E véhemb bet, que n. aurions été.
E véhèh bet, que v. auriez été.
E véhent bet, qu'ils auraient été.

L'infinitif, comme à la première manière.

3.e MANIÈRE. — Après *si*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

S. *Mar don*, si je suis.
Mar dous, si tu es.
Mar dé, s'il est.
P. *Mar domb*, si n. sommes.
Mar doh, si vous êtes.
Mar dint, s'ils sont.

IMPARFAIT.

Mar boen, si j'étais.
Mar boès, si tu étais.
Mar boé, s'il était.
Mar boemb, si n. étions.
Mar boèh, si vous étiez.
Mar boent, s'ils étaient.

PARFAIT.

Mar don bet, si j'ai été.
Mar dous bet, si tu as été.
Mar dé bet, s'il a été.
Mar domb bet, si n. avons été.
Mar doh bet, si vous avez été.
Mar dint bet, s'ils ont été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Mar boen bet, si j'avais été.
Mar boès bet, si tu avais été.
Mar boé bet, s'il avait été.
Mar boemb bet, si n. avions été.
Mar boèh bet, si vous aviez été.
Mar boent bet, s'ils avaient été.

FUTUR.

Mar ben, si je suis (serai).
Mar bès, si tu es.
Mar bé, s'il est.
Mar bemb, si nous sommes.
Mar bèh, si vous êtes.
Mar bent, s'ils sont.

FUTUR PASSÉ (*).

Pe vein bet, quand j'aurai été.
Pe vei bet, quand tu auras été.
Pe vou bet, quand il aura été.
Pe véemb bet, quand nous aurons été.
Pe véèh bet, quand vous aurez été.
Pe veint bet, quand ils auront été.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Mar béhen, ou *Pe véhen*, si j'étais (serais).
Mar béhès, si tu étais.
Mar béhé, s'il était.
Mar béhemb, si n. étions.
Mar béhèh, si vous étiez.
Mar béhent, s'ils étaient.

PASSÉ.

Mar béhen bet, ou *Pe véhen bet*, si j'avais été (j'aurais été).
Mar béhès bet, si tu avais été.
Mar béhé bet, s'il avait été.
Mar béhemb bet, si n. avions été.
Mar béhèh bet, si vous aviez été.
Mar béhent bet, s'ils avaient été.

(*) Le *futur passé*, dans ce mode de conjugaison, n'est pas d'usage, à moins qu'on ne change *mar* en *pe*, et alors on aura le *futur passé* de cette manière:

Si s'exprime de deux manières, par *mar* ou par *pe*. *Mar* se met plus particulièrement pour le passé.

Le présent, l'imparfait et le plusque-parfait, après *si*, peuvent avoir rapport à un passé ou à un futur : s'ils ont rapport à un passé, ils restent à leurs temps respectifs; *exemples :* si je suis malade, je ne dois pas travailler; *mar don*

clan, ne zelian quet labourat. -- Si j'étais riche hier, je le suis encore aujourd'hui; *mar boen pinhuic déh, me zou hoah pinhuic hinihue.* -- Si j'avais été content pendant quelques jours, cela ne dura pas long-temps; *mar boen bet coutant un herrad, quement-ce ne badas quet pél.*

S'ils ont rapport à un futur, le présent se rend par le futur, avec *mar*, l'imparfait par le conditionnel présent, et le plusque-parfait par le conditionnel passé, avec *mar* ou *pe*. *Ex.* Je ferai cela, si je suis content; *me hrei en dra-ze, mar ben coutant.* -- Si j'étais riche, je ferais bâtir une église; *pe véhen pinhuic, me hrehé seuel un ilis.* -- Si j'avais été là, on ne vous aurait pas frappé; *pe véhen bet inou, ne véhèh quet bet scoeit.*

4.e Manière. — *Avec négation.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

S. *Nen don quet*, je ne suis pas.
Nen dous quet, tu n'es pas.
Nen dé quet, il n'est pas.
P. *Nen domb quet*, nous ne sommes pas.
Nen doh quet, vous n'êtes pas.
Nen dint quet, ils ne sont pas.

IMPARFAIT.

Ne oen quet, je n'étais pas.
Ne oès quet, tu n'étais pas.
Ne oé quet, il n'était pas.
Ne oemb quet, n. n'étions pas.
Ne oèh quet, vous n'étiez pas.
Ne oent quet, ils n'étaient pas.

PARFAIT.

Nen don quet bet, je n'ai pas été.
Nen dous quet bet, tu n'as pas été.
Nen dé quet bet, il n'a pas été.
Nen domb quet bet, nous n'avons pas été.
Nen doh quet bet, vous n'avez pas été.
Nen dint quet bet, ils n'ont pas été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Ne oen quet bet, je n'avais pas été.
Ne oès quet bet, tu n'avais pas été.
Ne oé quet bet, il n'avait pas été.
Ne oemb quet bet, nous n'avions pas été.
Ne oèh quet bet, vous n'aviez pas été.
Ne oent quet bet, ils n'avaient pas été.

FUTUR.

Ne vein quet, je ne serai pas.
Ne vei quet, tu ne seras pas.
Ne vou quet, il ne sera pas.
Ne véemb quet, n. ne serons pas.
Ne véèh quet, vous ne serez pas.
Ne veint quet, ils ne seront pas.

FUTUR PASSÉ.

Ne vein quet bet, je n'aurai pas été.
Ne vei quet bet, tu n'auras pas été.
Ne vou quet bet, il n'aura pas été.
Ne véemb quet bet, nous n'aurons pas été.
Ne véèh quet bet, vous n'aurez pas été.
Ne veint quet bet, ils n'auront pas été.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Ne véhen quet, je ne serais pas.
Ne véhès quet, tu ne serais pas.
Ne véhé quet, il ne serait pas.
Ne véhemb quet, nous ne serions pas.
Ne véhèh quet, vous ne seriez pas.
Ne véhent quet, ils ne seraient pas.

PASSÉ.

Ne véhen quet bet, je n'aurais pas été.
Ne véhès quet bet, tu n'aurais pas été.
Ne véhé quet bet, il n'aurait pas été.
Ne véhemb quet bet, nous n'aurions pas été.
Ne véhèh quet bet, vous n'auriez pas été.
Ne véhent quet bet, ils n'auraient pas été.

IMPÉRATIF.

Ne véès quet, ne sois pas.
Ne véet quet, qu'il ne soit pas.
Ne véemb quet, ne soyons pas.
Ne véèh quet, ne soyez pas.
Ne véent quet, qu'ils ne soient pas.

L'*infinitif*, comme à la première manière.

5.e MANIÈRE. — *Devant un adjectif.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

S. *Mad on*, je suis bon (bon suis).
Mad ous, tu es bon.
Mad é, il est bon.
P. *Mad omb*, n. sommes bons.
Mad oh, vous êtes bons.
Mad int, ils sont bons.

IMPARFAIT.

Mad e oen, j'étais bon.
Mad e oès, tu étais bon.
Mad e oé, il était bon.
Mad e oemb, nous étions bons.
Mad e oèh, vous étiez bons.
Mad e oent, ils étaient bons.

PARFAIT.

Mad on bet, j'ai été bon.
Mad ous bet, tu as été bon.
Mad é bet, il a été bon.
Mad omb bet, n. avons été bons.
Mad oh bet, vous avez été bons.
Mad int bet, ils ont été bons.

PLUSQUE-PARFAIT.

Mad e oen bet, j'avais été bon.
Mad e oès bet, tu avais été bon.
Mad e oé bet, il avait été bon.
Mad e oemb bet, n. avions été bons.
Mad e oèh bet, v. aviez été bons.
Mad e oent bet, ils avaient été bons.

FUTUR.

Mad e vein, je serai bon.
Mad e vei, tu seras bon.
Mad e vou, il sera bon.
Mad e véemb, n. serons bons.
Mad e veèh, vous serez bons.
Mad e veint, ils seront bons.

FUTUR PASSÉ.

Mad e vein bet, j'aurai été bon.
Mad e vei bet, tu auras été bon.
Mad e vou bet, il aura été bon.
Mad e véemb bet, nous aurons été bons.
Mad e véèh bet, vous aurez été bons.
Mad e veint bet, ils auront été bons.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Mad e véhen, je serais bon.
Mad e véhès, tu serais bon.
Mad e véhé, il serait bon.
Mad e véhemb, n. serions bons.
Mad e véhèh, vous seriez bons.
Mad e vehent, ils seraient bons.

PASSÉ.

Mad e véhen bet, j'aurais été bon
Mad e vehès bet, tu aurais été bon.
Mad e véhé bet, il aurait été bon.
Mad e véhemb bet, nous aurions été bons.
Mad e véhèh bet, vous auriez été bons.
Mad e véhent bet, ils auraient été bons.

Le reste de cette manière de conjuguer manque et l'on suit les modes précédents, en remarquant que l'adjectif ou le participe se place après le verbe : *béès mad doh er peur*, sois bon pour le pauvre. *Ret é ma on bet trompet*, il faut que j'aie été trompé.

6.e MANIÈRE. -- *Bout*, unipersonnel.

INDICATIF.

PRESENT.

Bout e hra, bout zou, il y a.
E hès, qu'il y a.
Mad é, il est bon.
E ma mad, qu'il est bon.

IMPARFAIT.

Bout e oé, il y avait.
E oé, qu'il y avait.
Mad e oé, il était bon.
E oé mad, qu'il était bon.

PARFAIT.

Bout e zou bet, } il y a eu.
Bout ès bet, }
Bout e hra bet, }
E hès bet, qu'il y a eu.
Mad é bet, il a été bon.
E ma bet mad, qu'il a été bon.

PLUSQUE-PARFAIT.

Bout e oé bet, il y avait eu.
E oé bet, qu'il y avait eu.
Mad e oé bet, il avait été bon.
E oé bet mad, qu'il avait été bon.

FUTUR.

Bout e vou, il y aura.
E vou, qu'il y aura.
Mad e vou, il sera bon.
E vou mad, qu'il sera bon.

FUTUR PASSÉ.

Bout e vou bet, il y aura eu.
E vou bet, qu'il y aura eu.
Mad e vou bet, il aura été bon.
E vou bet mad, qu'il aura été bon.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Bout e véhé, il y aurait.
E véhé, qu'il y aurait.
Mad e véhé, il serait bon.
E véhé mad, qu'il serait bon.

PASSÉ.

Bout e véhé bet, il y aurait eu.
E véhé bet, qu'il y aurait eu.
Mad e véhé bet, il aurait été bon.
E véhé bet mad, qu'il aurait été bon.

7.e MANIÈRE. – *Après différentes conjonctions.*

1.° Après *puisque*.

INDICATIF.

PRESENT.

P'en don, puisque je suis.
P'en dous, puisque tu es.
P'en dé, puisqu'il est.
P'en domb, puisque n. sommes.
P'en doh, puisque vous êtes.
P'en dint, puisqu'ils sont.

IMPARFAIT.

Pe oen, puisque j'étais.
Pe oès, puisque tu étais.
Pe oé, puisqu'il était.
Pe oemb, puisque n. étions.
Pe oèh, puisque v. étiez.
Pe oent, puisqu'ils étaient.

PARFAIT.

P'en don bet, puisque j'ai été.
P'en dous bet, puisque tu as été.
P'en dé bet, puisqu'il a été.
P'en domb bet, puisque nous avons été.
P'en doh bet, puisque v. avez été.
P'en dint bet, puisqu'ils ont été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Pe oen bet, puisque j'avais été.
Pe oès bet, puisque tu avais été.
Pe oé bet, puisqu'il avait été.
Pe oemb bet, puisque nous avions été.
Pe oèh bet, puisque v. aviez été.
Pe oent bet, puisqu'ils avaient été.

FUTUR.

Pe vein, puisque je serai.
Pe vei, puisque tu seras.
Pe vou, puisqu'il sera.
Pe véemb, puisque nous serons.
Pe vèèh, puisque v. serez.
Pe veint, puisqu'ils seront.

FUTUR PASSÉ.

Pe vein bet, puisque j'aurai été.
Pe vei bet, puisque tu auras été.
Pe vou bet, puisqu'il aura été.
Pe véemb bet, puisque nous aurons été.
Pe vèèh bet, puisque vous aurez été.
Pe veint bet, puisqu'ils auront été.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Pe véhen, puisque je serais.
Pe véhès, puisque tu serais.
Pe véhé, puisqu'il serait.
Pe véhemb, puisque n. serions.
Pe véhèh, puisque vous seriez.
Pe véhent, puisqu'ils seraient.

PASSÉ.

Pe véhen bet, puisque j'aurais été.

Pe véhès bet, puisque tu aurais été.

Pe véhé bet, puisqu'il aurait été.

Pe véhemb bet, puisque nous aurions été.

Pe véhèh bet, puisque vous auriez été.

Pe véhent bet, puisqu'ils auraient été.

Bout, unipersonnel, après *si*.

INDICATIF.

PRESENT.

Mar dès, s'il y a.

IMPARFAIT.

Mar boé, s'il y avait.

PARFAIT.

Mar dès bet, s'il y a eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Mar boé bet, s'il y avait eu.

FUTUR.

Mar bé, s'il y a (aura).

FUTUR PASSÉ.

Mar bé bet, s'il y a eu (aura eu).

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Mar béhé, s'il y avait (aurait).

PASSÉ.

Mar béhé bet, s'il y avait eu (aurait eu).

Bout, unipersonnel, après *puisque*, *lorsque*.

P'en dès............ { puisqu'il y a. / lorsqu'il y a.

Pe oé............... { puisqu'il y avait. / lorsqu'il y avait.

P'en dès bet......... { puisqu'il y a eu. / lorsqu'il y a eu.

Pe oé bet............ { puisqu'il y avait eu. / lorsqu'il y avait eu.

Pe vou............... { puisqu'il y aura. / lorsqu'il y aura.

Pe vou bet........... { puisqu'il y aura eu. / lorsqu'il y aura eu.

Pe véhé.............. { puisqu'il y aurait. / lorsqu'il y aurait.

Pe véhé bet.......... { puisqu'il y aurait eu. / lorsqu'il y aurait eu.

En dout (Avoir).

1.re Manière. — *Simplement.*

INDICATIF.

PRESENT.

S. *Me mès*, j'ai.
Te hès, tu as.
Ean en dès, il a.
P. *Ni hun nès*, nous avons.
Hui e huès, vous avez.
Ind ou dès, ils ont.

IMPARFAIT.

Mem boé, j'avais.
Te poé, tu avais.
Ean en doé, il avait.
Ni hun boé, nous avions.
Hui hou poé, vous aviez.
Ind ou doé, ils avaient.

PARFAIT.

Me mès bet, j'ai eu.
Te hès bet, tu as eu.
Ean en dès bet, il a eu.
Ni hun nès bet, n. avons eu.
Hui e huès bet, v. avez eu.
Ind ou dès bet, ils ont eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Mem boé bet, j'avais eu.
Te poé bet, tu avais eu.
Ean en doé bet, il avait eu.
Ni hun boé bet, n. avions eu.
Hui hou poé bet, v. aviez eu.
Ind ou doé bet, ils avaient eu.

FUTUR.

Mem bou, j'aurai.
Te pou, tu auras.
Ean en dou, il aura.
Ni hun bou, nous aurons.
Hui hou pou, vous aurez.
Ind ou dou, ils auront.

FUTUR PASSÉ.

Mem bou bet, j'aurai eu.
Te pou bet, tu auras eu.
Ean en dou bet, il aura eu.
Ni hun bou bet, n. aurons eu.
Hui hou pou bet, v. aurez eu.
Ind ou dou bet, ils auront eu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Mem béhé, j'aurais.
Te péhé, tu aurais.
Ean en déhé, il aurait.
Ni hun béhé, nous aurions.
Hui hou péhé, vous auriez.
Ind ou déhé, ils auraient.

PASSÉ.

Mem béhé bet, j'aurais eu.
Te péhé bet. tu aurais eu.
Ean en déhé bet, il aurait eu.
Ni hun béhé bet, n. aurions eu.
Hui hou péhé bet, v. auriez eu.
Ind ou déhé bet, ils auraient eu.

IMPERATIF.

Ha pèès, aie.
En déet, qu'il ait.
Hun béemb, ayons.
Hou péet, ayez.
Ou déent, qu'ils aient.

L'infinitif de ce verbe n'est pas fixe. Il se conjugue différemment, selon les différentes personnes ou les différents nominatifs du verbe qui le précède, ainsi qu'il suit.

INFINITIF. -- PRESENT.

Me garehé em bout,	je voudrais avoir.
Te garehé ha pout,	tu voudrais avoir.
Ean e garehé en dout,	il voudrait avoir.
Hi e garehé hi dout,	elle voudrait avoir.
Ni e garehé hun bout,	nous voudrions avoir.
Hui e garehé hou pout,	vous voudriez avoir.
Ind e garehé ou dout,	ils voudraient avoir.

PARFAIT.

Me garehé em bout bet,	je voudrais avoir eu.
Te garehé ha pout bet,	tu voudrais avoir eu.
Ean e garehé en dout bet,	il voudrait avoir eu.
Hi e garehé hi dout bet,	elle voudrait avoir eu.
Ni e garehé hun dout bet,	nous voudrions avoir eu.
Hui e garehé hou pout bet,	vous voudriez avoir eu.
Ind e garehé ou dout bet,	ils voudraient avoir eu.

GERONDIF, *d'avoir.*

Hoant em mès d'em bout,	j'ai envie d'avoir.
Hoant e hès d'ha pout,	tu as envie d'avoir.
Hoant en dès d'en dout,	il a envie d'avoir.
Hoant hi dès d'hi dout,	elle a envie d'avoir.
Hoant hun nès d'hun bout,	nous avons envie d'avoir.
Hoant e huès d'hou pout,	vous avez envie d'avoir.
Hoant ou dès d'ou dout,	ils ont envie d'avoir.

GERONDIF, *en ayant.*

M'hum blige doh em bout,	je me plais à avoir.
T'hum blige doh ha pout,	tu te plais à avoir.
Ean hum blige doh en dout,	il se plaît à avoir.
Hi hum blige doh hi dout,	elle se plaît à avoir.
Ni hum blige doh hun bout,	nous n. plaisons à avoir.
Hui hum blige doh hou pout,	vous v. plaisez à avoir.
Ind hum blige doh ou dout,	ils se plaisent à avoir.

GERONDIF, *à avoir, pour avoir.*

Me laboure eit em bout,	je travaille pour avoir.
Te laboure eit ha pout,	tu travailles pour avoir.
Ean e laboure eit en dout,	il travaille pour avoir.

Hi e laboure eit hi dout, elle travaille pour avoir.
Ni e laboure eit hun bout, nous travaillons p. avoir.
Hui e laboure eit hou pout, vous travaillez p. avoir.
Ind e laboure eit ou dout, ils travaillent pour avoir.

Le futur de l'infinitif se tourne par le futur de l'indicatif après *que; exemple :* j'espère avoir, c'est-à-dire, que j'aurai, *én gorto-on em bou.*

Le participe *ayant, ayant eu*, manque en breton et se tourne par *quand, lorsque, comme, puisque, après que :* ayant de l'argent, je trouve tout, *a p'em mès argand, me gave tout;* c'est-à-dire, quand j'ai de l'argent. Ayant eu beaucoup d'argent, il fait bâtir une maison, *èl m'en dès bet calz a argand, ean e hra seuel un ty.*

2.e Manière. — Après *que*.

INDICATIF.

PRESENT.

S. *E mès*, que j'ai.
E hès, que tu as.
En dès, qu'il a.
P. *Hun nès*, que n. avons.
E huès, que vous avez
Ou dès, qu'ils ont.

IMPARFAIT.

Em boé, que j'avais.
En ha poé, que tu avais.
En doé, qu'il avait.
Hun boé, que n. avions.
Hou poé, que vous aviez.
Ou doé, qu'ils avaient.

PARFAIT.

E mès bet, que j'ai eu.
E hès bet, que tu as eu.
En dès bet, qu'il a eu.
Hun nès bet, que nous avons eu.
E huès bet, que vous avez eu.
Ou dès bet, qu'ils ont eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Em boé bet, que j'avais eu.
En ha poé bet, que tu avais eu.
En doé bet, qu'il avait eu.
Hun boé bet, que n. avions eu.
Hou poé bet, que v. aviez eu.
Ou doé bet, qu'ils avaient eu.

FUTUR.

Em bou, que j'aurai.
En ha pou, que tu auras.
En dou, qu'il aura.
Hun bou, que nous aurons
Hou pou, que vous aurez.
Ou dou, qu'ils auront.

FUTUR PASSÉ.

Em bou bet, que j'aurai eu.
En ha pou bet, que tu auras eu.
En dou bet, qu'il aura eu.
Hun bou bet, que n. aurons eu.
Hou pou bet, que v. aurez eu.
Ou dou bet, qu'ils auront eu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Em béhé, que j'aurais.
En ha péhé, que tu aurais.
En déhé, qu'il aurait.
Hun béhé, que n. aurions.
Hou péhé, que v. auriez.
Ou déhé, qu'ils auraient.

PASSÉ.

Em béhé bet, que j'aurais eu.
En ha péhé bet, que tu aurais eu.
En déhé bet, qu'il aurait eu.
Hun béhé bet, que n. aurions eu.
Hou péhé bet, que v. auriez eu.
Ou déhé bet, qu'ils auraient eu.

3.e MANIÈRE. — *Avec une négation.*

INDICATIF.

PRESENT.

S. *Ne mès quet*, je n'ai pas.
Ne hès quet, tu n'as pas.
Nen dès quet, il n'a pas.
P. *N'hun nès quet*, nous n'avons pas.
Ne huès quet, vous n'avez pas.
N'ou dès quet, ils n'ont pas.

IMPARFAIT.

N'em boé quet, je n'avais pas.
Ne poé quet, tu n'avais pas.
Nen doé quet, il n'avait pas.
N'hun boé quet, nous n'avions pas.
N'hou poé quet, vous n'aviez pas.
N'ou doé quet, ils n'avaient pas.

PARFAIT.

Ne mès quet bet, je n'ai pas eu.
Ne hès quet bet, tu n'as pas eu.
Nen dès quet bet, il n'a pas eu.
N'hun nès quet bet, nous n'avons pas eu.
Ne huès quet bet, vous n'avez pas eu.
N'ou dès quet bet, ils n'ont pas eu.

PLUSQUE-PARFAIT.

N'em boé quet bet, je n'avais pas eu.
Ne poé quet bet, tu n'avais pas eu.
Nen doé quet bet, il n'avait pas eu.
N'hun boé quet bet, nous n'avions pas eu.
N'hou poé quet bet, vous n'aviez pas eu.
N'ou doé quet bet, ils n'avaient pas eu.

FUTUR.

N'em bou quet, je n'aurai pas.
Ne pou quet, tu n'auras pas.
Nen dou quet, il n'aura pas.
N'hun bou quet, nous n'aurons pas.
N'hou pou quet, vous n'aurez pas.
N'ou dou quet, ils n'auront pas.

FUTUR PASSÉ.

N'em bou quet bet, je n'aurai pas eu.
Ne pou quet bet, tu n'auras pas eu.
Nen dou quet bet, il n'aura pas eu.
N'hun bou quet bet, nous n'aurons pas eu.
N'hou pou quet bet, vous n'aurez pas eu.
N'ou dou quet bet, ils n'auront pas eu.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

N'em béhé quet, je n'aurais pas.
Né péhé quet, tu n'aurais pas.
Nen déhé quet, il n'aurait pas.
N'hun béhé quet, nous n'aurions pas.
N'hou péhé quet, vous n'auriez pas.
N'ou déhé quet, ils n'auraient pas.

PASSÉ.

N'em béhé quet bet, je n'aurais pas eu.
Né péhé quet bet, tu n'aurais pas eu.
Nen dehé quet bet, il n'aurait pas eu.
N'hun béhé quet bet, nous n'aurions pas eu.
N'hou péhé quet bet, vous n'auriez pas eu.
N'ou déhé quet bet, ils n'auraient pas eu.

IMPERATIF.

Na pèès quet, n'aie pas.
Nen déet quet, qu'il n'ait pas.
N'hun béemb quet, n'ayons pas.
N'hou péet quet, n'ayez pas.
N'ou déent quet, qu'ils n'aient pas.

Verbe auxiliaire GOBÉR (FAIRE).

1.re MANIÈRE, -- *Simplement.*

INDICATIF.

PRESENT.

S. *Me hra*, je fais.
Te hra, tu fais.
Ean e hra, il fait.
P. *Ni e hra*, nous faisons.
Hui e hra, vous faites.
Ind e hra, ils font.

IMPARFAIT.

Me hré, je faisais.
Te hré, tu faisais.
Ean e hré, il faisait.
Ni e hré, nous faisions.
Hui e hré, vous faisiez.
Ind e hré, ils faisaient.

PARFAIT DEFINI.

Me hras, je fis.
Te hras, tu fis.
Ean e hras, il fit.
Ni e hras, nous fîmes.
Hui e hras, vous fîtes.
Ind e hras, ils firent.

PARFAIT INDEFINI.

Me mès groeit, j'ai fait.
Te hès groeit, tu as fait.
Ean en dès groeit, il a fait.
Ni hun nès groeit, n. avons fait.
Hui e huès groeit, v. avez fait.
Ind ou dès groeit, ils ont fait.

PLUSQUE-PARFAIT.

Mem boé groeit, j'avais fait.
Te poé groeit, tu avais fait.
Ean en doé groeit, il avait fait.
Ni hun boé groeit, n. avions fait.
Hui hou poé groeit, vous aviez fait.
Ind ou doé groeit, ils avaient fait.

FUTUR.

Me hrei, je ferai.
Te hrei, tu feras.
Ean e hrei, il fera.
Ni e hrei, nous ferons.
Hui e hrei, vous ferez.
Ind e hrei, ils feront.

FUTUR PASSÉ.

Mem bou groeit, j'aurai fait.
Te pou groeit, tu auras fait.
Ean en dou groeit, il aura fait.
Ni hun bou groeit, nous aurons fait.
Hui hou pou groeit, vous aurez fait.
Ind ou dou groeit, ils auront fait.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Me hréhé, je ferais.
Te hréhé, tu ferais.
Ean e hréhé, il ferait.
Ni e hréhé, nous ferions.
Hui e hréhé, vous feriez.
Ind e hréhé, ils feraient.

PASSÉ.

Mem béhé groeit, j'aurais fait.
Te péhé groeit, tu aurais fait.
Ean en déhé groeit, il aurait fait.
Ni hun béhé groeit, nous aurions fait.
Hui hou péhé groeit, vous auriez fait.
Ind ou déhé groeit, ils auraient fait.

IMPÉRATIF.

Groa, fais.
Groéet, qu'il fasse.
Groamb, faisons.
Groeit, faites.
Groéent, qu'ils fassent.

SUBJONCTIF.

Comme avec que, *en suivant les observations faites sur les verbes précédents.*

INFINITIF.

PRESENT.

Gobér, faire.

PARFAIT ET PLUSQUE-PARFAIT.

Em bout / *Ha pout* / *En dout* / *Hun bout* / *Hou pout* / *Ou dout* } *groeit*, avoir fait.

PARTICIPE PASSÉ.

Groeit, fait.

2.e MANIÈRE. — Avec *que*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

É hran, que je fais.
E hrès, que tu fais.
E hra, qu'il fait.
E hramb, que n. faisons.
E hret, que vous faites.
E hrant, qu'ils font.

IMPARFAIT.

É hren, que je faisais.
E hrès, que tu faisais.
E hré, qu'il faisait.
E hremb, que n. faisions.
E hrèh, que vous faisiez.
E hrent, qu'ils faisaient.

PARFAIT.

E mès groeit, que j'ai fait.
E hès groeit, que tu as fait.
En dès groeit, qu'il a fait.
Hun nès groeit, que nous avons fait.
E huès groeit, que v. avez fait.
Ou dès groeit, qu'ils ont fait.

PLUSQUE-PARFAIT.

Em boé groeit, que j'avais fait.
En ha poé groeit, que tu avais fait.
En doé groeit, qu'il avait fait.
Hun boé groeit, que nous avions fait.
Hou poé groeit, que vous aviez fait.
Ou doé groeit, qu'ils avaient fait.

FUTUR.

E hrein, que je ferai.
E hrei, que tu feras.
E hrei, qu'il fera.
E hréemb, que n. ferons.
E hréet, que vous ferez.
E hreint, qu'ils feront.

FUTUR PASSÉ.

Em bou groeit, que j'aurai fait.
En ha pou groeit, que tu auras fait.
En dou groeit, qu'il aura fait.
Hun bou groeit, q. n. aurons fait.
Hou pou groeit, q. v. aurez fait.
Ou dou groeit, qu'ils auront fait.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

E hréhen, que je ferais.
E hréhès, que tu ferais.
En hréhé, qu'il ferait.
E hréhemb, que n. ferions.
E hréhèh, que v. feriez.
E hréhent, qu'ils feraient.

PASSÉ.

Em béhé groeit, que j'aurais fait.
En ha péhé groeit, que tu aurais fait.
En déhé groeit, qu'il aurait fait.
Hun béhé groeit, que nous aurions fait.
Hou péhé groeit, que vous auriez fait.
Ou déhé groeit, qu'ils auraient fait.

Faire, avec négation, suit le mode précédent, en observant que dans les temps simples, on place la négation *quet* après le verbe avoir : *ne hran quet*, je ne fais pas ; et que dans les temps composés, elle se place entre le verbe *en dout*, avoir, et le participe *groeit*, fait : *ne mès quet groeit*, je n'ai pas fait.

3.e MANIÈRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Gobér e hran, je fais.
Gobér e hrès, tu fais.
Gobér e hra, il fait.
Gobér e hramb, n. faisons.
Gobér e hret, vous faites.
Gobér e hrant, ils font.

IMPARFAIT.

Gobér e hren, je faisais.
Gobér e hrès, tu faisais.
Gobér e hré, il faisait.
Gobér e hremb, n. faisions.
Gobér e hrèh, vous faisiez.
Gobér e hrent, ils faisaient.

PARFAIT.

Groeit e mès, j'ai fait.
Groeit e hès, tu as fait.
Groeit en dès, il a fait.
Groeit hun nès, n. avons fait.
Groeit e huès, vous avez fait.
Groeit ou dès, ils ont fait.

PLUSQUE-PARFAIT.

Groeit em boé, j'avais fait.
Groeit ha poé, tu avais fait.
Groeit en doé, il avait fait.
Groeit hun boé, n. avions fait.
Groeit hou poé, v. aviez fait.
Groeit ou doé, ils avaient fait.

FUTUR.

Gobér e hrein, je ferai.
Gobér e hrei, tu feras.
Gobér e hrei, il fera.
Gobér e hréemb, n. ferons.
Gebér e hrééh, vous ferez.
Gobér e hreint, ils feront.

FUTUR PASSÉ.

Groeit em bou, j'aurai fait.
Groeit ha pou, tu auras fait.
Groeit en dou, il aura fait.
Groeit hun bou, n. aurons fait.
Groeit hou pou, v. aurez fait.
Groeit ou dou, ils auront fait.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Gobér e hrehen, je ferais.
Gobér e hrèhès, tu ferais.
Gobér e hrèhé, il ferait.
Gobér e hrèhemb, n. ferions.
Gobér e hrèhèh, vous feriez.
Gobér e hrèhent, ils feraient.

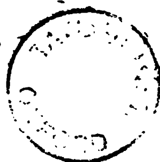
PASSÉ.

Groeit em béhé, j'aurais fait.
Groeit ha péhé, tu aurais fait.
Groeit en déhé, il aurait fait.
Groeit hun béhé, n. aurions fait.
Groeit hou péhé, v. auriez fait.
Groeit ou déhé, ils auraient fait.

Cette manière de conjuguer ne s'emploie qu'à l'indicatif et aux conditionnels. On peut conjuguer tous les verbes sur ce modèle, en mettant l'infinitif dans les temps simples et le participe dans les temps composés.

EXEMPLES :

Cârein e hran, j'aime; *câret e mès*, j'ai aimé; *creinein e hran*, je tremble; *creinet e mès*, j'ai tremblé.



DES VERBES ACTIFS.

On appelle verbes *actifs* ceux après lesquels on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose.*

Nous avons en breton quatre conjugaisons qui se connaissent par la terminaison de l'infinitif, par le présent de l'indicatif, et surtout par le participe passé.

Première Conjugaison.

Présent de l'infinitif.	Présent de l'indicatif.	Participe passé.
ein..........	*e*	*et.*

Seconde Conjugaison.

éein ou *eat*.....	*é*	*éet.*

Troisième Conjugaison.

at..........	*a*	*eit.*

Quatrième Conjugaison.

iein	*ie*	*iet.*

La plupart des verbes ont leur infinitif en *ein*; il y en a même une infinité qui, quoiqu'ils se terminent en *al*, *et*, *ès*, *oès*, *el*, *ah*, peuvent fort bien se changer en *ein.*

EXEMPLES :

Deval, *devalein*, descendre; *ivet*, *ivein*, boire; *giboès*, *giboésein*, chasser; *seuel*, *sàuein*, se lever; *clah*, *clasquein*, chercher.

On peut aussi mettre un *e* muet au présent de l'indicatif dans la 4.ᵉ conjugaison, *me gom-*

munie, surtout en vers. Ainsi la règle sûre pour différencier les quatre conjugaisons, c'est de regarder au participe.

Les pronoms *me*, *te*, *ean*, *hi*, *ni*, *hui*, *ind*, font quelquefois changer la première lettre du verbe, comme on a eu occasion de le voir en conjuguant les verbes auxiliaires. On fera bien ici d'étudier la première règle de l'euphonie qui se trouve dans la troisième partie.

Il y a trois manières de rendre chaque conjugaison active.

La première manière exprime les personnes du singulier et du pluriel : *me gâre*, j'aime; *te gâre*, tu aimes; *ean* ou *hi e gâre*, il *ou* elle aime; *ni e gâre*, nous aimons; *hui e gâre*, vous aimez; *ind e gâre*, ils *ou* elles aiment. On se sert de cette manière de conjuguer au commencement d'une période ou de quelque phrase qui n'est précédée que du nominatif.

La seconde manière s'emploie après un *que* français, et aussi après *puisque*, *quand*, *lorsque*, et encore après une négation : *me gred é câran Doué*, je crois que j'aime Dieu; *a pe labouran*, puisque je travaille; *ne gredan quet*, je ne crois pas.

La troisième manière se fait par le verbe *gobér*, faire, en mettant toujours le verbe qu'il s'agit de conjuguer au présent de l'infinitif dans les temps simples, et au participe dans les temps composés : *cannein e hran*, je chante; *cannet e mès*, j'ai chanté.

1.re CONJUGAISON.

Infinitif, *ein*. Indicatif présent, *e* muet. Participe, *et*.

1.re Manière.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Me gâre, j'aime.
Te gâre, tu aimes.
Ean e gâre, il aime.
Ni e gâre, nous aimons.
Hui e gâre, vous aimez.
Ind e gâre, ils aiment.

IMPARFAIT.

Me gâré, j'aimais.
Te gâré, tu aimais.
Ean e gâré, il aimait.
Ni e gâré, nous aimions.
Hui e gâré, vous aimiez.
Ind e gâré, ils aimaient.

PARFAIT DEFINI.

Me gâras, j'aimai.
Te gâras, tu aimas.
Ean e gâras, il aima.
Ni e gâras, n. aimâmes.
Hui e gâras, v. aimâtes.
Ind e gâras, ils aimèrent.

PARFAIT INDEFINI.

Me mès câret, j'ai aimé.
Te hès câret, tu as aimé.
Ean en dès câret, il a aimé.
Ni hun nès câret, n. avons aimé.
Hui e huès câret, v. avez aimé.
Ind ou dès câret, ils ont aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Mem boé câret, j'avais aimé.
Te poé câret, tu avais aimé.
Ean en doé câret, il avait aimé.
Ni hun boé câret, nous avions aimé.
Hui hou poé câret, vous aviez aimé.
Ind ou doé câret, ils avaient aimé.

FUTUR.

Me gârou, j'aimerai.
Te gârou, tu aimeras.
Ean e gârou, il aimera.
Ni e gârou, n. aimerons.
Hui e gârou, v. aimerez.
Ind e gârou, ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

Mem bou câret, j'aurai aimé.
Te pou câret, tu auras aimé.
Ean en dou câret, nous aurons aimé.
Hui hou pou câret, vous aurez aimé.
Ind ou dou câret, ils auront aimé.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Me gâréhé, j'aimerais.
Te gâréhé, tu aimerais.
Ean e gâréhé, il aimerait.
Ni e gâréhé, n. aimerions.
Hui e gâréhé, v. aimeriez.
Ind e garéhé, ils aimeraient

PASSÉ.

Mem béhé câret, j'aurais aimé.
Te péhé câret, tu aurais aimé.
Ean en déhé câret, il aurait aimé.
Ni hun béhé câret, nous aurions aimé.
Hui hou péhé câret, vous auriez aimé.
Ind ou déhé câret, ils auraient aimé.

IMPÉRATIF.

Point de 1.re personne.
Câre, aime.
Câréet, qu'il aime.
Câramb, aimons.
Câret, aimez.
Câréent, qu'ils aiment.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Cârein, aimer.

PARFAIT ET PLUSQUE-PARFAIT.

Em bout câret,
Ha pout câret,
En dout câret,
Hi dout câret, } avoir aimé.
Hun bout câret,
Hou pout câret,
Ou dout câret,

PARTICIPE PASSÉ.

Câret, aimé.

2.e Manière. -- Après *que*.

INDICATIF.

PRESENT.

* *É cáran*, que j'aime.
E cârès, que tu aimes.
E câre, qu'il aime.
E câramb, que n. aimons.
E câret, que vous aimez.
E cârant, qu'ils aiment.

IMPARFAIT.

É câren, que j'aimais.
E cârès, que tu aimais.
E câré, qu'il aimait.
E câremb, que n. aimions.
E cârèh, que v. aimiez.
E cârent, qu'ils aimaient.

PARFAIT.

E mès câret, que j'ai aimé.
E hès câret, que tu as aimé.
En dès câret, qu'il a aimé.
Hun nès câret, que nous avons aimé.
E huès câret, que v. avez aimé.
Ou dès câret, qu'ils ont aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Em boé câret, que j'avais aimé.
En ha poé câret, que tu avais aimé.
En doé câret, qu'il avait aimé.
Huh boé câret, que nous avions aimé.
Hou poé câret, que vous aviez aimé.
Ou doé câret, qu'ils avaient aimé.

FUTUR.

É cârein, que j'aimerai.
E cârei, que tu aimeras.
E cârou, qu'il aimera.
E cârèemb, que n. aimerons
E cârèeh, que v. aimerez.
E cârèint, qu'ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

Em bou câret, que j'aurai aimé.
Ha pou câret, que tu auras aimé.
En dou câret, qu'il aura aimé.
Hun bou câret, que nous aurons aimé.
Hou pou câret, que vous aurez aimé.
Ou dou câret, qu'ils auront aimé.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

E cârèhen, que j'aimerais.

* *É cáran*, quand le *que* est conjonction; *é gáran*, quand le *que* est relatif.

E câréhès, que tu aimerais
E cârého, qu'il aimerait.
E câréhemb, que n. aimerions.
E cârého, que vous aimeriez
E cârehent, qu'ils aimeraient.

PASSÉ.

Em béhé câret, q. j'aurais aimé.
En ha péhé câret, que tu aurais aimé.
En déhé câret, qu'il aurait aimé.
Hun béhé câret, que n. aurions aimé.
Hou péhé câret, que vous auriez aimé.
Ou déhé câret, qu'ils aur. aimé.

3.e MANIÈRE. — Avec le verbe *Gobér*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Cârein e hran, j'aime (aimer je fais).
Cârein e hrès, tu aimes.
Cârein e hra, il aime.
Cârein e hramb, n. aimons.
Cârein e hret, vous aimez.
Cârein e hrant, ils aiment.

IMPARFAIT.

Cârein e hren, j'aimais.
Cârein e hrès, tu aimais.
Cârein e hré, il aimait.
Cârein e hremb, n. aimions.
Cârein e hrèh, vous aimiez.
Cârein e hrent, ils aimaient.

PARFAIT.

Câret e mès, j'ai aimé.
Câret e hès, tu as aimé.
Câret en dès, il a aimé.
Câret hun nès, n. avons aimé.
Câret e huès, v. avez aimé.
Câret ou dès, ils ont aimé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Câret em boé, j'avais aimé.
Câret ha poé, tu avais aimé.
Câret en doé, il avait aimé.
Câret hun boé, n. avions aimé.
Câret hou poé, v. aviez aimé.
Câret ou doé, ils avaient aimé.

FUTUR.

Cârein e hrein, j'aimerai.
Cârein e hrei, tu aimeras.
Cârein e hrei, il aimera.
Cârein e hréemb, n. aimerons.
Cârein e hréet, v. aimerez.
Cârein e hreint, ils aimeront.

FUTUR PASSÉ.

Câret em bou, j'aurai aimé.
Câret ha pou, tu auras aimé.
Câret en dou, il aura aimé.
Câret hun bou, nous aurons aimé.
Câret hou pou, vous aurez aimé.
Câret ou dou, ils auront aimé.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

Cârein e hréhen, j'aimerais.
Cârein e hréhès, tu aimerais.
Cârein e hréhé, il aimerait.
Cârein e hréhemb, n. aimerions.
Cârein e hréhèh, v. aimeriez.
Cârein e hréhent, ils aimeraient.

PASSÉ.

Cåret em béhe, j'aurais aimé.
Cåret ha péhé, tu aurais aimé.
Cåret en déhé, il aurait aimé.
Cåret hun béhé, n. aurions aimé
Cåret hou péhé, v. auriez aimé.
Cåret ou déhé, ils auraient aimé.

Cette manière de conjuguer ne s'emploie qu'à l'indicatif et aux conditionnels. On ne s'en sert pas après *que* ni après une négation.

Sur le verbe *cårein* se conjuguent tous les verbes qui ont l'infinitif en *ein*, le présent de l'indicatif en *e* et le participe en *et*, tels que *losquein*, brûler; *lahein*, tuer; *blessein*, blesser; *dornein*, battre (le blé), etc.

2.e CONJUGAISON.

Infinitif, *éein* ou *eat*. Indicatif, *é*. Participe, *éet*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

S. *Me vadé*, je baptise.
Te vadé, tu baptises.
Ean e vadé, il baptise.
P. *Ni e vadé*, nous baptisons.
Hui e vadé, vous baptisez.
Ind e vadé, ils baptisent.

IMPARFAIT.

Me vadéé, je baptisais.
Te vadéé, tu baptisais.
Ean e vadéé, il baptisait.
Ni e vadéé, nous baptisions.
Hui e vadéé, vous baptisiez.
Ind e vadéé, ils baptisaient.

PARFAIT DEFINI.

Me vadéas, je baptisai.
Te vadéas, tu baptisas.
Ean e vadéas, il baptisa.
Ni e vadéas, n. baptisâmes.
Hui e vadéas, v. baptisâtes.
Ind e vadéas, ils baptisèrent.

PARFAIT INDEFINI.

Me mès badéet, j'ai baptisé.
Te hès badéet, tu as baptisé.
Ean en dès badéet, il a baptisé.
Ni hun nès badéet, n. avons baptisé.
Hui e huès badéet, vous avez baptisé.
Ind ou dès badéet, ils ont baptisé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Mem boé badéet, j'avais baptisé.
Te poé badéet, tu avais baptisé.
Ean en doé badéet, il avait baptisé.
Ni hun boé badéet, n. avions baptisé.
Hui hou poé badéet, vous aviez baptisé.
Ind ou doé badéet, ils avaient baptisé.

FUTUR.

Me vadéou, je baptiserai.
Te vadéou, tu baptiseras.
Ean e vadéou, il baptisera.
Ni e vadéou, n. baptiserons.
Hui e vadéou, v. baptiserez.
Ind e vadéou, ils baptiseront.

FUTUR PASSÉ.

Mem bou badéet, j'aurai baptisé.
Te pou badéet, tu auras baptisé.
Ean en dou badéet, il aura baptisé.
Ni hun bou badéet, n. aurons baptisé.
Hui hou pou badéet, v. aurez baptisé.
Ind ou dou badéet, ils auront baptisé.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Me vadéehé, je baptiserais.
Te vadéehé, tu baptiserais.
Ean e vadéehé, il baptiserait.
Ni e vadéehé, n. baptiserions.
Hui e vadéehé, v. baptiseriez.
Ind e vadéehé, ils baptiseraient

PASSÉ.

Mem béhé badéet, j'aurais baptisé.
Te péhé badéet, tu aurais baptisé.
Ean en déhé badéet, il aurait baptisé.
Ni hun béhé badéet, n. aurions baptisé.
Hui hou péhé badéet, v. auriez baptisé.
Ind ou déhé badéet, ils auraient baptisé.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Badé, baptise.
Badéet, qu'il baptise.
Badéamb, baptisons.
Badéet, baptisez.
Badéent, qu'ils baptisent.

INFINITIF.

PRESENT.

Badéein, baptiser.

PARFAIT ET PLUSQUE-PARFAIT.

Em bout
Ha pout
En dout
Hi dout } *badéet*, avoir baptisé.
Hun bout
Hou pout
Ou dout

PARTICIPE PASSÉ.

Badéet, baptisé.

2.e MANIÈRE. — Après *que*.

INDICATIF.

PRESENT.

É vadéan, que je baptise.
E vadéès, que tu baptises.
E vadé, qu'il baptise.
E vadéamb, que n. baptisons.
E vadéet, que vous baptisez.
E vadéant, qu'ils baptisent.

IMPARFAIT.

E vadéen, que je baptisais.
E vadéès, que tu baptisais.
E vadée, qu'il baptisait.
E vadéemb, q. n. baptisions.
E vadéeh, que v. baptisiez.
E vadéent, qu'ils baptisaient.

PARFAIT.

E mès badéet, que j'ai baptisé.
E hès badéet, que tu as baptisé.
En dès badéet, qu'il a baptisé.
Hun nès badéet, que n. avons baptisé.
E huès badéet, que vous avez baptisé.
Ou dès badéet, qu'ils ont baptisé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Em boé badéet, que j'avais baptisé.
Ha poé badéet, que tu avais baptisé.
En doé badéet, qu'il avait baptisé.
Hun boé badéet, que n. avions baptisé.
Hou poé badéet, que v. aviez baptisé.
Ou doé badéet, qu'ils avaient baptisé.

FUTUR.

E vadéein, que je baptiserai.
E vadéei, que tu baptiseras.
E vadéou, qu'il baptisera.
E vadéemb, q. n. baptiserons.
E vadéeh, que v. baptiserez.
E vadéeint, qu'ils baptiseront.

FUTUR PASSÉ.

Em bou badéet, que j'aurai baptisé.
Ha pou badéet, que tu auras baptisé.
En dou badéet, qu'il aura baptisé.
Hun bou badéet, que n. aurons baptisé.
Hou pou badéet, que v. aurez baptisé.
Ou dou badéet, qu'ils auront baptisé.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

E vadéehen, que je baptiserais.
E vadéehes, que tu baptiserais.
E vadéehé, qu'il baptiserait.
E vadéehemb, que nous baptiserions.
E vadéeheh, que v. baptiseriez.
E vadéehent, qu'ils baptiseraient.

PASSÉ.

Em behé badéet, que j'aurais baptisé.
Ha pehé badéet, que tu aurais baptisé.
En dehé badéet, qu'il aurait baptisé.
Hun behé badéet, que n. aurions baptisé.
Hou pehé badéet, que v. auriez baptisé.
Ou dehé badéet, qu'ils auraient baptisé.

Ainsi se conjuguent tous les verbes qui ont l'infinitif en *éein*, le présent de l'indicatif en *é*, le participe en *éet*, tels que *charréein*, charrier; *caréein*, blâmer; *diméein*, marier, etc.

La troisième manière de conjuguer ce verbe peut se prendre de la première conjugaison, en observant ce qui a été dit.

3.e CONJUGAISON.

Infinitif, *at.* Indicatif, *a.* Participe, *eit.*

INDICATIF.

PRESENT.

Me govessa, je confesse.
Te govessa, tu confesses.
Ean e govessa, il confesse.
Ni e govessa, n. confessons.
Hui e govessa, v. confessez.
Ind e govessa, ils confessent.

IMPARFAIT.

Me govessé, je confessais.
Te govessé, tu confessais.
Ean e govessé, il confessait.
Ni e govessé, n. confessions.
Hui e govessé, v. confessiez.
Ind e govessé, ils confessaient.

PARFAIT DEFINI.

Me govessas, je confessai.
Te govessas, tu confessas.
Ean e govessas, il confessa.
Ni e govessas, n. confessâmes.
Hui e govessas, v. confessâtes.
Ind e govessas, ils confessèrent.

PARFAIT INDEFINI.

Me mès covesseit, j'ai confessé.
Te hès covesseit, tu as confessé.
Ean en dès covesseit, il a confessé.
Ni hun nès covesseit, n. avons confessé.
Hui e huès covesseit, v. avez confessé.
Ind ou dès covesseit, ils ont confessé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Mem boé covesseit, j'avais confessé.
Te poé covesseit, tu avais confessé.
Ean en doé covesseit, il avait confessé.
Ni hun boé covesseit, n. avions confessé.
Hui hou poé covesseit, v. aviez confessé.
Ind ou doé covesseit, ils avaient confessé.

FUTUR.

Me govessei, je confesserai.
Te govessei, tu confesseras.
Ean e covessei, il confessera.
Ni e govessei, n. confesserons.
Hui e govessei, v. confesserez.
Ind e govessei, ils confesseront

FUTUR PASSÉ.

Mem bou covesseit, j'aurai confessé.
Te pou covesseit, tu auras confessé.
Ean en dout covesseit, il aura confessé.
Ni hun bou covesseit, n. aurons confessé.
Hui hou pou covesseit, v. aurez confessé.
Ind ou dou covesseit, ils auront confessé.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Me govesséhé, je confesserais.
Te govesséhé, tu confesserais.

Ean e govesséhé, il confesserait
Ni e govesséhé, n. confesserions.
Hui e govesséhé, v. confesseriez.
Ind e govesséhé, ils confesseraient.

PASSÉ.

Mem béhé covesseit, j'aurais confessé.
Te péhé covesseit, tu aurais confessé.
Ean en déhé covesseit, il aurait confessé.
Ni hun béhé covesseit, n. aurions confessé.
Hui hou péhé covesseit, vous auriez confessé.
Ind ou déhé covesseit, ils auraient confessé.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Covessa, confesse.
Covesséet, qu'il confesse.
Covessamb, confessons.
Covesseit, confessez.
Covesséent, qu'ils confessent.

INFINITIF.

PRESENT.

Covèssat, confesser.

PARFAIT ET PLUSQUE-PARFAIT.

Em bout
Ha pout
En dout
Hi dout
Hun bout
Hou pout
Ou dout
} *covesseit*, avoir confessé.

PARTICIPE PASSÉ.

Covesseit, confessé.

2.e Manière. -- Après *que*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

É covessan, que je confesse.
E covessès, que tu confesses.
E covessa, qu'il confesse.
E covessamb, que n. confessons.
E covesset, que vous confessez.
E covessant, qu'ils confessent.

IMPARFAIT.

É covessen, que je confessais.
E covessès, que tu confessais.
E covessé, qu'il confessait.
E covessemb, q. n. confessions.
E covessèh, que vous confessiez.
E covessent, qu'ils confessaient.

PARFAIT.

E mès covesseit, q. j'ai confessé.
E hès covesseit, q. tu as confessé
En dès covesseit, qu'il a confessé
Hun nès covesseit, que nous avons confessé.
E huès covesseit, que vous avez confessé.
Ou dès covesseit, qu'ils ont confessé.

PLUSQUE-PARFAIT.

Em boé covesseit, que j'avais confessé.
Ha poé covesseit, que tu avais confessé.
En doé covesseit, qu'il avait confessé.
Hun boé covesseit, que nous avions confessé.
Hou poé covesseit, que vous aviez confessé.
Ou doé covesseit, qu'ils avaient confessé,

FUTUR.

É covessein, que je confesserai.
E covessei, que tu confesseras.
E covessei, qu'il confessera.
É covesséemb, que nous confesserons.
E covesséèh, que vous confesserez.
E covesseint, qu'ils confesseront.

FUTUR PASSÉ.

Em bou covesseit, que j'aurai confessé.
Ha pou covesseit, que tu auras confessé.
En dou covesseit, qu'il aura confessé.
Hun bou covesseit, que nous aurons confessé.
Hou pou covesseit, que vous aurez confessé.
Ou dou covesseit, qu'ils auront confessé.

CONDITIONNELS.

PRÉSENT.

É covesséhen, q. je confesserais.
É covessehès, q. tu confesserais.
É covesseha, qu'il confesserait.
É covessehemb, que nous confesserions.
E covesséhèh, que vous confesseriez.
E covesséhent, qu'ils confesseraient.

PASSÉ.

Em béhé covesseit, que j'aurais confessé.
Ha péhé covesseit, que tu aurais confessé.
En déhé covesseit, qu'il aurait confessé.
Hun béhé covesseit, que nous aurions confessé.
Hou péhé covesseit, que vous auriez confessé.
Ou déhé covesseit, qu'ils auraient confessé.

3.[e] Manière, *comme à la* 1[re] *conjugaison.*

Ainsi se conjuguent tous les verbes qui ont l'infinitif en *at* ou en *ein*, le présent de l'indicatif en *a*, et le participe en *eit*, tels que *quittat*, quitter; *crihuat*, renforcer; *scouein*, frapper, etc.

4.[e] CONJUGAISON.

Infinitif, *ieip*. Indicatif présent, *ie*. Participe, *iet*.

INDICATIF. — PRESENT.

S. *Me gommunie*,	Je communie.
Te gommunie,	Tu communies.
Ean e gommunie,	Il communie.
P. *Ni e gommunie*,	Nous communions.
Hui e gommunie,	Vous communiez.
Ind e gommunie,	Ils communient.

IMPARFAIT.

Me gommunié,	Je communiais.
Te gommunié,	Tu communiais.
Ean e gommunié,	Il communiait.
Ni e gommunié,	Nous communiions
Hui e gommunié,	Vous communiiez.
Ind e gommunié,	Ils communiaient.

PARFAIT DEFINI.

Me gommunias,	Je communiai.
Te gommunias,	Tu communias.
Ean e gommunias;	Il communia.
Ni e gommunias,	Nous communiâmes.
Hui e gommunias,	Vous communiâtes.
Ind e gommunias,	Ils communièrent.

PARFAIT INDEFINI.

Me mès communiet,	J'ai communié.
Te hès communiet,	Tu as communié.
Ean en dès communiet,	Il a communié.
Ni hun nès communiet,	Nous avons communié.
Hui e huès communiet,	Vous avez communié.
Ind ou dès communiet,	Ils ont communié.

PLUSQUE-PARFAIT.

Mem boé communiet,	J'avais communié.
Te poé communiet,	Tu avais communié.
Ean en doé communiet,	Il avait communié.
Ni hun boé communiet,	Nous avions communié.
Hui hou poé communiet,	Vous aviez communié.
Ind ou doé communiet,	Ils avaient communié.

FUTUR.

Me gommuniou,	Je communierai.
Te gommuniou,	Tu communieras.
Ean e gommuniou;	Il communiera.
Ni e gommuniou,	Nous communierons.
Hui e gommuniou,	Vous communierez.
Ind e gommuniou,	Ils communieront.

FUTUR PASSÉ.

Mem bou communiet,	J'aurai communié.
Te pou communiet,	Tu auras communié.

Ean en dou communiet,	Il aura communié.
Ni hun bou communiet,	Nous aurons communié.
Hui hou pou communiet,	Vous aurez communié.
Ind ou doú communiet,	Ils auront communié

CONDITIONNELS. — PRESENT.

Me gommuniéhé,	Je communierais.
Te gommuniéhé,	Tu communierais.
Ean e gommuniéhé,	Il communierait.
Ni e gommuniéhé,	Nous communierions.
Hui e gommuniéhé,	Vous communieriez.
Ind e gommuniéhé,	Ils communieraient.

PASSÉ.

Mem béhé communiet,	J'aurais communié.
Te péhé communiet,	Tu aurais communié.
Ean en déhé communiet,	Il aurait communié.
Ni hun béhé communiet,	Nous aurions communié.
Hui hou péhé communiet,	Vous auriez communié.
Ind ou déhé communiet,	Ils auraient communié.

IMPERATIF. (*Point de* 1re *personne.*)

Communie,	Communie.
Communiéet,	Qu'il communie.
Communiamb,	Communions.
Communiet,	Communiez.
Communiéent,	Qu'ils communient.

INFINITIF. — PRESENT.

Communiein, communier.

PARFAIT et PLUSQUE-PARFAIT.

Em bout
Ha pout
En dout
Hi dout
Hun bout
Hou pout
Ou dout
} *communiet,* avoir communié.

PARTICIPE PASSÉ.

Communiet, communié.

2.e Manière. — Avec *que*.

INDICATIF. — Présent.

S. *E communian*,	Que je communie.
E communiès,	Que tu communies.
E communie,	Qu'il communie.
P. *E communiamb*,	Que nous communions.
E communiet,	Que vous communiez.
E communiant,	Qu'ils communient.

IMPARFAIT.

E communien,	Que je communiais.
E communiès,	Que tu communiais.
E communié,	Qu'il communiait.
E communiemb,	Que nous communiions.
E communièh,	Que vous communiiez.
E communient,	Qu'ils communiaient.

PARFAIT.

E mès communiet,	Que j'ai communié.
E hès communiet,	Que tu as communié.
En dès communiet,	Qu'il à communié.
Hun nès communiet,	Que nous avons communié.
E huès communiet,	Que vous avez communié.
Ou dès communiet,	Qu'ils ont communié.

PLUSQUE-PARFAIT.

Em boé communiet,	Que j'avais communié.
Ha poé communiet,	Que tu avais communié.
En doé communiet,	Qu'il avait communié.
Hun boé communiet,	Que nous avions communié.
Hou poé communiet,	Que vous aviez communié.
Ou doé communiet,	Qu'ils avaient communié.

FUTUR.

E communiein,	Que je communierai.
E communiei,	Que tu communieras.
E communiou,	Qu'il communiera.
E communiéemb,	Que nous communierons.
E communiéèh,	Que vous communierez.
E communieint,	Qu'ils communieront.

FUTUR PASSÉ.

Em bou communiet,	Que j'aurai communié.
Ha pou communiet,	Que tu auras communié.
En dou communiet,	Qu'il aura communié.
Hun bou communiet,	Que nous aurons communié.
Hou pou communiet,	Que vous aurez communié.
Ou dou communiet,	Qu'ils auront communié.

CONDITIONNELS. — PRESENT.

E communiéhen,	Que je communierais.
E communiéhès,	Que tu communierais.
E communiéhé,	Qu'il communierait.
E communiéhemb;	Que nous communierions.
E communiéhèh,	Que vous communieriez.
E communiehent;	Qu'ils communieraient.

PASSÉ.

Em béhé communiet,	Que j'aurais communié.
Ha péhé communiet,	Que tu aurais communié.
En déhé communiet,	Qu'il aurait communié.
Hun béhé communiet,	Que nous aurions communié
Hou péhé communiet,	Que vous auriez communié.
Ou déhé communiet,	Qu'ils auraient communié.

La 3.e manière, comme à la 1re conjugaison.

Ainsi se conjuguent tous les verbes qui ont l'infinitif en *iein*; le présent de l'indicatif en *ie* et le participe en *iet*, tels que *coucieín*, gâter; *supplieín*, supplier; *dispartiein*, séparer, etc.

DES VERBES PASSIFS.

Le verbe *passif* est celui dont le nominatif reçoit ou supporte l'action. Il se conjugue avec l'auxiliaire *bout* (être) et le participe du verbe qu'on veut conjuguer. Ainsi, pour former le passif, prenez le participe d'un verbe, placez-

le après les divers temps du verbe *bout* dans les quatre premières manières, ainsi que dans la sixième et la septième, et, avant ce verbe, dans la cinquième manière, et vous conjuguerez tous les verbes passifs.

Il suffira de donner ici les modèles des deux premières manières de conjuguer les verbes passifs; pour les autres manières, on aura recours au verbe *bout* (être), en suivant ce qui a été dit ci-dessus.

1.re MANIÈRE. — *Simplement.*

INDICATIF. — PRÉSENT.

S. *Me zou câret,*	je suis	aimé *ou* aimée.
Te zou câret,	tu es	
Ean ou hi e zou câret,	il *ou* elle est	
P. *Ni e zou câret,*	nous sommes	aimés *ou* aimées.
Hui e zou câret,	vous êtes	
Ind e zou câret,	ils *ou* elles sont	

IMPARFAIT.

Me oé câret,	j'étais aimé *ou* aimée.
Te oé câret,	tu étais aimé.
Ean e oé câret,	il était aimé.
Ni e oé câret,	nous étions aimés.
Hui e oé câret,	vous étiez aimés.
Ind e oé câret,	ils étaient aimés.

PARFAIT.

Me zou bet câret,	j'ai été aimé *ou* aimée.
Te zou bet câret,	tu as été aimé.
Ean e zou bet câret,	il a été aimé.
Ni e zou bet câret,	nous avons été aimés.
Hui e zou bet câret,	vous avez été aimés.
Ind e zou bet câret,	ils ont été aimés.

PLUSQUE-PARFAIT.

Me oé bet câret,	j'avais été aimé *ou* aimée.
Te oé bet câret,	tu avais été aimé.

Ean e oé bet câret, il avait été aimé.
Ni e oé bet câret, nous avions été aimés.
Hui e oé bet câret, vous aviez été aimés.
Ind e oé bet câret, ils avaient été aimés.

FUTUR.

Me vou câret, je serai aimé *ou* aimée.
Te vou câret, tu seras aimé
Ean e vou câret, il sera aimé.
Ni e vou câret, nous serons aimés.
Hui e vou câret, vous serez aimés.
Ind e vou câret, ils seront aimés.

FUTUR PASSÉ.

Me vou bet câret, j'aurai été aimé *ou* aimée.
Te vou bet câret, tu auras été aimé.
Ean e vou bet câret, il aura été aimé.
Ni e vou bet câret, nous aurons été aimés.
Hui e vou bet câret, vous aurez été aimés.
Ind e vou bet câret, ils auront été aimés.

CONDITIONNELS. — PRÉSENT.

Me véhé câret, je serais aimé *ou* aimée.
Te véhé câret, tu serais aimé.
Ean e véhé câret, il serait aimé.
Ni e véhé câret, nous serions aimés.
Hui e véhé câret, vous seriez aimés.
Ind e véhé câret, ils seraient aimés.

PASSÉ.

Me véhé bet câret, j'aurais été aimé *ou* aimée.
Te véhé bet câret, tu aurais été aimé.
Ean e véhé bet câret, il aurait été aimé.
Ni e véhé bet câret, nous aurions été aimés.
Hui e véhé bet câret, vous auriez été aimés.
Ind e véhé bet câret, ils auraient été aimés.

IMPÉRATIF. — *Point de première personne.*

Béès câret, sois aimé *ou* aimée.
Béet câret, qu'il soit aimé.

Béemb càret,	soyons aimés.
Béèh càret,	soyez aimés.
Béent càret,	qu'ils soient aimés.

INFINITIF. — PRÉSENT.

Bout càret,	être aimé *ou* aimée.

PARFAIT.

Bout bet càret,	avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE.

Càret,	aimé *ou* aimée.

2.ᵉ Manière. — Après *que*.

INDICATIF. — PRÉSENT.

E on càret,	que je suis aimé *ou* aimée.
E ous càret,	que tu es aimé *ou* aimée.
E ma càret,	qu'il est aimé *ou* qu'elle est aimée.
E omb càret,	que nous sommes aimés *ou* aimées.
E oh càret,	que vous êtes aimés *ou* aimées.
E mant càret,	qu'ils sont aimés *ou* qu'elles sont aimées.

IMPARFAIT.

E oen càret,	que j'étais aimé *ou* aimée.
E oès càret,	que tu étais aimé.
E oé càret,	qu'il était aimé.
E oemb càret,	que nous étions aimés.
E oèh càret,	que vous étiez aimés.
E oent càret,	qu'ils étaient aimés.

PARFAIT.

E on bet càret,	que j'ai été aimé *ou* aimée.
E ous bet càret,	que tu as été aimé.
E ma bet càret,	qu'il a été aimé.
E omb bet càret,	que nous avons été aimés.
E oh bet càret,	que vous avez été aimés.
E mant bet càret,	qu'ils ont été aimés.

PLUSQUE-PARFAIT.

E oen bet câret,	q. j'avais été aimé *ou* aimée.
E oès bet câret,	que tu avais été aimé.
E oé bet câret,	qu'il avait été aimé.
E oemb bet câret,	que nous avions été aimés.
E oèh bet câret,	que vous aviez été aimés.
E oent bet câret,	qu'ils avaient été aimés.

FUTUR.

E vein câret,	que je serai aimé *ou* aimée.
E vei câret,	que tu seras aimé.
E vou câret,	qu'il sera aimé.
E véemb câret,	que nous serons aimés.
E véèh câret,	que vous serez aimés.
E veint câret,	qu'ils seront aimés.

FUTUR PASSÉ.

E vein bet câret,	q. j'aurai été aimé *ou* aimée
E vei bet câret,	que tu auras été aimé.
E vou bet câret,	qu'il aura été aimé.
E véemb bet câret,	que nous aurons été aimés.
E véèh bet câret,	que vous aurez été aimés.
E veint bet câret,	qu'ils auront été aimés.

CONDITIONNELS. — PRÉSENT.

E véhen câret,	que je serais aimé *ou* aimée
E véhès câret,	que tu serais aimé.
E véhé câret,	qu'il serait aimé.
E vélœmb câret,	que nous serions aimés.
E véhèh câret,	que vous seriez aimés.
E véhent câret,	qu'ils seraient aimés.

PASSÉ.

E véhen bet câret,	que j'aurais été aimé *ou* aimée.
E véhès bet câret,	que tu aurais été aimé.
E véhé bet câret,	qu'il aurait été aimé.
E véhemb bet câret,	que nous aurions été aimés
E véhèh bet câret,	que vous auriez été aimés.
E véhent bet câret,	qu'ils auraient été aimés.

L'*Infinitif* comme à la première manière.

On conjuguera de même les verbes passifs *bout covesseit*, être confessé ; *bout pardonnet*, être pardonné ; *bout punisset*, être puni, etc.

DES VERBES NEUTRES.

Le verbe *neutre* diffère du verbe actif en ce que celui-ci exprime une action qui se dirige directement sur un objet, tandis que celle du verbe neutre n'aboutit à l'objet qu'indirectement, c'est-à-dire, qu'à l'aide d'une préposition ; d'où il suit que le verbe neutre n'a jamais de régime direct, et qu'on ne peut jamais, par conséquent, le faire suivre d'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose*, de même qu'il ne peut jamais adopter la voix passive, puisqu'il n'y a que les verbes qui ont un régime direct qui en soient susceptibles.

Parmi les verbes neutres, il y en a qui ne se conjuguent qu'avec le verbe auxiliaire *en dout*, avoir, et ceux-là se conjuguent en tout comme les verbes actifs : tels sont *querhet*, marcher, *passat*, tousser, *languissal*, languir, *dansal*, danser, etc.

Il y en a d'autres qui se conjuguent tantôt avec *en dout*, avoir, et alors ils se conjuguent aussi comme les verbes actifs ; et tantôt avec le verbe *bout*, être, et alors ils se conjuguent comme ce dernier verbe joint à un adjectif : tels sont les verbes *arrihue*, arriver, *cousquet*, dormir, *couéh*, tomber, etc.

DES VERBES PRONOMINAUX ET DES VERBES RÉCIPROQUES.

Les verbes *pronominaux* et les verbes *réciproques* sont ceux qui se conjuguent en français avec deux pronoms de la même personne, et en breton avec les pronoms *me, te, ean, hi, ni, hui, ind* et le pronom *hum,* se.

Ces verbes se conjuguent comme les verbes actifs, en observant que le pronom se place toujours immédiatement avant le verbe adjectif; exemples : *m'hum gâre,* je m'aime; *hum vlessein e hran,* je me blesse; *hum vlesset em mès,* je me suis blessé.

DES VERBES UNIPERSONNELS.

Les verbes *unipersonnels* sont certains verbes défectueux que l'on n'emploie, dans tous leurs temps, qu'à la 3.ᵉ personne du singulier.

Il y a trois sortes de verbes unipersonnels.

Les premiers sont proprement unipersonnels d'eux-mêmes ; comme il faut, *ret é;* c'est assez, il suffit, *assès é, er hoalh é;* il pleut, *glàu e hra,* etc.

Les seconds proviennent des verbes actifs qui ont devant eux la particule *on,* qui les rend unipersonnels ; comme on aime, *cârein e hrér;* on fait, *gobér e hrér,* etc.

Les troisièmes sont ceux qui se rapportent aux verbes réciproques, comme il ne me plaît pas, *ne blige quet guet-n-eign,* etc.

Conjugaison des verbes unipersonnels par eux-mêmes qui se conjuguent avec le verbe bout.

1.re MANIÈRE.		2.e MANIÈRE, après *que*.	
Ret é,	il faut.	*E ma ret,*	qu'il faut.
Ret oé,	il fallait.	*E oé ret,*	qu'il fallait.
Ret é bet,	il a fallu.	*E ma bet ret,*	qu'il a fallu.
Ret oé bet	il avait fallu.	*E oé bet ret,*	qu'il avait fallu.
Ret vou,	il faudra.	*E vou ret,*	qu'il faudra.
Ret vou bet,	il aura fallu.	*E vou bet ret,*	qu'il aura fallu.
Ret vehé,	il faudrait.	*E vehé ret,*	qu'il faudrait.
Ret vehé bet,	il aurait fallu.	*E vehé bet ret,*	qu'il aurait fallu.
Beet ret,	qu'il faille.		

Ainsi se conjuguent *assès é, er hoalh é,* c'est assez, il suffit.

Conjugaison des verbes unipersonnels d'eux-mêmes qui se conjuguent avec le verbe gobér.

1.re MANIÈRE.		2.e MANIÈRE, après *que*.	
Glàu e hra,	il pleut.	*E hra glàu,*	qu'il pleut.
Glàu e hré,	il pleuvait.	*E hré glàu,*	qu'il pleuvait.
Glàu e hras,	il plut.	*E hras glàu,*	qu'il plut.
Glàu en dès groeit,	il a plu.	*En dès groeit glàu,*	qu'il a plu.
Glàu en doé groeit,	il avait plu.	*En doé groeit glàu,*	qu'il avait plu.
Glàu e hrei,	il pleuvra.	*E hrei glàu,*	qu'il pleuvra.
Glàu en dou groeit,	il aura plu.	*En dou groeit glàu,*	qu'il aura plu.
Glàu e hrehé,	il pleuvrait.	*E hrehé glàu,*	qu'il pleuvrait.
Glàu en dehé groeit,	il aurait plu.	*En dehé groeit glàu,*	qu'il aurait plu.
Groeet glàu,	qu'il pleuve.		

Conjugaison de la deuxième sorte de verbes unipersonnels.

Si le verbe est à l'actif, tournez-le par le passif, mettant le verbe adjectif au participe, et plaçant le verbe auxiliaire *bout* après le verbe.

Il ne faut excepter que le présent de l'indicatif qui veut le verbe adjectif à l'infinitif, avec un temps irrégulier du verbe *gobér* dans la première manière, et qui demande une terminaison en *ér* du verbe adjectif dans la 2.ᵉ manière.

1.ʳᵉ MANIÈRE.		2.ᵉ MANIÈRE, après *que*.	
Larèt ou *larein e hrér*,	on dit.	*E larér*,	qu'on dit.
Laret e oé,	on disait.	*E oé laret*,	qu'on disait.
Laret zou bet,	on a dit.	*E ma bet*, ou *E hès bet laret*,	qu'on a dit.
Laret oé bet,	on avait dit.	*E oé bet laret*,	qu'on avait dit.
Laret vou,	on dira.	*E vou laret*,	qu'on dira.
Laret vou bet,	on aura dit.	*E vou bet laret*,	qu'on aura dit.
Laret véhé,	on dirait.	*E véhé laret*,	qu'on dirait.
Laret véhé bet,	on aurait dit.	*E véhé bet laret*,	qu'on aurait dit.

Conjugaison de la troisième sorte de verbes unipersonnels.

Première manière.

Pligein e hra guet-n-eign,	il me plaît.
Pligein e hré guet-n-eign,	il me plaisait.
Pligein e hras guet-n-eign,	il me plut.
Pliget en dès guet-n-eign,	il m'a plu.
Pliget en doé guet-n-eign,	il m'avait plu.
Pligein e hrei guet-n-eign,	il me plaira.
Pliget en dou guet-n-eign,	il m'aura plu.
Pligein e hréhé guet-n-eign,	il me plairait.
Pliget en déhé guet-n-eign,	il m'aurait plu.

Deuxième manière, après *que*.

E plige guet-n-eign,	qu'il me plaît.
E pligé guet-n-eign,	qu'il me plaisait.
E pligeas guet-n-eign,	qu'il me plut.
En dès pliget guet-n-eign,	qu'il m'a plu.
En doé pliget guet-n-eign,	qu'il m'avait plu.

E pligeou guet-n-eign,	qu'il me plaira.
En dou pliget guet-n-eign,	qu'il m'aura plu.
E pligéhé guet-n-eign,	qu'il me plairait.
En déhé pliget guet-n-eign,	qu'il m'aurait plu.

Guet-n-eign, avec moi; *guet-n-id*, avec toi; *guet ou*, avec lui; *guet hi*, avec elle; *guet-n-emb*, avec nous; *guet-n-oh*, avec vous; *guet ai*, avec eux.

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS.

Les verbes *irréguliers* sont ceux qui ne suivent pas les règles générales des conjugaisons. Les verbes *défectifs* sont ceux auxquels il manque quelques temps ou quelques personnes que l'usage n'admet pas. Nous allons donner quelques conjugaisons de ces verbes.

Verbe irrégulier et défectueux, e mé, *dis-je.*

E mé,	dis-je, ai-je dit.
E mé-té,	dis-tu, as-tu dit.
E mé-ean,	dit-il, a-t-il dit.
E mé-hi,	dit-elle, a-t-elle dit.
E mé-ni,	disons-nous, dîmes-nous.
E mè-hui,	dites-vous, avez-vous dit.
E mé-ind,	disent-ils, dirent-ils.
E mé Pierre,	dit Pierre.

Remarques.

Dans les phrases impératives, *dis-je* manque en breton. Il faut alors se servir du verbe *larèt*, et le mettre comme après *que*. Exemp. *labouret, e laran d'oh,* travaillez, vous dis-je; *groeit attantion, e laran d'oh,* faites attention,

vous dis-je, etc. Mais on dirait bien : *partiet, e mé dehou neze*, partez, lui ai-je dit alors.

E mé ne se dit qu'au présent de l'indicatif et au prétérit défini ; et, dans ce dernier cas, il se conjugue comme au présent de l'indicatif. Partout ailleurs, il faut se servir du verbe *larein* ou *larèt*, comme après *que*, mettant toujours le nominatif après le verbe. Il est bon d'exprimer les nominatifs *mé, té, ean, hi*, etc., sans cependant s'y assujétir absolument. *Exemp. partiet, e laran d'oh, quent en nos*, partez, vous dis-je, avant la nuit ; *clan e oèh, e laré ean*, vous étiez malade, disait-il.

Verbe irrégulier MONNET, *participe* oueit, *aller*.

1.re MANIÈRE.

INDICATIF.

PRESENT.

Me ya,	je vais.
Te ya,	tu vas.
Ean e ya,	il va.
Ni e ya,	nous allons.
Hui e ya,	vous allez.
Ind e ya,	ils vont.

IMPARFAIT.

Me yé,	j'allais.
Te yé,	tu allais.
Ean e yé,	il allait.
Ni e yé,	nous allions.
Hui e yé,	vous alliez.
Ind e yé,	ils allaient.

PARFAIT DEFINI.

Me yas,	j'allai.
Te yas,	tu allas.
Ean e yas,	il alla.
Ni e yas,	nous allâmes.
Hui e yas,	vous allâtes.
Ind e yas,	ils allèrent.

PARFAIT INDEFINI.

Me zou oueit,	je suis allé.
Te zou oueit,	tu es allé.
Ean e zou oueit,	il est allé.
Ni e zou oueit,	nous sommes allés.
Hui e zou oueit,	v. êtes allés.
Ind e zou oueit,	ils sont allés.

PLUSQUE-PARFAIT.

Me oé oueit,	j'étais allé.
Te oé oueit,	tu étais allé.
Ean e oé oueit,	il était allé.
Ni e oé oueit,	n. étions allés.
Hui e oé oueit,	v. étiez allés.
Ind e oé oueit,	ils étaient allés.

FUTUR.

Me yei, j'irai.
Te yei, tu iras.
Ean e yei, il ira.
Ni e yei, nous irons.
Hui e yei, vous irez.
Ind e yei, ils iront.

FUTUR PASSÉ.

Me vou oueit, je serai allé.
Te vou oueit, tu seras allé.
Ean e vou oueit, il sera allé.
Ni e vou oueit, n. serons allés.
Hui e vou oueit, v. serez allés.
Ind e vou oueit, ils seront allés.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Me yéhé, j'irais.
Te yéhé, tu irais.
Ean e yéhé, il irait.
Ni e yéhé, nous irions.
Hui e yéhé, vous iriez.
Ind e yéhé, ils iraient.

PASSÉ.

Me véhé oueit, je serais allé.
Te véhé oueit, tu serais allé.
Ean e véhé oueit, il serait allé.
Ni e véhé oueit, n. serions allés.
Hui e véhé oueit, v. seriez allés.
Ind e véhé oueit, ils seraient allés.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Quei, va.
Eet, qu'il aille.
Damb, allons.
Oueit, allez.
Eent, qu'ils aillent.

INFINITIF.

PRESENT.

Monnet, aller.

PARFAIT ET PLUSQUE-PARFAIT.

Bout oueit, avoir été.

PARTICIPE.

Oueit, ayant été.

2.e MANIÈRE. — Après *que*.

INDICATIF.

PRESENT.

É han, que je vais.
E hès, que tu vas.
E ha, qu'il va.
E hamb, que nous allons.
E het, que vous allez.
E hant, qu'ils vont.

IMPARFAIT.

E hen, que j'allais.
E hès, que tu allais.
E hé, qu'il allait.
E hemb, que n. allions.
E hèh, que vous alliez.
E hent, qu'ils allaient.

PARFAIT.

É on oueit, que je suis allé.
E ous oueit, que tu es allé.
E ma oueit, qu'il est allé.
E omb oueit, q. n. sommes allés.
E oh oueit, que vous êtes allés.
E mant oueit, qu'ils sont allés.

PLUSQUE-PARFAIT.

É oen oueit, que j'étais allé.
E oès oueit, que tu étais allé.
E oé oueit, qu'il était allé.
E oemb oueit, q. n. étions allés.
E oèh oueit, que v. étiez allés.
E oent oueit, qu'ils étaient allés.

FUTUR.

É hein, que j'irai.
E hei, que tu iras.
E hei, qu'il ira.
E héemb, que nous irons.
E héèh, que vous irez.
E heint, qu'ils iront.

FUTUR PASSÉ.

É vein oueit, que je serai allé.
E vei oueit, que tu seras allé.
E vou oueit, qu'il sera allé.
E véemb oueit, q. n. serons allés.
E veèh oueit, q. v. serez allés.
E veint oueit, qu'ils seront allés.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

E héhen, que j'irais.
E héhès, que tu irais.
E héhé, qu'il irait.
E héhemb, que n. irions.
E héhèh, que vous iriez.
E héhent, qu'ils iraient.

PASSÉ.

É véhen oueit, que je serais allé.
E véhès oueit, que tu serais allé.
E vehé oueit, qu'il serait allé.
E véhemb oueit, que n. serions allés.
E véhèh oueit, q. v. seriez allés.
E véhent oueit, qu'ils ser. allés.

Conjugaison du verbe DONNET (*venir*).

Présent, *me za*. Participe, *deit*.

1.[re] MANIÈRE.

INDICATIF.

PRESENT.

Me za, je viens.
Te za, tu viens.
Ean e za, il vient.
Ni e za, nous venons.
Hui e za, vous venez.
Ind e za, ils viennent.

IMPARFAIT.

Me zé, je venais.
Te zé, tu venais.
Ean e zé, il venait.
Ni e zé, nous venions.
Hui e zé, vous veniez.
Ind e zé, ils venaient.

PARFAIT DEFINI.

Me zas, je vins.
Te zas, tu vins.
Ean e zas, il vint.
Ni e zas, nous vînmes.
Hui e zas, vous vîntes.
Ind e zas, ils vinrent.

PARFAIT INDEFINI.

Me zou deit, je suis venu.
Te zou deit, tu es venu.
Ean e zou deit, il est venu.
Ni e zou deit, nous sommes venus.
Hui e zou deit, v. êtes venus.
Ind e zou deit, ils sont venus.

PLUSQUE-PARFAIT.

Me oé deit, j'étais venu.
Te oé deit, tu étais venu.
Ean e oé deit, il était venu.
Ni e oé deit, n. étions venus.
Hui e oé deit, v. étiez venus.
Ind e oé deit, ils étaient venus.

FUTUR.

Me zei, je viendrai.
Te zei, tu viendras.
Ean e zei, il viendra.
Ni e zei, nous viendrons.
Hui e zei, vous viendrez.
Ind e zei, ils viendront.

FUTUR PASSÉ.

Me vou deit, je serai venu.
Te vou deit, tu seras venu.
Ean e vou deit, il sera venu.
Ni e vou deit, n. serons venus.
Hui e vou deit, v. serez venus.
Ind e vou deit, ils seront venus.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

Me zéhé, je viendrais.
Te zéhé, tu viendrais.
Ean e zéhé, il viendrait.
Ni e zéhé, nous viendrions.
Hui e zéhé, vous viendriez.
Ind e zéhé, ils viendraient.

PASSÉ.

Me véhé deit, je serais venu.
Te véhé deit, tu serais venu.
Ean e véhé deit, il serait venu.
Ni e véhé deit, n. serions venus.
Hui e véhé deit, v. seriez venus.
Ind e véhé deit, ils seraient venus.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Dès, viens.
Déet, qu'il vienne.
Damb, venons.
Deit, venez.
Déent, qu'ils viennent.

INFINITIF.

PRESENT.

Donnet, venir.

PARFAIT ET PLUSQUE-PARFAIT.

Bout deit, être venu.

PARTICIPE.

Deit, arrivé.

2.e MANIÈRE. -- Après *que*.

INDICATIF.

PRESENT.

E tan, que je viens.
E tès, que tu viens.
E ta, qu'il vient.
E tamb, que n. venons.
E tet, que v. venez.
E tant, qu'ils viennent.

IMPARFAIT.

E ten, que je venais.
E tès, que tu venais.
E té, qu'il venait.
E temb, que n. venions.
E tèh, que v. veniez.
E tent, qu'ils venaient.

PARFAIT.

E on deit, que je suis venu.
E ous deit, que tu es venu.
E ma deit, qu'il est venu.
E omb deit, q. nous sommes venus.
E oh deit, que v. êtes venus.

E mant deit, qu'ils sont venus.

PLUSQUE-PARFAIT.

E oen deit, que j'étais venu.
E oès deit, que tu étais venu.
E ot deit, qu'il était venu.
E oemb deit, q. nous étions venus.
E oèh deit, q. v. étiez venus.
E oent deit, qu'ils étaient venus.

FUTUR.

E tein, que je viendrai.
E tei, que tu viendras.
E tei, qu'il viendra.
E témb, que n. viendrons.
E téet, que vous viendrez.
E teint, qu'ils viendront.

PASSÉ.

E vein deit, que je serai venu.
E vei deit, que tu seras venu.
E vou deit, qu'il sera venu.
E véemb deit, q. nous serons venus.
E véèh deit, q. v. serez venus.
E veint deit, q. seront venus.

CONDITIONNELS.

PRESENT.

E téhen, que je viendrais.
E téhès, que tu viendrais.
E téhé, qu'il viendrait.
E téhemb, q. n. viendrions.
E téhèh, que v. viendriez.
E téhent, qu'ils viendraient.

PASSÉ.

E véhen deit, q. je serais venu.
E véhès deit, q. tu serais venu.
E vehé deit, qu'il serait venu.
E véhemb deit, que nous serions venus.
E véhèh deit, que vous seriez venus.
E véhent deit, qu'ils seraient venus.

Le verbe *gortos*, attendre, n'est irrégulier qu'au présent de l'indicatif, en ce qu'il demande *o* à la terminaison au lieu de *a*.

CHAPITRE VI.

SIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

Le Participe.

Le *Participe* est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif, comme *caret*, aimé. Il tient du verbe, en ce qu'il en a la signification et

le régime : *câret guet Doué*, aimé de Dieu. Il tient aussi de l'adjectif, en ce qu'il qualifie une personne ou une chose ; c'est-à-dire qu'il en marque la qualité : *dén respectet*, homme respecté.

Il n'y a en breton que le participe passé : il a quatre terminaisons, *et*, *éet*, *eit*, *iet*, qui sont invariables.

EXEMPLES :

Un dén câret, un homme aimé. *Ur voès câret*, une femme aimée. *Tud diméet*, des hommes mariés. *Merhet diméet*, des femmes mariées.

CHAPITRE VII.

SEPTIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Préposition.

La *Préposition* est un mot invariable qui sert à joindre le nom ou pronom suivant au mot qui le précède : par exemple, quand je dis le fruit de l'arbre, *er fréh ag er huéen*, *ag* marque le rapport qu'il y a entre *fréh* et *güéen*. Quand je dis : j'ai reçu de mon père, *me mès receuet guet me zad*, *guet* sert à joindre le mot *tad* au verbe *receuet*. *Ag*, *guet* sont des prépositions ; le mot qui suit s'appelle le régime de la préposition.

Cette espèce de mots s'appelle *préposition*, parce qu'elle se met ordinairement devant le nom qu'elle régit.

Collection de quelques Prépositions

PREPOSITIONS françaises.	PREPOSITIONS bretonnes.	MOI.	TOI.
Dans.	én, ér, él, é.	én on *ou* én an.	én ous *ou* én as.
De.	a, ag.	a-han-on, *ou* a-han-an.	a-han-ous *ou* a-han-as.
A.	de, d'en d'er	d'eign.	d'id.
Pour, quant à.	eit, aveit. *	eit on.	eit ous.
Contre.	inep de.	inep t'eign.	inep t'id.
Avec.	guet.	guet-n-eign.	guet-n-id.
Avant.	quent. ér raug.	ém raug.	én ha raug.
Après ou derrière.	arlerh *ou* ardran.	ar me lerh.	ar ha lerh.
Au-dessus de.	drès *ou* drest.	drest on.	drest ous.
Au-dessous de	édan.	édan-d-on.	édan-d-ous.
Entre.	étré.	étré-z-on.	étré-z-ous.
Devant.	dirac.	dirac on.	dirac ous.
A côté, près.	étal.	étal on.	étal ous.
D'auprès.	adal.	adal-d-on.	adal-d-ous.
Pour l'amour.	a balamor de	d'eign.	d'id.
A l'égard de. Envers.	é quevér.	ém hevér.	én ha guevér
Autour.	ardro.	ar me zro.	ar ha dro.
Au milieu de.	é creis.	ém hreis.	én ha creis.
Loin de.	pêl doh.	pêl doh on.	pêl doh ous.
Hormis que.	meit, nameit	meit on.	meit ous.
Jusqu'à.	bet a, bet ag.	bet ag on.	bet ag ous.
Selon.	revé.	revé-z-on.	revé-z-ous.
Vers.	trema.	trema-z-on.	trema-z-ous.
Malgré.	én drespet de	t'eign.	t'id.
Sur.	ar.	ar-n-on, *ou* ar-n-an.	ar-n-ous *ou* ar-n-as.
Sans.	hemb.	hemb on.	hemb ous.

* *É fæd a-han-on* ou *a-han-an-mé*, *a-han-ous* ou *a-han-as-té*.

ordinaires devant certains pronoms.

Lui.	Elle.	Nous.	Vous.	Eux, Elles
én ou.	én hi.	én omb. *ou* én amb.	én oh.	én hai.
a-ne-hou.	a-ne-hi.	a-han-omb, a-han-amb.	a-han-oh.	a-ne-hai.
de-hou.	de hi.	d'emb.	d'oh.	de hai.
eit ou.	eit hi.	eit omb.	eit oh.	eit hai.
inep te-h-ou	inep te hi.	inep t'emb	inep t'oh.	inep te hai
guet ou.	guet hi.	guet-n-omb.	guet-n-oh.	guet hai.
én é raug.	én hé raug.	én hun raug.	én hou raug	én ou raug
ar é lerh.	ar hé lerh.	ar hun lerh.	ar hou lerh.	ar ou lerh.
drest ou.	drest hi.	drest omb	drest oh.	drest hai.
édan-d-ou.	édan-d-hi.	édan-d-omb	édan-d-oh	édan-d-hai
étré-z-ou.	étré hi.	étré-z-omb.	étré-z-oh.	étré-z-hai.
dirac-z-ou.	dirac-t-hi.	dirac omb.	dirac oh.	dirac-t-hai
étal d-ou.	étal-d-hi.	étal omb.	étal oh.	étal-d-hai.
adal-d-ou.	adal-d-hi.	adal-d-omb.	adal oh,	adal-d-hai.
de-h-ou.	de hi.	d'emb.	d'oh.	de hai.
én é guevér.	én hé hevér.	én hun hevér	én hou quevér.	én ou hevér.
ar é dro.	ar hé zro.	ar hun zro.	ar hou tro.	ar ou zro.
én é greis.	én hé hreis.	én hun hreis	én hou creis.	én ou hreis
pêl doh-t-ou	pèl doh-t-hi	pêl doh omb	pêl doh oh.	pêl doh-t-hai.
meit ou.	meit hi.	meit omb.	meit oh.	meit hai.
beta-z-ou.	beta-z-hi.	bet ag omb.	bet ag oh.	beta-z-hai.
revé-z-ou.	revé hi.	revé-z-omb	revé-z-oh.	revé-z-hai.
trema-z-ou.	trema-z-hi.	trema-z-omb.	trema-z-oh.	trema-z-hai
te-h-ou.	te hi.	t'emb.	t'oh.	te hai.
ar ne-h-ou	ar ne hi.	ar-n-omb. ar-n-amb.	ar-n-oh.	ar ne hai.
hemb-z-ou	emb-z-hi.	hemb omb	hemb oh.	hemb-z-hai

Les bretons des environs de Vannes, qui préfèrent, bien entendu, leur idiome à celui des autres cantons du Morbihan, seront cependant obligés de convenir, après avoir examiné ce tableau, qu'il serait plus rationnel de dire *én on*, *én omb*, en nous, que de dire *én an*, *én amb*. Puisqu'en en effet ils sont obligés de dire, comme les autres bretons, *hemb on*, *hemb omb*, pourquoi ne pas dire aussi comme eux *én on*, *én omb* ?

CHAPITRE VIII.

HUITIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Adverbe.

L'*Adverbe* est un mot invariable qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif pour en déterminer la signification. Quand je dis : *en dén-ce e gonze mad*, cet homme parle bien : par ce mot *mad*, on fait entendre qu'il parle d'une manière plutôt que d'une autre.

1.° Il y a des adverbes qui marquent l'ordre, comme premièrement, *de guétan;* secondement, *d'en eil;* ensuite, *goudé;* auparavant, *é raug*. Exemp. d'abord il faut éviter le mal, ensuite il faut faire le bien, *de guétan ret é pêllat doh en droug, goudé ret é gobér er mad.*

2.° Il y a des adverbes qui marquent le lieu, comme où, *émen;* ici, *amen;* là, *aze*, *an-hond;* par ici, *dré-men;* par-là, *dré-ze*,

dré-hond ; partout, *partout ;* loin, *pêl ;* dedans, *e barh ;* dehors, *ér mès.* EXEMPLES : où êtes-vous? *émen é oh-hui ?* Je suis ici, *é on amen.* Je vais là, *é han aze.*

3.° Il y a des adverbes de temps, comme hier, *déh ;* aujourd'hui, *hinihue ;* autrefois, *güéharal;* demain, *arhoah;* bientôt, *touchant ;* souvent, *liés ;* toujours, *perpet ;* jamais, *jamæs.* EXEMP. Cet enfant joue toujours, et n'étudie jamais; *er hrouédur-ze e hoari perpet, ha ne studie jamæs.* Hier, tu riais, aujourd'hui, tu pleurs; *déh é hoarhès, hinihue é ouilès.*

4.° Il y a des adverbes de quantité, comme beaucoup, *calz;* peu, *pas calz;* assez, *assès;* trop, *rai ;* tant, *quement ;* combien, *péguement,* etc. EXEMPLES : il parle beaucoup, et réfléchit peu à ce qu'il dit; *ean e zivise calz, ha ne chonge quet calz ér péh e lare.* Combien vendrez-vous ce cheval? *peguement é huerhehet-hui er jau-ce ?*

5.° Enfin il y a des adverbes de comparaison, comme plus, *mui ;* moins, *bihannoh ;* aussi, *quen, quer ; quel ;* autant, *quement.* EXEMP. J'ai plus que vous, *me mès mui eit oh ;* je suis aussi grand que vous, *quer bras on èl oh.*

Remarque. Certains adjectifs sont quelquefois employés comme adverbes : on dit chanter juste, *cannein just ;* parler bas, *conze isel ;* voir clair, *güélet splan ;* frapper fort, *scoein crihue ;* sentir bon, *santein huec.*

CHAPITRE IX.

NEUVIÈME ESPÈCE DE MOTS.

La Conjonction.

La *Conjonction* est un mot invariable qui sert à joindre une phrase à une autre phrase; par exemple, quand on dit : il pleure et il rit ensemble, *ean e ouile hag e hoarhe ar un dro,* ce mot *hag* lie la première phrase, *ean e ouile,* avec la seconde, *ean e hoarhe.*

Différentes sortes de Conjonctions.

1.° Pour marquer la liaison : et, *ha, hag;* ni, *na;* aussi, *quen, quer, quel.*

2.° Pour marquer opposition : mais, *mæs;* cependant, *neoah;* néanmoins, pourtant, *èl quent.*

3.° Pour marquer division : ou, ou bien, *pé.*

4.° Pour marquer exception : sinon, *a vihannoh,* quoique, *deustou.*

5.° Pour comparer : comme, de même que, ainsi que, *èl.*

6.° Pour ajouter : de plus, *open;* d'ailleurs, *a hend aral;* encore, *hoah.*

7.° Pour rendre raison ; car, *car;* parce que, *rag;* puisque, *a pe.*

8.° Pour marquer l'intention : afin que, *acel fin;* de peur que, *guet eun* ou *guet eah.*

9.° Pour conclure : or, *a ma;* donc, *enta;* ainsi, *èl-ce.*

10.° Pour marquer le temps : quand, *a pe*, et si l'on interroge, *pegours*; lorsque, *a pe;* comme, *èl;* dès que, *quentéh;* tandis que, *durand.*

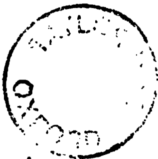
11.° Pour marquer le doute : si, *mar* pour le présent ou le passé, *pé* pour le futur ; supposé que, *supposet ma;* pourvu que, *meit;* en cas que, *é cas.*

CHAPITRE X.

DIXIÈME ESPÈCE DE MOTS.

L'Interjection.

L'*Interjection* est un mot dont on se sert pour exprimer les sentiments de l'ame, comme la joie, la douleur, etc.



Les principales interjections sont :

FRANÇAISES.	BRETONNES.
La joie : *ah ! bon !*	*ah ! mad !*
La douleur : *aïe ! ah ! hélas ! ouf !*	*aye ! ah ! allas ! ayau !*
La crainte : *ha ! hé !*	*ha ! hé hé !*
L'aversion : *fi ! fi donc !*	*bah ! méh !*
L'admiration : *oh !*	*oh !*
Pour encourager : *ça ! allons ! courage !*	*arça ! damb ! courage !*
Pour appeler : *hola ! hé !*	*hola ! deit !*
Pour faire taire : *chut ! paix !*	*chic ! peah !*

DEUXIÈME PARTIE.

LA SYNTAXE.

La *Syntaxe* est la manière de joindre ensemble les mots d'une phrase et les phrases entr'elles.

Il y a deux sortes de syntaxes : la syntaxe d'*accord*, par laquelle on fait accorder deux mots en genre et en nombre, et la syntaxe de *régime*, par laquelle un mot régit *a* ou *de* devant un autre mot.

CHAPITRE PREMIER.

Syntaxe des Noms.

Quand deux ou plusieurs noms désignent une seule et même personne, une seule et même chose, ils se joignent ensemble sans article. *Exemples :* Louis, roi, *Loès, roué;* David, prophète, *David, prophèt;* Jésus-Christ, Dieu et homme, *Jésus-Chrouist, Doué ha dén.*

Régime des Noms.

Pour joindre deux noms en français, on met *de, du, de la, des* entre les deux ; voici ce qu'il faut faire en breton :

1.° Lorsqu'en français il n'y a que la prépo-

sition *de* entre les deux noms, on les joint en breton sans préposition ni article; *exemp.* le fils de Dieu, *mab Doué;* le livre de Pierre, *livre Pierre;* le père de saint Jean-Baptiste, *tad sant Yehan-er-Badéour;* la vie de l'homme, *buhé mab-dén.*

2.° Lorsqu'en français il y a un article composé, comme *du, de la, des,* il y a deux dictions en breton.

La première est de mettre l'article simple entre les deux mots; *exemples :* la main du maître, *dorn er mæstre;* la mort du fils, *marhue er mab;* les yeux de la fille, *deulegad er verh;* la langue des serpents, *téad er serpandèd.*

La deuxième est de remplacer la préposition française *de* par la préposition bretonne *a, ag;* mais, dans ce cas, il faut que les deux substantifs aient chacun son article. *Exemples :* le livre de l'évangile, *el livre ag en aviel;* le bonheur du ciel, *er bonheur ag en nean;* les biens de la terre, *er madeu ag en doar.*

Quand le régime est un nom propre de ville ou de village, et qu'on a exprimé l'article devant le premier nom en breton, on met l'article avec la préposition devant le second, si en français il y avait *du,* et l'article simplement, s'il y avait *de. Exemples :* la ville de Vannes, *er guér a Huénèd;* la ville de Paris, *er guér a Baris;* le village de Rohan, *er guér a Rohan;* le village du Bondon, *er guér ag er Bondon.*

CHAPITRE II.

Syntaxe de l'Article.

Avant de parler de la syntaxe de l'article, il est bon de remarquer que *le, la, les*, devant un verbe et devant *voilà*, ne sont pas des articles, mais des pronoms relatifs dont on parlera ci-après au chapitre IV.

L'article simple est *en, er, el*, le, la, les.

L'article composé est *ag en, ag er, ag el*, de, du, des, *d'en, d'er, d'el*, au, à la, aux.

1.° Quand l'article est précédé de la préposition *en* ou *dans*, qui se rend en breton par *é*, l'un des deux *é* s'élide, et l'on met un accent aigu sur l'*é* de l'article; *exemples :* il est dans la maison, *é ma én ty;* le berger est dehors, *er bugul e zou ér mæz;* Dieu est au ciel, *e ma Doué én nean.*

2.° L'article français *des* précédant le sujet ne s'exprime pas en breton; *exemples :* des hommes vous ont vu, *tud en dès hou cuélet;* il est arrivé des soldats, *arrihue e zou soudardèd.*

3.° Il en est de même des articles *du, de la, des* après un verbe dont ils sont régimes directs; *exemples :* je mange du pain, *me zaibre bara;* je bois de l'eau, du cidre, du vin, *me ive deur, chistre, guin.*

S'ils n'étaient point régimes directs, il fau-

doit exprimer la préposition et l'article ; *ex:* je mange du pain qu'on m'a donné, *me zaibre ag er baran e zou bet reit d'eign.*

4.° Ces mêmes articles, gouvernés par une préposition, ne s'expriment pas en breton; *ex.* avec du pain, *guet bara;* avec du vin, *guet gùin;* par de beaux chemins, *dré hentéu caër;* par des moyens défendus, *dré voyandeu dihuenet.*

Il faut cependant remarquer que ces articles, même gouvernés par une préposition, s'expriment quand ils sont suivis d'un superlatif; *exemples :* il se nourrit du vin le plus précieux et du pain le plus délicieux, *ean hum vague guet er gùin préciussan ha guet er bara déliciussan;* il se plaît avec les hommes les plus méchants, *ean hum blige guet en dud fallan.*

CHAPITRE III.

Syntaxe des Adjectifs.

L'adjectif étant invariable en breton, excepté qu'il faut changer quelques lettres initiales pour le féminin et pour le pluriel, comme nous l'avons fait remarquer dans la première partie, nous n'avons pas à nous occuper ici de l'accord de l'adjectif avec le nom. Nous allons donc parler de la place et du régime des adjectifs.

De la place des Adjectifs.

Les adjectifs se mettent généralement après

le nom, et quand on les place devant le nom, il faut mettre *a* entr'eux et le nom : une belle maison, *un ty caër* ou *ur haër a dy;* un joli homme, *un dén brahue* ou *ur brahue a zén;* un bon soldat, *ur soudard mad* ou *ur mad a soudard.*

Quand la phrase est au pluriel, il ne faut jamais prendre la seconde manière ; ainsi on ne pourrait pas dire *caër a dyér, brahue a dud, mad a soudardèd;* mais il faut dire *tyér caër,* de belles maisons; *tud vrahue,* de jolis hommes; *soudardèd vad,* de bons soldats.

L'adjectif *gùir,* vrai, se met toujours simplement devant le substantif : *ur gùir grechén,* un vrai chrétien; *gùir grechénion,* de vrais chrétiens.

Régime des Adjectifs.

Pour joindre un nom à un adjectif précédent, on met quelquefois *a, ag,* quelquefois *de* et quelquefois *doh* entre les deux.

Les adjectifs *coutant,* content, *joéius,* joyeux, *lein,* plein, *dibourvé,* dépourvu, et tous ceux qui ont le même sens, veulent la préposition *a, ag; exemples :* content de ses biens, *coutant ag é vadeu;* joyeux de la chose, *joéius ag en dra;* plein de vin, *lein a huin;* dépourvu d'argent, *dibourvé a argand.*

Les adjectifs *fidél,* fidèle, *pourfitable,* profitable, *contrel,* contraire, etc., veulent la préposition *de; exemples :* soyons fidèles à Dieu, *béemb fidél de Zoué;* cela vous sera

profitable, *en dra-ze e vou pourfitable d'oh*; le vin est contraire à votre santé, *er gùin e zou contrel d'hou iéhèd.*

Les adjectifs *conaret*, irrité, *fâchet*, fâché, *accustumet*, accoutumé, etc., veulent la préposition *doh*; *exemples* : j'étais irrité contre cette femme, *conaret e oen doh er voès-ce*; Dieu est fâché contre les hommes, *fâchet é Doué doh en dud*; je suis accoutumé à la misère, *accustumet-on doh er misér.*

Syntaxe des Comparatifs et des Superlatifs.

Des Comparatifs.

Quand le comparatif français est suivi d'un adjectif, on met en breton la négation avec le verbe *bout*, être; *exemples* : il est plus grand que fort, *brassoh é eit nen dé crihue*; j'ai vu une maison plus belle que solide, *me mès gùelet un ty brahuoh eit nen dé son*; mon frère a épousé une femme plus jolie que riche, *mem brér e zou diméet d'ur voès brahuoh eit nen dé pinhuic.*

Plus, moins, suivis d'un nom, s'expriment, plus par *mui*, moins par *bihannoh*, et l'on met *a* devant le nom; *exemples* : plus de courage, *mui a gourage*; moins de bruit, *bihannoh a drous.*

Des Superlatifs.

1.° Le superlatif adverbe ne prend point l'article : je parle le plus fort que je peux, *nre*

gonze crihuan ma ellan; je travaille le mieux que je puis, *me laboure guellan ma ellan*; marchez le plus doucement qu'il vous sera possible, *querhet douçan ma vou possible d'oh.*

2.° Le superlatif adjectif, quand il est joint immédiatement à un substantif précédé de *le, la, les, de, du, des*, ne prend point non plus l'article : l'homme le plus fort, *en dén crihuan*; les hommes les plus forts, *en dud crihuan*; je parle des hommes les plus riches du pays, *me gonze ag en dud pinhuiccan ag er vro.*

3.° Lorsque le superlatif adjectif n'est pas immédiatement joint à aucun substantif, mais seulement à ces articles *le, la, les, de, du, de la, des, à le, à la, aux*, on met l'article au singulier, et au pluriel, on surajoute le pronom *ré* à l'article. *Exemples* ; le plus fort des hommes, *er hrihuan ag en dud*; le plus puissant des rois, *er puissantan ag er rouanné*; les plus barbares le respectent, *er ré barbarran er respecte.*

Régime des Superlatifs.

Après le superlatif, on met *a* ou *ag*; *Ex.* le plus sot de la bande, *er sottan ag er vanden*; le plus sensé d'entr'eux, *en avisettan a ne-hai.*

Il en est de même après les noms *partitifs*, c'est-à-dire qui marquent la partie d'un plus grand nombre, comme un, *unan*, qui, *pihue*, quelqu'un, *unan-benec*, personne, *hanni*. *Ex.* *unan ag er barrès*, un de la paroisse ;

pihue ag en dud? qui des hommes? *unan-benec ag er famille*, quelqu'un de la famille; *hanni ag er réral*, aucun des autres.

Des Noms de Nombre.

Le premier nombre *unan* ne s'emploie que quand il n'est pas accompagné d'un substantif, comme j'ai vu un, *me mès guélet unan;* s'il est suivi d'un substantif, on se sert de *un, ur, ul :* il y a un homme, *bout e zou un dén;* il y a une femme, *bout e zou ur vòès;* j'ai vu une bête, *guélet e mès ul lon.*

Il n'y a que trois noms de nombre qui soient sujets à la différence des genres, savoir : deux, trois, quatre, *deu, dîue, tri, tair, piar, pedair.* Exemp. *deu roué*, deux rois; *dîue rouannès*, deux reines; *tri dén*, trois hommes; *tair mòès*, trois femmes; *piar paultre*, quatre garçons; *pedair merh*, quatre filles.

Il faut bien remarquer qu'après les noms de nombre, le substantif reste au singulier; *exemp.* un homme, *un dén;* dix hommes, *dec dén;* une fille, *ur verh;* deux filles, *dîue verh;* cent soldats, *cand soudard*, etc.

CHAPITRE IV.

Syntaxe des Pronoms.

Règle. Les pronoms doivent toujours s'accorder en genre, en nombre et en personne avec le nom dont ils tiennent la place. Ainsi

en parlant d'une mère, *mam*, dites : *hi em hâre*, elle m'aime; *hi*, parce que ce pronom se rapporte à *màm* qui est du féminin et du singulier. En parlant d'un père, *tad*, on dira *ean em hâre*, il m'aime; *ean*, parce que ce pronom se rapporte à *tad* qui est du masculin et du singulier. Au pluriel, on dira *ind em hâre*, ils m'aiment.

Remarques sur quelques pronoms.

1.° Lorsque le pronom, ou plutôt l'adjectif pronominal *quelque* est avec un substantif singulier, il s'exprime par *un, ur, ul* qui se met devant le substantif. *Exemples :* il y a quelque homme ici, *bout e zou un dén benec amen ;* il y a quelque chose qui tourne, *bout e zou un dra-benec é trouein ;* il y a quelque bête dans le pré, *bout e zou ul lon benec ér prad.* - Au pluriel, *quelques* se rend par *un nebed* ou se retranche même quelquefois; *exemples :* il y avait quelques chevaux dans la prairie quand j'arrivais, *bout e oé un nebed roncèd ér prad,* ou *bout e oé roncèd ér prad a pe arrihuen;* il y avait quelques personnes à l'église, *bout e oé un nebed tud én ilis,* ou *bout e oé tud én ilis.*

2.° Le pronom relatif *péhani* peut quelquefois être remplacé par la conjonction *hag*. Ex. Job était un homme qui souffrait ses maux avec une grande patience, *Job e oé un dén hag e souffré é zrougueu guet ur batiantèd vras ;* voilà une chose qui est difficile, *chetui un dra*

hag e zou diæs. Cette manière d'exprimer le pronom relatif est beaucoup en usage, surtout pour la troisième personne.

3.° Pour exprimer c'est à moi, c'est à toi, c'est à lui, etc., on se sert du verbe *bout* unipersonnel, et des pronoms personnels redoublés de cette manière : c'est à moi, *d'eign mé é;* c'est à toi, *d'id té é;* c'est à lui, *de-h-ou ean é;* c'est à elle, *dehi hi é;* c'est à nous, *d'emb ni é;* c'est à vous, *d'oh hui é;* c'est à eux, *de hai ind é.*

Du pronom indéfini on, l'on.

Quand le verbe qui suit *on, l'on* est actif, on le tourne par le passif, mettant le verbe adjectif au participe, et mettant après ce verbe le verbe auxiliaire *bout,* être. *Ex.* On disait, *laret-oé;* on a dit, *laret e zou bet;* on a trouvé, *cavet e zou bet,* etc.

Il faut remarquer que quelques verbes neutres, c'est-à-dire, après lesquels on ne peut mettre ni *quelqu'un* ni *quelque chose,* peuvent suivre cette règle, pourvu qu'ils puissent se conjuguer avec le verbe *bout.* Ainsi on dira bien : on a dansé et l'on dansera, *corolet zou bet ha corolet vou;* on a parlé de vous, *conzet e zou bet a-han-oh.*

On se sert aussi du verbe *gobér,* faire, que l'on joint à l'infinitif qui suit *on, l'on;* mais on ne se sert bien de cette manière que pour le présent. *Ex.* On aime à être estimé, *cârein e hrér bout istimet;* on se vante des biens

fragiles de ce monde, *hum vantein e hrér ag er madeu bresq ag er bed-men.*

Quelques-uns se servent du verbe *gobër* pour le futur et pour le conditionnel, de cette manière : on dira, *larèt e hreér;* on dirait, *larèt e hréhér;* mais il vaut mieux tourner par le passif et dire : *laret voú,* on dira; *laret véhé,* on dirait.

On se sert encore de la terminaison en *ér* du verbe adjectif employé après *que,* ou après une négation, ou une conjonction, ou un adjectif, ou un participe. *Ex.* Je crois qu'on arrive, *me gred é arrihuér;* quand on dit, *pe larér;* si l'on ne vient pas, *ma ne zér quet;* on se porte bien, *iah e vér.*

Le verbe *bout* a six temps en *ér,* le présent *é vér,* qu'on est; le prétérit *é vér bet,* qu'on a été; le futur *é veér,* qu'on sera; le futur passé *é veér bet,* qu'on aura été; le conditionnel présent *é véhér,* qu'on serait; le conditionnel passé *é véhér bet,* qu'on aurait été. Les autres verbes n'en ont qu'un, qui est le présent; le verbe *en dout,* avoir, n'en a même aucun.

Que faut-il faire dans les temps qui ne peuvent ni admettre le verbe *gobér,* ni prendre la terminaison en *ér,* ni se tourner par le passif, comme il arrive 1.° dans le verbe *en dout,* avoir, 2.° lorsque le verbe est déjà au passif?

Il faut absolument, dans ces cas, donner à la phrase un nominatif, selon que le sens le demande, ou se servir des pronoms *nous, eux,*

ils, elles, qu'on sous entend souvent. *Ex.* On était à table, *é oé en dud doh taul,* les hommes étaient à table, ou bien *é oent doh taul,* ils étaient à table. On n'a pas de pain sans travailler, *dén nen dès bara hemb labourat,* personne n'a de pain, etc.

CHAPITRE V.

De la Syntaxe des Verbes.

Les verbes, quant à la première manière de les conjuguer, sont invariables. On met les pronoms personnels avant le verbe, et c'est par ces pronoms qu'on en connaît les nombres et les personnes. *Me gâre* est du singulier et de la première personne, parce que le pronom *me* est du singulier et de la première personne. *Ind e gâre* est du pluriel et de la troisième personne, parce que *ind* est du pluriel et de la troisième personne.

Dans les autres manières de conjuguer, le verbe s'accorde avec son nominatif en nombre et en personne; *exemples : larèt e hran,* je dis; *laret e hrès,* tu dis; *laret e hra,* il dit; *laret e hramb,* nous disons; *laret e hret,* vous dites; *laret e hrant,* ils disent. *É câran,* que j'aime; *é cârès,* que tu aimes; *é cârant,* qu'ils aiment, etc.

En français et en latin, deux sujets singuliers valent toujours un pluriel et demandent le verbe au pluriel; mais en breton, deux su-

jets singuliers ne demandent le verbe au pluriel que quand ils le précèdent. Ainsi on dira : *Pierre ha Jacq ne hrant nitra,* Pierre et Jacques ne font rien ; mais il faudra dire : *me gred ne hra nitra Pierre ha Paul,* je crois que Pierre et Paul ne font rien.

En français et en latin, le verbe s'accorde avec la plus noble des personnes ; en breton, deux ou plusieurs nominatifs demandent la troisième personne du pluriel, à moins que, par le tour de la phrase, les nominatifs ne suivent le verbe ; car, en ce cas, on a égard au nombre et à la personne. Je dis la même chose du pronom relatif *péhani* qui, quoique placé après un antécédent de première ou de seconde personne, demande toujours son verbe à la troisième. *Exemples :* Pierre, vous et moi avons étudié, *Pierre, hui ha mé en dès studiet ;* ou bien, en mettant le verbe après les nominatifs, *studiet hun nès Pierre, hui ha mé.* Nous mangeons vous et moi, *hui ha mé e zaibre,* ou *daibrein e hramb hui ha mé.* Jean et vous, qui avez joué, *Yehan ha hui, péré en dès hoariet.* Mon père et moi, qui avons travaillé, *me zad ha mé péré en dès labouret.*

Régime des Verbes actifs.

Le régime des verbes actifs se met communément après le verbe, à moins que ce ne soit un pronom, et sans aucune préposition. *Ex. Me gâre Doué,* j'aime Dieu : *me respecte me zad,* je respecte mon père. J'ai dit commu-

nément, car on dit aussi : *argand e glasquan*, je cherche de l'argent.

Le pronom se met devant le verbe : *m'hou câre*, je vous aime ; *hui ou douge*, vous les craignez, etc.

Régime indirect des Verbes.

Il y a des verbes qui, outre le régime direct, gouvernent un autre nom que l'on appelle leur régime indirect.

Le régime indirect se fait ordinairement précéder, en breton, par la préposition *de*. *Ex.* Donner une image à l'enfant, *rein ul limage d'er hrouédur ;* la vertu conduit au ciel, *er vertu e gondui d'en nean :* j'enseigne la grammaire aux enfants, *me zesque er grammær d'er vugalé*, etc.

Il y a des exceptions à cette règle :

1.° Après les verbes *demander*, *recevoir*, *emprunter*, *acheter*, *espérer*, *attendre*, *apprendre*, *s'informer*, il faut mettre *guet*, avec ; *exemples :* j'ai reçu de l'argent de mon père, *me mès receuet argand guet me zad ;* il a demandé une grâce au roi, *ean en dès goulenet ur hræcç guet er roué ;* mon frère a emprunté de l'argent à un de ses amis, *mem brér en dès queméret argand é prest guet unan ag é amied ;* j'ai acheté un cheval d'un marchand, *me mès prenet ur jau guet ur marhadour ;* j'espère du secours de Dieu, *me zou én gorto a secour guet Doué ;* attendez votre délivrance du général, *gorteit hou télivrance*

guet er général; j'ai appris cette nouvelle de mon oncle, *me mès cleuet en neuétèd-ze guet me iondre.*

2.° Après les verbes *délivrer, racheter, ôter, détourner, menacer, accuser, absoudre, complimenter*, etc., ainsi qu'après les verbes d'abondance, de disette et de privation, on met *a* ou *ag*, *a* devant une consonne et *ag* devant l'article *en, er, el. Exemples* : Jésus-Christ a délivré l'homme de la mort éternelle, *Jésus-Chrouist en dès deliuret mab-dén ag er marhue éternel*; arrachez-le du lit, *tennet-ean ag er gulé*; il m'a menacé du fouet, *ean en dès me menacet ag er fouet*; on peut dire aussi : *ean en dès menacet er fouet d'eign*, il a menacé le fouet à moi, selon la tournure latine. Purger la terre de chiendent, *nettat en doar a gagne*; remplir un pot d'eau, *carguein ur pod a zeur.*

3.° Après les verbes *éloigner, séparer, unir, désunir*, on met *doh* : je l'éloignerai de ma maison, *m'er pellei doh me zy*; séparez-le de la mauvaise compagnie, *dispartiet-ean doh er fal gompagnonèh*; je me joins à vos prières, *m'hum joénte doh hou pedeneu.*

Régime des Verbes passifs.

On met ordinairement *guet* devant le nom ou pronom qui suit le verbe passif; *exemples* : je suis aimé de Dieu, *me zou càret guet Doué*; je suis lassé de lui, *scuéh-on guet ou.*

Après *être né*, il faut mettre *a, ag* : Jésus-

Christ est né de la glorieuse Vierge Marie, *Jésus-Chrouist e zou gannet ag er Huerhiès glorius Vari.*

Après *être conçu, fait, créé, formé, construit*, etc., il faut mettre *dré*; *exemp.* Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit, *Jésus-Chrouist e zou bet concuet dré er Sperèd-Santel;* cette église a été bâtie par un bon mâçon, *en ilis-men e zou bet batisset dré ur maçon mad;* tout a été créé par la puissance de Dieu, *ol en treu e zou bet crouëet dré buissance Doué.*

Régime d'un Verbe sur un autre Verbe.

1.° Après les verbes *aimer, vouloir, commencer, désirer, souhaiter*, etc., suivis d'un infinitif, on ne met aucune préposition; *Ex.* il aime à jouer, *ean e gâre hoari;* je veux partir, *me venne parti;* il commença à parler, *ean e gommanças conze*, etc.

Il en est de même des verbes *voir, écouter, entendre*, quand ils sont immédiatement suivis d'un infinitif : je vois travailler, *me huéle labourat;* j'écoute chanter, *me cheleu cannein;* j'entends parler, *me gleu conze.*

Mais quand ces verbes sont séparés de l'infinitif suivant par un régime, il faut mettre *é* avant cet infinitif; *exemples :* je vois la pluie tomber, *me huéle er glàu é coueh;* j'entends le maître parler, *me gleu er mæstre é conze;* j'entends sonner la trompette, *me gleu en trompèt é cornal.*

2.° Les verbes qui signifient mouvement pour aller ou venir en quelque lieu, ainsi que ceux qui marquent inclination à quelque chose, veulent *de ; exemples :* je vais jouer, *é han de hoari ;* mon père m'engage à me marier, *me zad em dougue de ziméein.*

3.° Lorsque deux verbes sont de suite, et que le premier signifie mouvement pour venir de quelque lieu, ainsi qu'après le verbe *cesser,* on met *a ; exemples :* je viens de jouer, *é tan a hoari ;* j'arrive de me promener, *arrihue e hran a bourméne ;* de voir mon père, *a huélèt me zad,* etc.

4.° Les verbes *passer, employer, gagner, perdre, dissiper* veulent *é* : il passe son temps à jouer, *ean e basse é amzér é hoari ;* il dissipe son argent à boire, *ean e zispeigne é argand é iwet,* etc.

De l'interrogation relativement aux verbes.

Règle sur l'interrogation sans négation, conjonctions ni pronoms interrogatifs.

Quand le verbe interroge sans négation, sans conjonctions ni pronoms interrogatifs, il faut toujours tourner la phrase par *est-ce que,* qui s'exprime en breton par *a.* Le verbe reste au mode dans lequel il se trouve, et le nominatif du verbe, quel qu'il soit, s'exprime toujours et se met devant le verbe. *Exemples :* aimez-vous ? *a hui e gâre ?* Aimé-je ? *a me gâre ?* Suis-je ? *a me zou ?* Pierre aime-t-il ? *Pierre a ean e gâre ?* Avons-nous aimé ? *a ni hun*

nès câret? Vous portez-vous bien? *a hui e zou dispos?* Votre père est-il bien portant? *hou tad a ean e zou dispos?*

Règle sur l'interrogation précédée de conjonctions ou de pronoms interrogatifs.

Ces pronoms ou conjonctions se réduisent ordinairement à qui? *pihue?* pourquoi? *perec?* jusqu'à quand? *bet pegours, peguehèd?* Depuis quand? *a houdé pegours?* à quelle fin? *eit petra?* que ou quelle chose? *petra?* où? *emen?* d'où? *a beban?* par où? *dré beban* ou *dré béh léh?* de la part de qui? *a berh pihue?* sur quoi? *ar betra?*

Lorsque le verbe est précédé de quelqu'un de ces pronoms ou de ces conjonctions sans négation, 1.° le pronom ou la conjonction s'exprime et se met devant le verbe; 2.° le verbe s'exprime comme après *que;* 3.° le nominatif suit le verbe et s'exprime toujours, que ce soit un nom ou un pronom, et lorsqu'il y a un verbe auxiliaire, les pronoms se mettent immédiatement après le verbe, et tout autre nominatif après le participe seulement. *Exemples:* pourquoi aimez-vous? *perec é câret-hui?* Qui êtes-vous? *pihue oh-hui?* Qu'avez-vous fait? *petra e huès-hui groeit?* Pourquoi Pierre aime-t-il? *perec é câre Pierre?* Pourquoi Pierre a-t-il aimé? *perec en dès câret Pierre?*

Remarque. Après *qui*, le verbe reste à son mode naturel; ainsi on dira: *pihue e zou aze?* qui est là? *Pihue e ia aze?* qui va là? Il faut

cependant dire : *pihue é*? qui est-ce ? et non pas *pihue e zou ?*

Règle sur l'interrogation avec négation, sans conjonctions ou pronoms interrogatifs.

Lorsque le verbe interroge avec négation, mais sans conjonctions ou pronoms interrogatifs, 1.° l'interrogation s'exprime comme à l'ordinaire par *ne,* avec cette différence que la particule pas, *quet,* se supprime ; 2.° le verbe s'exprime comme après *que ;* 3.° le nominatif se met avant le verbe ; et, si c'est un pronom personnel, après le verbe dans les temps simples, et entre l'auxiliaire et le verbe dans les temps composés. *Ex.* l'homme ne doit-il pas mourir quand il y pensera le moins ? *mab-dén ne zeli-eün merhuel a pe chongeou bihannan ?* Dieu ne nous aime-t-il pas plus que nous l'aimons ? *Doué n'hun hâre-eün mui eit n'er hâramb ?* N'aimez-vous pas ? *ne gâret-hui ?* N'avez-vous pas aimé ? *ne huès-hui câret ?*

Règle sur l'interrogation, avec la négation, jointe à des conjonctions ou à des pronoms interrogatifs.

Si le verbe interroge avec une négation jointe à des conjonctions ou à des pronoms interrogatifs, l'interrogation s'exprime par *ne,* en supprimant *quet ;* le verbe se conjugue comme après *que,* ainsi que dans la règle précédente ; mais le nominatif se place après le verbe, même après le participe dans les temps composés, à moins que le nominatif ne soit un pronom personnel : car alors il faut le placer entre l'auxi-

liaire et le participe. *Exemples :* pourquoi votre père n'est-il pas venu ? *perec nen dé deit hou tad ?* Qui ne craint pas la mort ? *pihue ne zouge er marhue ?* Pourquoi ne travaillez-vous pas ? *perec ne labouret-hui ?* Pourquoi n'avez-pas travaillé ? *perec ne huès-hui labouret ?* Pourquoi n'étudie-t-il pas ? *perec ne studie-ean ?* Pourquoi n'a-t-il pas étudié ? *perec nen dès ean studiet ?*

Remarquez bien que, dans les temps composés, les nominatifs *ean*, *hui* sont placés entre l'auxiliaire et le participe, et qu'au contraire le sujet *tad* est après le participe.

Cette différence de position a encore lieu lorsque *moi*, *toi*, *il*, *elle*, *nous*, etc., sont complémens du verbe, soit qu'il interroge ou non. *Exemples :* ne l'ai-je pas aimé ? *ne mès-mé ean cåret ?* N'ai-je pas prié Dieu ? *ne mès-mé pedet Doué ?* Je l'ai craint, *me mès ean douget.* J'ai craint mon père, *me mès douget me zad.*

CHAPITRE VI.

De la Syntaxe du Participe.

Il n'y a en breton que le participe passé, qui est invariable ;

EXEMPLES :

Le père aimé,	*en tad cåret.*
La mère aimée,	*er vam cåret.*
Les pères aimés,	*en tadeu cåret.*
Les mères aimées,	*er mameu cåret.*

Les participes manquent en breton, excepté le participe passif, comme aimé *càret*. Voici ce qu'il faut faire pour rendre les participes français.

Participe présent.

Pour rendre ce participe en breton, on se sert, selon le sens de la phrase, de l'une de ces conjonctions, lorsque, *a pe*, comme, *èl*. *Ex*. Ne pouvant mieux faire, je suis obligé de souffrir ma peine; *tournez*, comme je ne puis, *èl n'ellan quet gobér gùel, é on obliget de andure me foén*. Napoléon étant empereur, la guerre était presque continuelle; *tournez*, quand Napoléon était, *a pe oé Napoléon ampereur, er bresel e oai casi continuéle*.

Participe passé.

Pour rendre ce participe, on se sert de après que, *goudé ma, arlerh ma*, quoique, *deustou*. *Ex*. Mon père ayant été long-temps malade, mourut l'année dernière; *tournez*, mon père, après qu'il avait été, *me zad, goudé ma oé bet pêl clan, e varhuas er blai passet*. Bonaparte ayant été long-temps le maître du monde, fut néanmoins malheureux à la fin de ses jours; *tournez*, quoique Bonaparte eût été, *Bonapart, deustou ma oé bet pêl amzér er mæstre ag er bed, e zas neoah de vout malhurus én achimand ag é vuhé*.

Le participe futur manque également, on le rend par *a pe*, quand, *èl*, comme, et le verbe

monnet, aller. *Exemples :* devant paraître au tribunal de Dieu, nous devons trembler; *tournez*, quand nous irons paraître, *a pe yéemb de gomparissein dirac tribunal en Eutru Doué, ni e greinou*. Devant être interrogé, il craignait; *tournez*, comme il allait être interrogé, *èl ma hé de vout interroget, ean e greiné*.

CHAPITRE VII.

Syntaxe de la Préposition.

De, du, de la, des se rendent par *a, ag*. *Ag* ne se met que devant l'article : l'arbre de vie, *er huéen a vuhé;* je viens de la messe du recteur, *é tan a overen er person*; je viens de la messe, *é tan ag en overen ;* les peines de la vie, *er poénieu ag er vuhé*.

Chez, signifiant maison, se rend par *ty*; signifiant ville, par *ker;* signifiant pays, par *bro*. *Ex*. J'étais chez mon père, *é oen é ty me zad*, dans la maison de mon père. J'ai passé par chez les Parisiens, *me mès passet dré er guér a Baris*, par la ville de Paris. J'ai passé par chez les Espagnols, *me mès passet dré vro er Spagnolet*, par le pays des Espagnols.

Si la préposition *à* peut se tourner par *en, dans, pour, selon, avec*, comme il arrive souvent, elle s'exprime en breton selon la tournure qui pourrait lui être donnée en français. *Exemples ;* fait à l'aiguille, c'est-à-dire, avec

l'aiguille, *groeit guet en adoué;* faites à votre gré, c'est-à-dire, selon votre gré, *groeit revé hou crad;* travaillez à votre salut, c'est-à-dire, pour votre salut, *labouret eit hou salvedigueah.*

Pour exprimer *dans*, on se sert de *é, én, ér, él*, quand il y a un régime. *Ex.* Dans l'église, *én ilis;* dans la maison de mon père, *é ty me zad;* dans la chambre, *ér gambre.*

Quand il n'y a pas de régime, on se sert de *ebarh :* j'ai vu une maison, et j'y suis entré, *me mès guélet un ty, ha me zou antréet ebarh;* je connais votre jardin, j'y ai été, *me hanàu hou jardrin, me zou bet ebarh.* Allez dedans, *querhet ebarh*, etc.

De la campagne se rend en breton par *a ziar er mœzeu; exemples :* un homme de la campagne, *un dén a ziar er mœzeu;* les habitants de la campagne sont ordinairement plus dociles que ceux des villes, *en dud a ziar er mœzeu e zou ordinæremant sentussoh eit er ré a guér.* On dira cependant : je parle de la campagne, et non de la ville, *me gonze ag er mœzeu, ha nepas a guér.* On ne met *a ziar* que quand on peut mettre *de dessus.*

CHAPITRE VIII.

De l'Adverbe.

Il y a une infinité d'adverbes différents. Je vais parler de quelques-uns qui souffrent plus de difficultés que les autres dans la construction.

Adverbes de lieu et de temps.

Où, *men, é men, é péh léh* : où est-il? *men é ma-ean? é péh léh é ma-ean?* Où allez-vous? *men é het-hu?*

D'où, *a beban, a béh léh* : d'où venez-vous? de Vannes, de Pontivy, de Paris? *A beban é tet-hui? a Huéned, à Bondy, à Baris?*

Par où, *dré beban, dré béh léh* : par où avez-vous passé? par chez mon père, par la ville, par les champs; *dré beban, dré béh léh e huás-hui passet? dré dy me zad, dré er guér, dré er parqueu.*

Ici, *amen* : je suis ici, *é on amen*; je viens ici, *é tan amen.*

Là, *aze* quand on est près du lieu, *anhond* quand on est éloigné : Pierre est là tout près de nous, *é ma Pierre aze tosticg d'emb*; j'ai été à Paris, c'est là qu'on voit de belles choses, *me zou bet é Paris, anhond é huélér treu caër.*

D'ici, *a vamen* : il est sorti d'ici, *partiet é a vamen.*

De là, *a vaze, a inou* : il sortira de là, *ean e sortiou a vaze*; mon frère est à Paris, il sortira bientôt de là, *mem brér e zou é Paris, touchant é sortiou a inou.*

Par là, *dré ze, dré hond* : je vais par là, *é han dré ze*; vous connaissez Auray, je passerai par là, *hui e hanàu en Alré, me bassou dré hond.*

Ailleurs, *él léh aral :* il n'est pas là, cherchez-le ailleurs, *nen dé quet aze, clasquetean él léh aral.*

Partout, en quelque lieu que ce soit, *partout, ne verne é men :* partout, vous devez craindre Dieu, *partout é teliet dougein Doué;* en quelque lieu que ce soit, mon mal ne me quitte point, *ne verne é men é on, men drougue n'em huitta quet.*

Dehors, *ér mœz :* sors de chez moi, *quei ér mœz a me zy.*

Dedans, *ebarh :* j'ai vu une maison ouverte, j'y suis allé, *me mès güélet un ty diguor ha me zou oueit ebarh.*

Combien y a-t-il que, *a houdé pegours, peguehèd zou :* depuis quand est-il né? *a houdé pegours é ma ean gannet, peguehèd zou mé ma gannet?*

En, dans s'expriment par *é, én, ér, él,* quand on veut marquer en quel espace de temps une chose s'est faite ou se fera : en combien de jours Dieu a-t-il créé le monde? en six jours; *é pèd dé en dès en Eutru Doué crouéet er bed? é huéh dé.*

Dans, suivi d'un nom de temps, s'exprime par *aben, arlerh,* quand il peut se tourner par *après :* je partirai dans trois jours, *me bartiou aben tri dé* ou *arlerh tri dé.*

Adverbes de quantité.

Après les adverbes de quantité, *combien, beaucoup, autant, plus, trop,* etc., *de* s'ex-

prime par *a* : combien d'hommes, *peguement a dud;* beaucoup de spectateurs, *calz a sellerion;* autant de pain que d'eau, *quement a vara èl a zeur;* il y a plus de fleurs qu'il n'y aura de fruits, *bout e zou mui a vleu eit ne vou a fréh;* il y a trop d'hommes sur la terre, *bout e zou rai a dud ar en dòar,* etc.

Peu se tourne par *pas beaucoup :* il y avait peu d'hommes au marché, *ne oé quet calz a dud ér marhad;* il y a peu de bons chrétiens, *nen dès quet calz a gréchenion vad.*

On peut aussi quelquefois rendre *peu* par un adjectif : il y a peu de profit à faire ce métier, *distér pourfit e zou é hobér er vichér-ze.*

Un peu, quand on parle de liquide, se rend par *ur bannèh, ul lom :* un peu d'eau, de vin, de cidre, *ur bannèh* ou *ul lom deur, güin, chistre.* On se sert aussi des diminutifs quand on ne parle que d'une très-petite quantité, *ur bannehicg, ul lomicg.*

Quand on parle de choses solides, on se sert de *un tam* ou *un tamicg :* un peu de pain, de viande, *un tam bara, quic.*

Pour les choses qui se comptent, on se sert de *nebèd, nebedicg :* un peu de pommes, *un nebèd* ou *un nebedicg avaleu;* un peu d'argent, *un nebedicg argand.*

Que d'exclamation.

1.° Le *que* d'exclamation avant un adjectif et un adverbe ne s'exprime point ; on ajoute

seulement *et* à l'adjectif ou à l'adverbe, après leur avoir fait subir les changemens indiqués pour la formation du comparatif et du superlatif, en mettant l'adjectif ou le superlatif avant le verbe et le nominatif après. *Ex.* O mon Dieu, que votre puissance est grande! *na brasset-é, ô men Doué, hou puissance!* Que ce cheval va vîte! *na biannet é ha er jau-ce!*

2.° Le *que* d'exclamation devant la particule *de* et un substantif s'exprime par *gued a. Ex.* Que d'hommes ont voit chercher midi à quatorze heures! *gued a dud e huélér é clah creisté de biarzec œr!*

3.° Devant un verbe, il s'exprime par *gued é,* et ce verbe se conjugue comme après *que; exemples :* que j'aime à voir un homme savant! que j'aime à l'entendre! *gued é câran-mé guélet un dén abile! gued é câran-mé er hleuet!* Que je hais un ivrogne! *gued é cassan-mé un ivraigne!*

Quelques locutions adverbiales.

A l'aise,	*ar hoar.*
A mon aise,	*ar men goar*
A ton aise,	*ar ha hoar.*
A son aise,	*ar é hoar* (lui).
A son aise,	*ar hé goar* (elle).
A notre aise,	*ar hun goar.*
A vôtre aise,	*ar hou coar.*
A leur aise,	*ar ou goar.*
A peu près.	*pedost.*
Aussi bien que,	*quer clous èl.*
Bon gré malgré,	*âré gaër pé âré vil.*
Bout à bout,	*pèn-doh-pèn.*
D'en bas,	*a zianneu.*

D'en haut,	*a siar-lué.*
De mieux en mieux,	*guel-ar-huel.*
De plus mal en plus mal,	*gouéh-ar-houéh.*
Depuis quand,	*a begours.*
Depuis peu,	*neué zou.*
De plus belle heure,	*abrettoh.*
En attendant,	*én tretant.*
Pêle-mêle,	*caige-meige.*
Tout à coup,	*én un taul.*
Tout beau,	*doucicg, ar hoarv*
Tout blanc,	*guen-can.*
Tout brûlé,	*losquét pouèh,*
Tout court,	*grons.*
Tout chaud,	*tuem scaud.*
Tout froid,	*iein sclas.*
Tout cru,	*cri-pouèh.*
Tout comme,	*èl quént.*
Tout de bon,	*a zevri.*
Tout d'un coup,	*én un taul.*
Tout d'une fois,	*én ur huéh.*
Tout d'une pièce,	*a béh.*
Tout éveillé,	*dihun-caër.*
Tout ivre,	*meàu-dal.*
Tout jaune,	*milén-coër.*
Tout noir,	*du cleu, du pod, du quel*
Tout rouge,	*ru-pouèh.*
Tout mort,	*marhue-micq.*
Tout nu,	*nuèh-pille.*
Tout prêt,	*prest-caër.*
Tout sec,	*séh-corn.*
Tout vert,	*glas deur, glas pour.*
Tout vivant,	*bihue behec.*

CHAPITRE IX.

De la Conjonction.

La conjonction *ha*, et, aussi bien que la disjonctive *na*, ni, se met devant les consonnes;

hag et *nag* se placent devant les voyelles. *Ex.* Vous et moi, nous irons, *ni e yei hui ha mé;* ni saint ni sainte, *na sant na santès;* vous et eux, *hui hag ind;* ni messe ni sermon, *nag overen na predègue.*

Si, conjonction, s'exprime par *mar* et fait bien au commencement d'une période. *Ex.* Si nous sommes assez heureux pour nous tirer de cette affaire, nous ne sommes pas prêts à nous exposer au danger, *mar béemb eurus assès eit hum dennein ag en affær-men, nen domb quet prest d'hum laquat én dangér.*

Si, conjonction conditionnelle, s'exprime par *pe :* si j'aimais Dieu de tout mon cœur, je serais heureux, *pe gârehen Doué a greis me halon, me véhé eurus;* si j'étais où je voudrais être, je ne serais pas ici, *pe véhen él léh ma carehen bout, ne véhé quet amen é véhen.*

Quoique, encore que s'expriment par *penaus benec* ou *deustou :* quoiqu'on sache que Dieu est partout, on n'en est pas plus sage, *penaus benec ma houiér é ma Doué partout, ne vér quet parfættoh;* quoique je ne sois pas riche, je me crois aussi heureux que ceux qui le sont, *deustou nen don quet pinhuic, me gred é on quen eurus èl èr ré pinhuic.*

Plutôt que s'exprime par *quêntoh eit* ou *aveit:* je partirai plutôt que de lui faire de la peine, *me bartiou quêntoh aveit gobér poén de-h-ou;* ce malheur lui arrivera plutôt qu'une bonne chose, *er malheur-ze e arrihuou guet ou quêntoh eit un dra vad.*

Pourvu que se rend par *guet ma* ou *eit ma*: pourvu que vous veniez, *guet ma tehet;* pourvu que ma maison ne tombe pas, je me moque de la tempête, *meit ne gouéhou quet me zy, ne ran caz erbet ag en tourmant.*

C'est pourquoi, par conséquent s'expriment par *rac-ce* ou *enta*: l'ivrognerie est un grand mal, il ne faut pas par conséquent être ivrogne, *en ivraignereah e zou un droug bras, rac-ce ne faut quet bout ivraigné,* ou *ne faut quet enta bout ivraigne.*

CHAPITRE X.

Des Interjections.

Les interjections se mettent toujours au commencement de la phrase : ah! mon Dieu! quel chagrin! *ah! men Doué! péh ur chagrin!* Hélas! Jean était bien malade, puisqu'il est mort, *allas! clan bras e oé Yehan, a p'en dé marhue!* Hé! hé! qui vient là? *hé! hé! pihue e za aze?* Fi! que c'est vilain! *méh! na vilet é en dra-ze!* Oh! qu'il est beau de voir la paix dans un ménage! *oh! na caërret é guélet er peah én ur ménage!* Ça, garçons, allons dessus! *arça, pautrèd, damb ar-ne-hai!* Holà, à mon secours! *hola, deit d'em secour!* Chut, mes enfants, écoutez! *chic, mem bugalé, cheleuet!*

TROISIÈME PARTIE.

DE L'EUPHONIE.

Les Bretons, comme d'autres peuples anciens, les Grecs par exemple, font subir à quelques mots un changement dans la première lettre dont ils se composent, selon les mots qui précèdent, et cela pour adoucir le langage; ainsi nous dirons *cârein*, aimer; mais après un pronom personnel sujet, nous disons *me gâre*, j'aime; après un pronom personnel régime, nous dirons *hui em hâre*, vous m'aimez. Ce sont ces changemens de lettres qui feront le sujet de la troisième partie.

Article premier.

De la distinction et de la correspondance des consonnes.

Nous avons en breton dix-neuf consonnes, savoir : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.*

Parmi ces consonnes, il en faut compter dix qui sont immuables, savoir : *f, h, j, l, n, r, s, v, x, z.*

Parmi ces immuables, il y en a quatre, *f, h, v* et *z*, qu'il faut bien remarquer, parce que,

quoiqu'elles ne demandent pas de changement; elles le reçoivent; c'est-à-dire que les muables correspondantes se changent souvent en quelqu'une de ces lettres; mais quand elles sont les lettres radicales d'un mot, elles ne changent point. Ces lettres s'appellent *lettres douces*.

Il y a neuf consonnes qui sont muables ou sujettes à changement, selon les mots qui les précèdent, savoir : *b, c, d, g, k, m, p, q, t*.

Parmi les muables, il y en a cinq, *c, k, p, q, t*, qu'on appelle lettres fortes, et quatre, *b, d*, g, *m*, qu'on appelle lettres moyennes.

Les neuf lettres muables, avec les quatre lettres douces qui sont prises des immuables, se correspondent ainsi qu'il suit :

Lettres fortes.		*Lettres moyennes.*	*Lettres douces.*
1.er DEGRÉ.		2.e DEGRÉ.	3.e DEGRÉ.
c, k, q	correspondent à	*g* qui répond à	*h*.
p. . . .	correspond à. . .	*b* qui répond à	*f, v*.
t. . . .	correspond à. . .	*d* qui répond à	*z*.
		m répond à	*v*.

EXEMPLES :

Cârein, aimer; *me gâre*, j'aime; *hui em hâra*, vous m'aimez.
Quittât, quitter; *me gùitta*, je quitte; *hui em huitta*, vous me quittez.
Punissein, punir; *me bunisse*, je punis; *hui em finisse*, vous me punissez.
Torrein, casser; *me dorre*, je casse; *hui em zorre*, vous me cassez.

ARTICLE II.

Des Pronoms personnels sujets d'un verbe.

Les pronoms personnels *me*, *te*, *ean*, *hi*, *ni*, *hui*, *ind*, quand ils sont sujets et qu'ils sont placés immédiatement devant un verbe qui commence par une muable, demandent toujours un adoucissement ; c'est-à-dire que si la lettre radicale d'un verbe est une lettre forte, il faut la changer en moyenne, et si c'est une moyenne, il faut la remplacer par une lettre douce, ainsi qu'on le verra dans les exemples suivants.

Lettres fortes changées en moyennes.

Cârein,	aimer.
Me gâre,	j'aime.
Te gâre,	tu aimes.
Ean ou *hi e gâre*,	il *ou* elle aime.
Ni e gâre,	nous aimons.
Hui e gâre,	vous aimez.
Ind e gâre,	ils *ou* elles aiment.
Querhèt,	marcher.
Me guerhe,	je marche.
Te guerhe,	tu marches.
Ean ou *hi e guerhe*,	il *ou* elle marche.
Ni e guerhe,	nous marchons.
Hui e guerhe,	vous marchez.
Ind e guerhe,	ils *ou* elles marchent.
Punissein,	punir.
Me bunisse,	je punis.
Te bunisse,	tu punis.
Ean ou *hi e bunisse*,	il *ou* elle punit.
Ni e bunisse,	nous punissons.
Hui e bunisse,	vous punissez.
Ind e bunisse,	ils *ou* elles punissent.

Touéein,	**jurer.**
Me doué,	je jure.
Te doué,	tu jures.
Ean ou *hi e doué,*	il *ou* elle jure.
Ni e doué,	nous jurons.
Hui e doué,	vous jurez.
Ind e doué,	ils *ou* elles jurent.

Lettres moyennes changées en douces.

Gùerhein,	**vendre.**
Me huerhe,	je vends.
Te huerhe,	tu vends.
Ean ou *hi e huerhe,*	il *ou* elle vend.
Ni e huerhe,	nous vendons.
Hui e huerhe;	vous vendez.
Ind e huerhe,	ils *ou* elles vendent.
Bihuein,	**vivre.**
Me vihue,	je vis.
Te vihue,	tu vis.
Ean ou *hi e vihue,*	il *ou* elle vit.
Ni e vihue,	nous vivons.
Hui e vihue,	vous vives.
Ind et vihue,	ils *ou* elles vivent.
Dornein,	**battre.**
Me zorne,	je bats.
Te zorne,	tu bats.
Ean ou *hi e zorne,*	il *ou* elle bat.
Ni e zorne,	nous battons.
Hui e zorne,	vous battez.
Ind e zorne,	ils *ou* elles battent.
Marhatat,	**marchander.**
Me varhata,	je marchande.
Te verhata,	tu marchandes.
Ean ou *hi e varhata,*	il *ou* elle marchande.
Ni e varhata,	nous marchandons.
Hui e varhata,	vous marchandez.
Ind e varhata,	ils *ou* elles marchandent.

Il faut excepter les verbes où le *c* est immédiatement suivi de l'*h*. La raison de cette exception est que la lettre *h*, qui est une lettre douce, étant immédiatement jointe à la lettre forte, lui fait perdre sa dureté et dispense de la changer en une lettre plus douce.

Exemples de cette exception:

Charréat,	charrier.
Me charré,	je charrie.
Te charré,	tu charries.
Ean ou *hi e charré*,	il *ou* elle charrie.
Ni e charré,	nous charrions.
Hui e charré,	vous charriez.
Ind e charré,	ils *ou* elles charrient.
Chongeal,	penser.
Me chonge,	je pense.
Te chonge,	tu penses.
Ean ou *hi e chonge*,	il *ou* elle pense.
Ni e chonge,	nous pensons.
Hui e chonge,	vous pensez.
Ind e chonge,	ils *ou* elles pensent.

Il faut remarquer que la règle que nous venons de donner n'a lieu que quand les pronoms sont joints immédiatement au verbe adjectif; car lorsque ce verbe est séparé des pronoms par le verbe auxiliaire, comme cela arrive dans les temps composés, il conserve sa lettre radicale. *Ex.* j'ai aimé, *me mès câret;* j'avais quitté, *mem boé quitteit;* j'aurais vendu, *mem béhé guerhet*, etc.

ARTICLE III.

Des Pronoms personnels complémens d'un verbe.

Quand les pronoms personnels sont complémens, on les exprime par *em*, *ha*, *en*, *er*, *el*, *hi*, *hun*, *hou*, comme, les hommes m'aiment, *en dud em hâre;* ils t'aiment, *ind ha câre;* ils l'aiment (lui), *ind er hâre;* ils l'aiment (elle), *ind hi hâre;* ils nous aiment, *ind hun hâre;* ils vous aiment, *ind hou câre;* ils les aiment, *ind ou hâre.*

1.° *Em*, me, *hi*, la, elle, *ou*, eux, étant complémens et placés entre les pronoms nominatifs et le verbe, demandent deux degrés d'adoucissement, c'est-à-dire, la lettre douce quand la radicale est une lettre forte; et, quand la radicale est une moyenne, le verbe conserve cette lettre, ainsi qu'on le verra dans les exemples suivants.

Lettres fortes.

Collein,	perdre.
Ind em holle,	ils me perdent.
Ind hi holle,	ils la perdent.
Ind ou holle,	ils les perdent.
Quemér,	prendre.
Ind em hemére,	ils me prennent.
Ind hi hemère,	ils la prennent.
Ind ou hemére,	ils les prennent.
Punissein,	punir.
Ind em funisse,	ils me punissent.
Ind hi funisse,	ils la punissent.
Ind ou funisse,	ils les punissent.

Trugairécat,	remercier.
'Ind em zrugairéca,	ils me remercient.
Ind hi zrugairéca,	ils la remercient.
Ind ou zrugairéca,	ils les remercient.

Lettres moyennes.

Gùerhein,	vendre.
'Ind em gùerhe,	ils me vendent.
Ind hi gùerhe,	ils la vendent.
Ind ou gùerhe,	ils les vendent.
Bihuein,	nourrir.
'Ind em bihue,	ils me nourrissent.
Ind hi bihue,	ils la nourrissent.
Ind ou bihue,	ils les nourrissent.
Daibrein,	manger.
'Ind em daibre,	ils me mangent.
Ind hi daibre,	ils la mangent.
Ind ou daibre,	ils les mangent.
Mâhein,	fouler.
'Ind em mâhe,	ils me foulent.
Ind hi mâhe,	ils la foulent.
Ind ou mâhe,	ils les foulent.

Il faut excepter de cette règle les verbes où le *c* est suivi d'un *h*, comme dans l'article précédent et pour la même raison.

2.° *Ha*, te, *hou*, vous, demandent toujours la lettre la plus forte ; c'est-à-dire que si la radicale est une lettre forte, ils la conservent, et si c'est une moyenne, ils la font monter d'un degré. *Ex.*

Lettres forte conservées.

Cuhein,	cacher.
M'ha cuhe,	je te cache.
M'hou cuhe,	je vous cache.

Quittat,	**quitter.**
M'ha quitta,	je te quitte.
M'hou quitta,	je vous quitte.
Punissein,	**punir.**
M'ha punissou,	je te punirai.
M'hou punissou,	je vous punirai.
Trugairécat,	**remercier.**
M'ha trugairéca,	je te remercie.
M'hou trugairéca,	je vous remercie.

Lettres moyennes changées en fortes.

Glubein,	**mouiller.**
M'ha clubou,	je te mouillerai.
M'hou clubou,	je vous mouillerai.
Badéein,	**baptiser.**
M'ha padé,	je te baptisé.
M'hou padéou,	je vous baptiserai.
Dalhein,	**tenir.**
M'ha talhou,	je te tiendrai.
M'hou talhou,	je vous tiendrai.
Mâguein,	**nourrir.**
M'ha mâgou,	je te nourrirai.
M'hou mâgou,	je vous nourrirai.

3.° *En, er,* le, lui, *hun,* nous, demandent la lettre la plus douce après *c, q,* et la conservation de la lettre radicale devant toutes les autres lettres.

Exemples devant c, q.

Cârein,	**aimer.**
Ind er hâre,	ils l'aiment.
Ind hun hâre,	ils nous aiment.

Cassat,	**haïr.**
Ind er hassei,	ils le haïront.
Ind hur hassei,	ils nous haïront.
Quittat,	**quitter.**
Ind er huitta,	ils le quittent.
Ind hur huitta,	ils nous quittent.

Exemples devant les autres lettres.

Pléguein,	**plier.**
Ind er plégué,	ils le pliaient.
Ind hur plégué,	ils nous pliaient.
Peurrat,	**appauvrir.**
Ind er peurra,	ils l'appauvrissent.
Ind hur peurra,	ils nous appauvrissent.
Taulein,	**jeter.**
Ind en taule,	ils le jettent.
Ind hun taule,	ils nous jettent.
Badéein,	**baptiser.**
Ind er badé,	ils le baptisent.
Ind hur badé,	ils nous baptisent.

4.° *Hum*, se, qui s'emploie dans les verbes réfléchis, réciproques ou pronominaux, demande toujours un seul degré d'adoucissement; *exemp. Consolein, ind* hum *gonsole*, ils *se* consolent; *dantein, ind* hum *zante*, ils *se* mordent; *boquein, ind* hum *voque*, ils *s'*embrassent, etc.

Article IV.

Des Adjectifs pronominaux possessifs.

Les adjectifs pronominaux possessifs sont:

Me, men, mem,	mon, ma, mes.
Ha,	ton, ta, tes.

E, hé,	son, sa, ses.
Hun, hur, hul,	notre, nos.
Hou,	votre, vos.
Ou,	leur, leurs.

Me, mon, ma, mes; *hun*, notre, nos; *hé*, son, sa, ses, qui s'emploient quand l'antécédent est féminin, veulent deux degrés d'adoucissement quand ils sont devant les cinq lettres fortes, et la conservation de la lettre radicale quand ils sont devant les moyennes, comme on le verra dans ces exemples :

Devant les lettres fortes.

Caranté,	amitié.
Me haranté,	mon amitié.
Hé haranté (à elle),	son amitié.
Hun haranté,	notre amitié.
Ou haranté,	leur amitié.
Kér,	village.
Me hér,	mon village.
Hé hér,	son village.
Hun hér,	notre village.
Ou hér,	leur village.
Quirisen,	cerise.
Me hirisen,	ma cerise.
Hé hirisen,	sa cerise.
Hun hirisen,	notre cerise.
Ou hirisen,	leur cerise.
Pénigen,	pénitence.
Me fénigen,	ma pénitence.
Hé fénigen,	sa pénitence.
Hun fénigen,	notre pénitence.
Ou fénigen,	leur pénitence.

Tro,	**tour.**
Me zro,	mon tour.
Hé zro,	son tour.
Hun zro,	notre tour.
Ou zro,	leur tour.

Exceptez les mots qui commencent par *ch.*

Devant les lettres moyennes.

Bréh,	**bras.**
Mem bréh,	mon bras.
Hé bréh,	son bras.
Hun bréh,	notre bras.
Ou bréh,	leur bras.
Dorn,	**main.**
Men dorn,	ma main.
Hé dorn,	sa main.
Hun dorn,	notre main.
Ou dorn,	leur main.
Gulé,	**lit.**
Men gulé,	mon lit.
Hé gulé,	son lit.
Hun gulé,	notre lit.
Ou gulé,	leur lit.
Matéh,	**servante.**
Me matéh,	ma servante.
Hé matéh,	sa servante.
Hun matéh,	notre servante.
Ou matéh,	leur servante.

Ha, ton, ta, tes; *é,* son, sa, ses (quand l'antécédent est masculin), demandent toujours un seul degré d'adoucissement.

EXEMPLES :

Devant les lettres fortes.

Caduër,	*ha gaduër,*	*é gaduër.*
Chaise,	ta chaise,	sa chaise.

Kér,	*ha guér,*	*é guér.*
Village,	ton village,	son village.
Queste,	*ha gueste,*	*é gueste.*
Quête,	ta quête,	sa quête.
Pardon,	*ha bardon,*	*é bardon.*
Grâce,	ta grâce,	sa grâce.
Taul,	*ha daul,*	*é daul.*
Table,	ta table,	sa table.

Devant les lettres moyennes.

Guyad,	*ha huyad,*	*é huyad.*
Toile tissue,	ta toile tissue,	sa toile tissue.
Buhé,	*ha vuhé,*	*é vuhé.*
vie,	ta vie,	sa vie.
Doustér,	*ha zoustér,*	*é zoustér.*
Douceur,	ta douceur	sa douceur.
Mis,	*ha vis,*	*é vis.*
Mois,	ton mois,	son mois.

On doit se rappeler que j'ai dit dans la première partie que, dans plusieurs cantons du Morbihan, on se sert de *te* au lieu de *ha;* il suit la même règle d'euphonie.

Hou, votre, vos, veut toujours la lettre la plus forte. Ainsi, si la radicale est une lettre forte, il faut la conserver; et, si c'est une moyenne, il faut la changer en la lettre forte correspondante. EXEMPLES :

Lettres fortes conservées.		*Moyennes changées en fortes.*	
Corv,	*hou corv.*	*Bah,*	*hou pah.*
Corps,	votre corps.	Bâton,	votre bâton.
Ky,	*hou ky.*	*Dorn,*	*hou torn.*
Chien,	votre chien.	Main,	votre main.
Péden,	*hou péden.*	*Madelèh,*	*hou madelèh.* *
Prière,	votre prière.	Bonté,	votre bonté.

* Si la lettre moyenne *m* ne se change pas, c'est qu'elle n'a pas de lettre forte correspondante.

Article V.

De l'Article.

L'article *en*, *er*, le, la, les, placé devant les muables, fait éprouver à ces lettres divers changemens.

1.° *c*, *k*, *q*, après l'article, reçoivent deux degrés d'adoucissement dans les noms masculins bretons, tant pour le singulier que pour le pluriel. *Exemples :*

Corv,	*er horv*,	*er horveu.*
Corps,	le corps,	les corps.
Cov,	*er hov*,	*er hoveu.*
Ventre,	le ventre,	les ventres.
Quevelègue,	*er hevelègue*,	*er hevèleguèd.*
Bécasse,	la bécasse,	les bécasses.

Il faut excepter les noms masculins bretons qui désignent une classe, un état, une condition, car alors il ne faut adoucir que d'un degré pour le pluriel; c'est-à-dire qu'il faut seulement changer la lettre forte en moyenne.

Exemples :

Covezour,	*er hovezour*,	*er govezerion.*
Confesseur,	le confesseur,	les confesseurs.
Questour,	*er hestour*,	*er guesterion.*
Quêteur,	le quêteur,	les quêteurs.
Quemenér,	*er hemenér*,	*er guemenérion.*
Tailleur,	le tailleur,	les tailleurs.

2.° *c*, *k*, *q*, après l'article, s'adoucissent d'un seul degré dans un singulier féminin, et de deux degrés dans un pluriel féminin.

Exemples :

Cadaër,	*er gaduër,*	*er haduërieu.*
Chaise,	la chaise,	les chaises.
Kér,	*er guér,*	*er hérieu.*
Village,	le village,	les villages.
Queguil,	*er gueguil,*	*er heguilieu.*
Quenouille,	la quenouille,	les quenouilles.

Il faut excepter les noms féminins bretons qui désignent un état, une condition; car, dans ce cas, l'article n'adoucit ces trois lettres que d'un degré, tant pour le singulier que pour le pluriel. *Exemples :*

Conzerès,	*er gonzerès,*	*er gonzerèsèd.*
Parleuse,	la parleuse,	les parleuses.
Questerès,	*er guesterès,*	*er guesterèsèd.*
Quêteuse,	la quêteuse,	les quêteuses.

Les autres muables, le *d*, qui reste invariable dans tous les cas où il est précédé de l'article, étant excepté, suivent les règles suivantes:

1.° *p, t,* lettres fortes, *b, g, m,* lettres moyennes, étant les initiales d'un nom, restent invariables après l'article dans les noms masculins bretons, tant pour le singulier que pour le pluriel. *Exemples :*

Pod,	*er pod,*	*er podeu.*
Pot,	le pot,	les pots.
Tad,	*en tad,*	*en tadeu.*
Père,	le père,	les pères.
Bis,	*er bis,*	*er bisièd.*
Doigt,	le doigt,	les doigts.
Gouli,	*er gouli,*	*er goulieu.*
Blessure,	la blessure,	les blessures.
Manné,	*er manné,*	*er mannéieu.*
Montagne,	la montagne,	les montagnes.

Il faut excepter les noms masculins qui désignent une classe, un état, une condition; car, dans ce cas, les cinq lettres en question s'adoucissent d'un degré pour le pluriel masculin, c'est-à-dire que les deux lettres fortes *p, t* se changent en la moyenne correspondante, et les trois moyennes en la douce correspondante.

Exemples :

Paysant,	*er paysant*,	*er baysantèd.*
Paysant,	le paysant,	les paysants.
Tocquour,	*en tocquour*,	*en docquerion.*
Chapelier,	le chapelier,	les chapeliers.
Bugul,	*er bugul*,	*er vugulion.*
Berger,	le berger,	les bergers.
Goapér,	*er goapér*,	*er hoaperion.*
Moqueur,	le moqueur,	les moqueurs.
Melinér,	*er melinér*,	*er velinerion.*
Meunier,	le meunier,	les meuniers.

2.° Ces mêmes lettres, au commencement d'un nom féminin breton précédé de l'article, prennent un degré d'adoucissement pour le singulier, et se conservent au pluriel.

Exemples :

Penigen,	*er benigen*,	*er penigeneu.*
Pénitence,	la pénitence,	les pénitences.
Tapen,	*en dapen*,	*en tapeneu.*
Goutte,	la goutte,	les gouttes.
Buhé,	*er vuhé*,	*er buhéieu.*
Vie,	la vie,	les vies.
Mam,	*er vam*,	*er mameu*,
Mère,	la mère,	les mères.

Les noms féminins qui désignent une classe, un état, une condition, veulent l'adoucissement aux deux nombres.

Exemples :

Paysantès,	*er baysantès,*	*er baysantèsèd.*
Paysanne,	la paysanne,	les paysannes.
Tavarnourès,	*en davarnourès,*	*en davarnourèsèd.*
Cabaretière,	la cabaretière,	les cabaretières.
Bugulès,	*er vugulès,*	*er vugulèsèd.*
Bergère,	la bergère,	les bergères.
Golherès,	*er holherès,*	*er holherèsèd.*
Lavandière,	la lavandière,	les lavandières.
Maguerès,	*er vaguerès,*	*er vaguerèsèd.*
Nourrice,	la nourrice,	les nourrices.

Les règles établies dans cet article souffrent quelques exceptions ; par exemple, *e* dans les mots où il est suivi immédiatement d'un *h*, reste invariable, ainsi que dans quelques mots en *ce, ci,* qui nous viennent des français. Ainsi on dira *er chonge,* la pensée ; *er celeri,* le céleri ; *er citoyén,* le citoyen.

L'adjectif numéral *un,* un, une, suit en tout les règles sur l'article quant au singulier.

ARTICLE VI.

Différents mots qui demandent un changement dans la première lettre du mot suivant.

A, de ; *ar,* sur ; *de,* à ; *deu, düe,* deux, veulent un degré d'adoucissement devant les neuf muables. *Exemples :*

Paris,	*é tan a Baris.*
Paris,	je viens de Paris.
Caranté,	*Doué a garanté.*
Amour,	Dieu d'amour.
Doar,	*ar zoar.*
Terre,	sur terre.

Pondy,	*me zou a Bondy.*
Pontivy,	je suis de Pontivy.
Tad,	*deu dad.*
Père,	deux pères.
Mam,	*diüe vam.*
Mère,	deux mères.

La particule *e* muet qui précède le verbe et remplace le *que* relatif des français, ainsi que les conjonctions *a pe*, lorsque, *na*; ni, demande un seul degré d'adoucissement.

Exemples :

Cârein,	aimer.
En Doué e gâran,	le Dieu que j'aime.
A pe gâran,	lorsque j'aime.
Ne gâran quet,	je n'aime pas.
Quemér,	prendre.
En dra e gueméran,	la chose que je prends.
A pe gueméran,	lorsque je prends.
Ne gueméran quet,	je ne prends pas.
Punissein,	punir.
En dén e bunissan,	l'homme que je punis.
A pe bunissan,	lorsque je punis.
Ne bunissan quet,	je ne punis pas.
Torrein,	casser.
Er hoéd e dorran,	le bois que je casse.
A pe dorran,	lorsque je casse.
Ne dorran quet,	je ne casse pas.
Badéein,	baptiser.
Er hrouédur e vadéan,	l'enfant que je baptise.
A pe vadéan,	lorsque je baptise.
Ne vadéan quet,	je ne baptise pas.
Goulen,	demander.
Er hrœce e houlenan,	la grâce que je demande.
A pe houlenan,	lorsque je demande.
Ne houlenan quet,	je ne demande pas.

La particule *é*, qui remplace la conjonction française *que*, ainsi que *ma*, qui remplace aussi la conjonction française *que*, mais dans les temps du subjonctif, demande la conservation de la lettre radicale, quand elle est devant les cinq lettres fortes. Devant la moyenne *d*, ces deux conjonctions bretonnes veulent un degré d'élévation, c'est-à-dire qu'on les change en *t*; et, devant les autres moyennes, elles demandent un degré d'adoucissement, c'est-à-dire qu'on les change en douces. *Exemp.*

Devant les lettres fortes.

Conze,	parler.
Hui e gred é conzan,	vous croyez que je parle.
Ret vou ma conzein,	il faudra que je parle.
Qùittat,	quitter.
Hui e huéle é qùittan,	vous voyez que je quitte.
Ret vou ma qùittein,	il faudra que je quitte.
Pligein,	plaire.
Hui e chonge é pligean,	vous pensez que je plais.
Ret vou ma pligein,	il faudra que je plaise.
Touéein,	jurer.
Hui e lare é touéan,	vous dites que je jure.
Ret vou ma touéein,	il faudra que je jure.

Devant d.

Dornein,	battre.
Hui e chonge é tornan,	vous pensez que je bats.
Ret vou ma tornein,	il faudra que je batte.
Daibrein,	manger.
Hui e huéle é taibran,	vous voyez que je mange.
Ret vou ma taibrein,	il faudra que je mange.

Devant les moyennes.

Bihuein,	vivre.
Hui e chonge é vihuan,	vous pensez que je vis.
Ret vou ma vihuein,	il faudra que je vive.
Gùerhein,	vendre.
Me zad e lare é huerhan,	mon père dit que je vends.
Ret vou ma huerhein,	il faudra que je vende.
Mêlein,	louer.
Hui e chonge é vélan,	vous pensez que je loue.
Ret vou ma vélein,	il faudra que je loue.

É devant les infinitifs suit la même règle.

Exemples :

Cornal,	corner.
M'er hleu é cornal,	je l'entends corner.
Dispignein,	dépenser.
M'er gùéle é tispignein,	je le vois dépenser.
Bihuein,	vivre.
Poén e zou é vihuein,	il y a de la peine a vivre.

É, préposition, veut toujours la conservation de la lettre propre du nom.

É caduër, en chaise. *É kér,* en ville. *É Quelven,* à Quelven. *É Paris,* à Paris. *É Gùénèd,* à Vannes.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CETTE GRAMMAIRE.

TABLE.

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

TROISIÈME PARTIE.

DE L'EUPHONIE.

FIN DE LA TABLE.

834 55

R. J. Hurst
10. 5. 1984
[RHYS]
£2.00

